L'unité

N° 192 - 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 13 au 19 février 1976

SPECIAL CANTONALES

TOULON, UNE VILLE DE BRIC ET DE BROC

EXCLUSIF: LES PREMIERES REFLEXIONS POLITIQUES DE LEONID PLIOUCHTCH



Annie Girardot: «Oui, je sais où est mon camp»

Collection Jean Jaurès

Sommaire

5
GIAN CARLO PAJETTA : « LES COMMUNISTES NE CONSTRUIRONT PAS LE SOCIALISME CONTRE LES SOCIALISTES ».

8
SPECIAL CANTONALES
TOULON : UNE VILLE DE BRIC ET DE BROC, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

10
PROMOTEURS : CAP D'AIL, UN SCANDALE AUX PETITS OIGNONS, PAR JEAN REY

12
ENTREPRISES
TRITON : UN ACHETEUR OU LES C.R.S., PAR CHRISTINE COTTIN

FRAMATOME : LE BARON CHERCHE LA GUERRE, PAR MICHELE BACKMANN

13
DIPAPACEQUOI, PAR PIEM

14
ARMEE ESPAGNOLE : LA PREMIERE FISSURE, PAR DANIEL TABER

16
EXCLUSIF
LEONID PLIOUCHTCH : « QUAND LES EGLISES GAGNENT, LES IDEES ONT PERDU »

20
ECONOMIE SOVIETIQUE : LA TENTATION OCCIDENTALE, PAR JEAN MATOUK

24
LES ENTRETIENS DE « L'UNITE »
ANNIE GIRARDOT : « OUI, JE SAIS OU EST MON CAMP »

27
ENSEIGNEMENT : PRIVÉ... CERTES, MAIS PAS DE FONDS PUBLICS, PAR JEAN-PIERRE MOULINS

PHOTOS ET DESSINS
Adja (page 5), A.p.n. (page 21), Barrigue (pages 13, 14), Coureuil (pages 8, 20, 27), Lacroux (page 21), Pascal Lebrun (pages 1, 8, 9, 11, 16, 17, 19, 24, 25, 26), Chantal Montellier (page 28), Norma (pages 3, 6), Solo (page 15), Viva (pages 4, 5, 30).

Un air de médiocrité

Avec 1975, les Français ont cru toucher le fond du gouffre. La crise était là, mesurable, palpable : chômage, inflation, tout se conjuguait pour peindre le présent au noir. Bien d'autres clignotants témoignaient de la gravité de la situation. Ceux que les « spécialistes » contemplent. Puis les choses ont semblé changer. Le chômage ne croissait plus et même l'inflation semblait ralentie. Rien de bien important, mais comme tout malade est persuadé que rémission est synonyme de guérison, les Français se sont remis à espérer. Peu, mais suffisamment pour se dire que le pire était passé.

Ils ont eu tort. Avec son faux air de médiocrité, 1976 sera, sur le plan de l'économie, une année marquante : celle où malgré les discours rien n'ira mieux, bien au contraire. Et comme « l'économie » ne signifie pas grand-chose ramenée à chaque salarié, 1977 sera l'année ou gouvernement et patronat s'apprêtent à demander à chacun d'entre eux un peu plus de sacrifices.

Pour prendre les devants, Jean-Pierre Fourcade vient d'expliquer que les propositions économiques du P.s. n'étaient ni sérieuses ni réfléchies. La raison ? Elles impliqueraient un déficit ! Il oublie tout simplement que le chiffrage de ces mesures avait été fait — et publié — tout comme avaient été prévus les moyens de financement. Mais la « sortie » de Fourcade n'est pas gratuite. En prétendant contre toute vérité que le programme socialiste entraînerait un déficit de l'ordre de 140 milliards, il espère pouvoir dire, lorsque les comptes de l'année 1976 seront faits : « J'ai fait mieux ». Car le budget sera en déficit. De 25 milliards au bas mot. Et là, aucune mesure fiscale ne viendra atténuer ou réduire le trou. Et ses conséquences.

Mais il est un autre déficit qui va lourdement peser : celui du commerce extérieur. Alors qu'en 1975, en freinant la consommation, en paralysant la production industrielle le gouvernement avait limité le découvert de la balance, d'ores et déjà il est prévu qu'en 1976, celui-ci sera de plus de 20 milliards de francs. Or à quoi peut mener la conjonction de ces deux déficits ? A une mauvaise tenue du franc. Déjà, et on en est à peine au deuxième mois de l'année, des « tensions » ont été enregistrées : pour tirer soit le franc vers le bas, soit le mark vers le haut. Ce qui aurait le même résultat : une dévaluation. Et il n'est pas innocent de noter que, déjà, la lire et la peseta ont été dévaluées. Les pays d'Europe du Sud résistent mal face aux puissances industrielles dominantes...

Tout se joue là. Or, sans réforme de structure, sans changement radical de politique, comment lutter contre de telles attaques ? Devant « défendre » le franc et « relancer » l'économie, que va choisir le Pouvoir ? Il va défendre le franc, c'est-à-dire « grignoter » la relance « technique » qui est intervenue. Aux Etats-Unis, ce fut au 3e trimestre de 1975, en Europe au 4e trimestre. Elle est, de fait, déjà pratiquement terminée. Tout le montre : depuis l'opinion des investisseurs jusqu'aux réactions syndicales. « Défendre » le franc, cela veut dire, dans l'optique gouvernementale, réduire les importations, accroître l'austérité. Et là l'accord, bien évidemment, est complet avec le patronat. Réduire les importations, cela signifie peser sur la consommation et sur la production. Donc des chômeurs et une opposition « très ferme » face aux revendications salariales. Inutile de préciser qu'ici encore le patronat ne peut qu'être d'accord avec une telle attitude. D'autant qu'un certain nombre d'entreprises ne verraient pas d'un mauvais œil une dévaluation. L'industrie française ayant à plusieurs reprises utilisé ce moyen pour s'assurer des débouchés extérieurs. Conséquence immédiate d'une mauvaise tenue du franc : une hausse des prix brutale de toutes les importations. Les salariés feront donc, une fois de plus, les frais de l'opération.

On le voit, les perspectives ne conduisent guère à l'optimisme : une production stagnante, un chômage durable, une consommation ralentie, une inflation confortée. Voilà ce que cachent les discours, ce que ne disent pas les responsables actuels, mais ce qu'admettent, en privé, tous les industriels.

Faut-il s'étonner, après cela, que Georges Séguy et Edmond Maire aient, lundi dernier, mis l'accent sur la gravité de la situation ? Car gouvernement et patronat tentent, par tous les moyens, de « décourager » les revendications. Escomptant que la fermeté alliée au nombre de chômeurs dissuadera les salariés, ils risquent fort, c'est le moins que l'on puisse dire, d'accroître inconsidérément les tensions sociales.

Et il n'est pas indifférent que cela arrive à un moment où existe, comme le soulignait Georges Séguy, « une alternative démocratique », Edmond Maire précisant que « l'unité d'action syndicale et l'unité d'action des forces populaires sont bien placées pour assurer des changements dans le sens d'un équilibre nouveau ».

Le pari du gouvernement et du patronat se situe là : cherchant à utiliser la crise pour restaurer les profits, pour les accroître, ne laissant passer aucune occasion pour modifier le partage de la valeur ajoutée, pour concentrer un peu plus l'appareil industriel en éliminant au passage les canards boiteux, ils espèrent tout de même arriver, en utilisant tous les moyens dont ils disposent, à éviter l'explosion. Ou le changement.

Chacun là joue son rôle. Les militants syndicaux et les militants politiques ont le leur, tout d'abord en expliquant, en décodant la propagande du Pouvoir. Puis en organisant la riposte. Car les phénomènes économiques sont maîtrisables. La conjoncture n'est pas la résultante de forces aveugles, incontrôlables. La volonté, politique d'abord, intervient. Que le Pouvoir actuel ne veuille pas — et ne puisse pas — agir pour modifier les choses n'étonnera personne. C'est pourquoi il est nécessaire que les Français imposent d'autres solutions.

GUY PERRIMOND

Coll. Fondation Gabriel Péri

P.c.f.

LES DIX ENSEIGNEMENTS DU 22e CONGRES



A la tribune du 22e congrès (de gauche à droite) : Fitermann, Kanapa, Vincent, Vieuguet, Krasucki, Ansart, Plissonnier, Hermier, Leroy, Marchais, Aragon, Fajon, Séguy, Colpin, Laurent, Piquet, Bertrand, Besse et Gremetz.

Quelques jours avant l'ouverture du 22e congrès du Parti communiste français, le Parti socialiste avait donné, dans le rapport de Lionel Jospin auquel la presse avait assuré un large écho, son appréciation sur les éléments nouveaux apparus à l'occasion de la discussion préparatoire au congrès. Pour l'essentiel, ces éléments ont été confirmés par le congrès lui-même qui s'est déroulé sinon sans spectacle, du moins sans surprise. Il n'y a donc pas sur le fond grand-chose à ajouter au rapport Jospin et aux premiers commentaires que nous faisions ici même la semaine dernière aussitôt après le discours de Georges Marchais. Mais comme déjà, de divers côtés, on prête aux socialistes des jugements qui ne sont pas les leurs, il nous paraît utile de résumer les dix principales observations que nous suggèrent les débats de Saint-Ouen.

1 - Le P.c.f. a aujourd'hui à sa tête un leader incontesté. Georges Marchais a dominé de bout en bout ce 22e congrès. Il y est apparu à l'aise et sûr de lui. Il s'est multiplié, à la tribune, parmi les délégués, sur les antennes des radios et des télévisions. A l'ouverture comme à la clôture du congrès, il a été ovationné comme nul ne l'avait été depuis Maurice Thorez. En outre, le renouvellement, plus limité que prévu du Bureau politique, lui a permis d'y faire entrer au prix de promotions rapides des collaborateurs très proches et sur lesquels il peut totalement s'appuyer. Si l'on se souvient qu'il y a un an Georges Marchais était à l'hôpital, affaibli à la suite d'une attaque cardiaque, la remontée est impressionnante. C'est à bon droit qu'il a pu se présenter devant toute la presse comme un « homme heureux ».

2 - Quelques semaines avant l'ouverture du congrès, Georges Marchais, évoquant les discussions passionnées qui se déroulaient dans les sections et même dans certaines conférences fédérales, avait exprimé le souhait que le congrès soit aussi animé. Sur ce point, il n'a pas été entendu. Le centralisme démocratique, qui demeure la règle d'or du P.c.f., n'a pas permis que le moindre Balibar (1) accède à la tribune du Congrès pour contester, par exemple, les conditions dans lesquelles le parti a été amené à renoncer à la notion de dictature du prolétariat. La direction du Parti répond que dans aucune fédération cette contestation n'avait dépassé le cadre de quelques voix isolées et qu'il ne saurait être question de laisser s'organiser des tendances. Mais, sur la question de la morale, plusieurs griefs avaient été faits au document préparatoire de Jean Kanapa auquel une fédération au moins avait même majoritairement substitué un autre texte. Elle n'a pas été entendue à Saint-Ouen et, qui plus est, alors qu'un certain nombre d'amendements ont été introduits dans le document, aucun n'a été retenu sur ce chapitre controversé qui a été adopté dans sa formulation initiale. Il est certain que l'atmosphère a changé, mais il est vrai aussi que, quant à son fonctionnement, le Parti communiste demeure un « parti pas comme les autres ».

3 - La suppression de la dictature du prolétariat a été une des questions centrales, des débats du congrès. Elle avait pourtant été introduite, de l'extérieur, au cours d'une émission de télévision, par Georges Marchais saisissant au bond une prise de position publiée dans la tribune de discussion de « l'Humanité ». En moins de trois semaines, l'unanimité s'est faite dans toutes les conférences fédérales pour considérer que cette expression de dictature du prolétariat ne correspondait plus au « socialisme aux couleurs de la France » que propose le P.c.f. On pourrait s'étonner que la question n'ait pas été posée de la même façon ni au congrès de 1972, ni à celui d'octobre 1974, ni dans « Le défi démocratique » de Georges Marchais, diffusé à un million d'exemplaires. Mais là n'est pas l'essentiel. Au-delà de la révision des statuts, le P.c.f. s'engage incontestablement, avec cette renonciation à un dogme sacré, dans une voie qui le rapproche du P.c. italien en l'éloignant de ceux des pays de l'Europe de l'Est.

4 - Cette prise de distance a été particulièrement marquée au cours du congrès à l'égard de Moscou, dont les représentants ont fait semblant de ne pas entendre les passages de Georges Marchais dénonçant les « actes injustes et injustifiables » commis en U.r.s.s. par rapport aux libertés et, plus encore, l'intervention de Henri Malberg, essentiellement consacrée aux atteintes aux droits de l'Homme en Union soviétique. Mais les réactions, en privé pour le moins mitigées, des délégués du P.c.u.s. et de plusieurs autres P.c. de l'Est, autant que la façon dont la presse soviétique a rendu compte du 22e congrès, montrent qu'il ne s'agit pas d'un simple incident de parcours. Le P.c.f. est engagé sur ce plan dans une dialectique nouvelle qui ne peut manquer de connaître de prochains développements, ce qui rend parfaitement absurdes les commentaires de certains leaders de la majorité selon lesquels il ne s'agirait que d'une comédie de circonstance dans laquelle Soviétiques et communistes français seraient en fait complices.

5 - A partir de cette position nouvelle, on ne doit pas négliger l'accent mis par le 22e congrès sur les notions de démocratie et de liberté. Il y a déjà de longs mois que le P.c.f., avec sa charte « Vivre libres! », a engagé une grande campagne sur ce thème. Mais celle-ci s'est heurtée à l'argument classique de la droite utilisant contre les communistes français les manquements aux libertés dans les pays de l'Est. Il fallait donc se libérer de cette tunique de Nessus et c'est ce qu'ont voulu faire les délégués au congrès en lançant ce slogan : « Avec le parti, socialisme et liberté ». Certains en ont déjà conclu que le P.c.f. se donnait enfin une image « à l'italienne ». Il est vrai que les délégués du P.c.i.

→

22e CONGRES

→

ont apprécié cet aspect du congrès **(voir ci-contre l'interview de Gian Carlo Pajetta),** mais beaucoup de choses séparent encore les deux partis. Leur pratique reste différente et il est un fait que celle du P.c.i., déjà ancienne, lui a permis d'occuper en Italie un terrain qui est largement occupé en France par le Parti socialiste.

6 - Reconquérir une partie de ce terrain est incontestablement l'une des grandes préoccupations du P.c.f. Mais on peut alors s'étonner qu'il continue de présenter une analyse aussi erronée de ce qu'est aujourd'hui le Parti socialiste : celui-ci reste soupçonné de vouloir, à la première occasion, retourner à la « collaboration de classe », alors que sa progression au cours des dernières années vient essentiellement de la confiance nouvelle que lui accordent les travailleurs pour conduire les changements qui se trouvent définis dans le programme commun de gouvernement. Est-il sérieux de soutenir que si les tentatives du Pouvoir pour faire éclater l'union de la gauche ont échoué, le seul mérite en revient au P.c.f., comme si ne comptait pour rien la fermeté manifestée par le Parti socialiste face aux pressions ou aux sollicitations dont il a été — et dont il est encore — l'objet ? Quant à la distinction que veut à tout prix maintenir le P.c.f. entre le parti révolutionnaire qu'il serait lui-même et le parti réformiste que serait le Parti socialiste, elle perd beaucoup de son sens à partir du moment où, définissant une « voie démocratique au socialisme », il admet qu'aucune majorité politique ne saurait se substituer à la majorité arithmétique.

7 - Dans le cadre de la querelle idéologique que le P.c.f. cherche au Parti socialiste, il rejette la formule du « front de classe » taxée d'ambiguïté sous prétexte qu'elle n'exclurait que quelques P.d.g. au service du grand capital. Argumentation peu sérieuse qui confirme en tout cas que le P.c.f. n'est pas davantage prêt à ouvrir une discussion sur la notion gramscienne de « bloc historique » qu'il ne l'était il y a six ans lors de l'exclusion de Roger Garaudy.

Quant à l'ambiguïté, peut-on en trouver davantage que dans ce vaste rassemblement baptisé « Union du peuple de France » dans laquelle chaque catégorie sociale est appelée à prendre sa place ? Même si le 22e congrès a précisé que l'union de la gauche autour du programme commun reste l'axe du rassemblement — commencement de réponse à l'une des principales questions posées dans le rapport Jospin — l'équivoque demeure et confirme en tout cas la volonté du P.c.f. de dépasser le simple dialogue avec son partenaire naturel qu'est le P.s.

8 - C'est d'ailleurs ce dépassement qu'exprime la main tendue, une fois de plus, aux chrétiens et aux gaullistes. Politique à vrai dire déjà ancienne et dont les résultats ne sont guère probants, même si un militant catholique est monté à la tribune du congrès pour affirmer qu'il avait trouvé dans l'adhésion au P.c.f. la justification de sa foi. Dans son discours à Saint-Ouen comme dans son intervention de samedi à R.t.l., Georges Marchais n'a pas dissimulé son ambition de défendre avec les chrétiens les valeurs morales bafouées par la loi du profit et avec les gaullistes l'indépendance nationale sacrifiée par les atlantistes giscardiens. Vieux rêve hérité du temps, déjà lointain, où gaullistes et communistes se retrouvaient sur les mêmes tribunes pour combattre la Communauté européenne de défense. Mais les temps ont bien changé et l'U.d.r. d'aujourd'hui ne ressemble plus guère au R.p.f. d'alors. Georges Marchais se voit-il haranguer les foules entre Michel Debré et Alexandre Sanguinetti ?

9 - Pour en revenir aux relations entre le P.c.f. et le P.s., le principal enseignement du 22e congrès, qui n'est pas non plus une surprise, est que la concurrence va devenir encore plus dure dans les entreprises. Non seulement parce que, de toute évidence, le Parti communiste en fait actuellement le terrain privilégié de son action, ce qui ne va d'ailleurs pas sans poser quelques problèmes à la C.g.t. — l'auditeur attentif aura pu noter

→



Georges Marchais entouré de Henri Krasucki, Jean Colpin et Paul Laurent.

Membre du secrétariat du Parti communiste italien, responsable des questions de politique internationale, Gian Carlo Pajetta a dirigé la délégation de son parti au 22e congrès du P.c.f. A l'issue de celui-ci, il a accepté de répondre aux questions de « l'Unité ».

L'UNITE : Quel est votre sentiment sur les orientations définies par le 22e congrès du P.c.f. et celles-ci vous paraissent-elles confirmer les principes posés dans la déclaration commune signée en novembre dernier par Enrico Berlinguer et Georges Marchais ?

GIAN CARLO PAJETTA : Le document commun signé à Rome par Georges Marchais et Enrico Berlinguer était déjà le résultat des développements politiques dans chacun de nos deux partis et même de l'expérience que nous ont apportée l'ensemble des autres partis communistes de l'Europe occidentale à la conférence de Bruxelles qui a été suivie elle-même de plusieurs actions et déclarations sur des questions particulières.

Le point essentiel de ce 22e congrès du P.c.f. a été l'effort pour aller de l'avant sur une voie nationale, sur cette voie française que l'on a cherché, et je crois réussi, à mieux définir. Pour ce qui nous regarde, nous avons encore tout récemment souligné le fait que chaque parti communiste doit rechercher une voie nationale liée à sa propre expérience historique, au rapport de forces qui existe réellement au sein du mouvement ouvrier dans chaque pays, aux structures sociales de ceux-ci. Mais je crois aussi — et le congrès l'a confirmé — qu'il y a des éléments communs dans les pays de l'Europe occidentale et qu'il y a des problèmes qui ne peuvent être affrontés que d'une façon nouvelle ; entre autres, le problème d'une voie démocratique et d'une gestion démocratique du socialisme. Dans ce 22e congrès du P.c.f., démocratie et liberté, qui ont toujours été des préoccupations pour le mouvement ouvrier, n'ont pas été vues seulement comme des conquêtes à arracher — bien que, chez vous, le problème du système électoral et celui de la défense des droits démocratiques des travailleurs dans l'entreprise, par exemple, justifient des luttes actuelles. Mais on a aussi longuement discuté de démocratie et de liberté comme des garanties à donner après la transformation socialiste. C'est un problème très important qui a d'ailleurs été souligné dans le document de Rome où sont évoqués les droits de la minorité, l'alternance, etc. Ce qui est nouveau, et qui nous préoccupe aussi, c'est de considérer la lutte pour la réforme démocratique de l'Etat, pour la défense des libertés de toutes les couches sociales et de toutes les minorités comme des instruments pour la construction du socialisme.

— L'un des éléments nouveaux apportés par ce 22e congrès est la renonciation par le P.c.f. à la notion de dictature du prolétariat. Quelle est, à ce sujet, la position du P.c.i. ?

— Nous considérons que le fait de déclarer solennellement l'abandon de la dictature du prolétariat et même d'en faire un élément central du congrès, s'inscrit dans l'évolution que je viens d'évoquer.

Je ne pense pas que ce débat ait une signification purement académique. Il souligne que la voie au socialisme ne peut être que démocratique et que le socialisme doit lui-même comporter non seulement l'épanouissement de toutes les libertés, mais leur garantie.

Dans notre parti, nous ne pouvons pas poser un problème comme celui-ci en réfé-

Gian Carlo Pajetta : « Les communistes ne construiront pas le socialisme contre les socialistes »

rence aux statuts, car nous avons abandonné depuis de longues années la formulation de dictature du prolétariat pour retrouver les idées de Gramsci sur l'« hégémonie » de la classe ouvrière fondée elle-même sur un large consensus. La dictature du prolétariat ne se retrouvait d'ailleurs plus dans les derniers documents du P.c.f. et les explications qui viennent d'être données pour l'abandonner définitivement ont une valeur historique. Au-delà de ce que voulaient signifier ceux qui les ont inventés, les mots acquièrent un sens. Le terme de dictature rappelle des moments que l'on ne veut plus voir se reproduire. Le fait que les camarades français renoncent à la formule de dictature du prolétariat prend la signification d'une reconnaissance effective du pluralisme social et politique.

— Quelles différences voyez-vous entre l'union du peuple de France proposée par le P.c.f. et le « compromis historique » que vous préconisez ?

— On pourrait dire qu'il y a, de part et d'autre, la préoccupation de partir de l'union de la gauche mais de ne pas la figer dans une opposition avec le reste du pays. C'est donc une analogie d'ordre très général mais il n'y en pas au-delà. En Italie, le problème qui se pose à nous vient de ce qu'il y a une tradition catholique de masse, avec des syndicats, des organisations sociales, des organisations paysannes qui ont un poids prépondérant. Il s'agit donc de savoir si le monde catholique et même son parti, la Démocratie chrétienne, peuvent être rejetés définitivement de l'autre côté. Nous pensons que non. Déjà, au lendemain de la Libération, Palmiro Togliatti posait le problème de l'unité des trois grands partis de masse, communiste, socialiste et catholique. C'est après l'expérience malheureuse du Chili que nous avons repris cette idée, car il y avait là-bas une situation analogue. La Démocratie chrétienne a finalement été elle-même victime de la dictature, alors que les communistes et les socialistes ont payé cher le fait que les divergences avec les démocrates-chrétiens n'aient jamais pu être surmontées. Pour sortir de la crise italienne, pour offrir au pays une perspective de renouvellement, nous avons donc proposé de faire converger ce que nous appelons les trois grandes composantes historiques de la vie sociale de notre pays. Cela suppose évidemment un changement très profond de la Démocratie chrétienne par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui. Mais nous pensons que pour changer la réalité italienne il faut rechercher un accord entre les trois grands courants.

— Les partis socialistes de l'Europe du Sud, réunis à Paris, ont confirmé leur souhait d'une rencontre avec les partis communistes des pays intéressés. Le P.c.i. est-il de son côté toujours partisan d'une discussion avec les socialistes européens, comme Enrico Berlinguer nous l'avait affirmé ici même il y a quelques mois ?

— Le problème qui se pose est d'établir des contacts et une meilleure liaison entre ces partis. Il ne s'agit pas, selon nous, de définir une charte du socialisme européen ce qui serait assez formel. Mais on peut commencer à tenter de combler le fossé qui s'est créé il y a un demi-siècle dans le mouvement ouvrier européen. Cela est indispensable si l'on veut poser clairement les objectifs du socialisme. Les communistes ne construiront pas le socialisme contre les socialistes, et, d'autre part, l'expérience a démontré qu'il ne suffit pas que des socialistes accèdent au gouvernement, même avec une forte majorité, pour que l'on aboutisse à une transformation de la société. Cela a donné lieu dans le passé à beaucoup de polémiques. Le problème est maintenant de travailler ensemble. Et il ne faut pas être simpliste en se contentant de dire : plus de démocratie pour les communistes et plus de socialisme pour les socialistes. Si l'on dit, comme vient de le faire le congrès du P.c.f., qu'il faut aller au socialisme par la liberté et gérer le socialisme dans la liberté, c'est quelque chose de nouveau. Et il y a beaucoup de pays où même les socialistes doivent être invités à considérer plus sérieusement le problème des transformations de l'Etat dans un sens démocratique et dans le respect des libertés.

— Le P.c.i. joue un rôle actif dans les institutions européennes et notamment au sein de l'Assemblée parlementaire. Est-il favorable à l'élection de celle-ci au suffrage universel et dans quelles conditions ?

— Nous avons déjà déclaré que nous sommes favorables à l'élection du Parlement européen au suffrage universel à condition que le mode de scrutin soit le même dans tous les pays et qu'il soit fondé sur la proportionnelle. Nous pensons aussi que les élections doivent se dérouler partout le même jour afin de souligner que les institutions européennes doivent faire l'objet d'un contrôle plus démocratique. Mais nous avons dit dans le même temps que ces institutions ne seront pas démocratisées du seul fait que ceux qui dirigent actuellement les pays de l'Europe occidentale auraient obtenu un alibi par le suffrage universel. Nous sommes favorables à celui-ci, nous pensons que cela aurait une certaine importance dans le processus de démocratisation. Mais la construction d'une Europe des peuples, des travailleurs et non d'une Europe des monopoles, sorte d'avant-poste américain, pose des problèmes plus complexes qui ne peuvent être résolus par un escamotage électoral.

(propos recueillis par CLAUDE ESTIER)

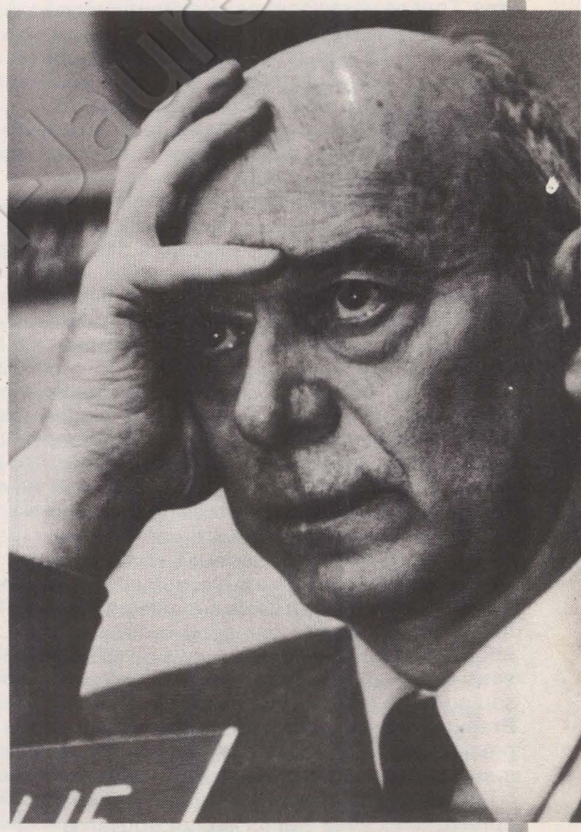



La délégation soviétique (Zagladine et Kirilenko)et Gian Carlo Pajetta assis côte à côte à Saint-Ouen.

22e CONGRES

→

plus que des nuances entre l'intervention d'Henri Krasucki et celle de Jean Colpin sur le thème des rapports parti-syndicat — mais parce que les communistes entendent bien faire obstacle — Colpin a eu le mérite de le dire clairement — à l'implantation de sections ou de groupes socialistes d'entreprises. Tout se passe comme si, s'étant résigné à voir le P.s. le devancer sur le plan électoral, le P.c.f. entendait faire des entreprises sa chasse gardée sous prétexte qu'il est le seul parti à défendre les intérêts de la classe ouvrière. Postulat qui permet de soutenir que le Parti communiste doit exercer une « influence dirigeante » dans la marche au socialisme, mais qui élude totalement la question de savoir pourquoi — les sondages les plus sérieux en font foi — un tiers des ouvriers apportent leurs suffrages au P.s., soit pratiquement autant qu'au P.c.f. lui-même, et un tiers continuent à voter à droite, ce qui s'est, hélas, vérifié lors des élections présidentielles.

10 - En dépit de ces ambiguïtés et contradictions, l'insistance mise par le 22e congrès à définir une voie démocratique au socialisme et à préciser les garanties qui seraient données à toutes les couches sociales après la victoire des forces populaires permet de penser que le Parti communiste envisage désormais sérieusement l'hypothèse de sa prochaine participation au pouvoir. Georges Marchais a d'ailleurs évoqué clairement cette perspective dans son intervention à France-Inter, tandis qu'à R.t.l., sans qu'on puisse assurer qu'il s'agissait seulement d'une boutade, il s'est même vu Premier ministre si François Mitterrand était président de la République. Plus sérieusement, il a corrigé l'une de ses affirmations d'il y a quelques mois en n'excluant pas que, après une victoire électorale, un gouvernement de gauche puisse être constitué, même sous la présidence de Giscard d'Estaing, pour appliquer le programme commun.

S'il faut à ces observations une conclusion d'ensemble, elle tient peut-être dans cette double réflexion : quelles que soient ses limites, la nouvelle image que le P.c.f. cherche à donner de lui-même ne peut qu'être bonne pour l'union de la gauche et si elle est bonne pour l'union de la gauche, il n'y a aucune raison qu'elle soit mauvaise pour le Parti socialiste. C'est peut-être bien, en fin de compte, ce dirigeant U.d.r. qui a raison lorsqu'il diagnostique : « Cette image « libéralisée » du Parti communiste va rendre bien plus dangereuse l'union de la gauche et les socialistes plus redoutables encore, dans la mesure où le réflexe anticommuniste jouera moins. »

Ce ne serait pas la moindre des conséquences de ce 22e congrès, même si ce n'est pas pour cela que ceux qui l'ont vécu ont tendance à le qualifier d'historique.

CLAUDE ESTIER

(1) Etienne Balibar, universitaire et ancien assistant de Louis Althusser, avait, dans la tribune de discussion de « l'Humanité », reproché à la direction du parti d'avoir soulevé « à la sauvette » des questions fondamentales.

VERS UNE EVOLUTION INSTITUTIONNELLE A DJIBOUTI

L'échec du haut commissaire Dablanc, qui vient de rentrer précipitamment à Paris, pourrait donner à penser qu'un durcissement des positions officielles du gouvernement français est à prévoir. En effet, Dablanc avait été envoyé à Djibouti pour prendre les contacts utiles avec l'opposition et améliorer le climat politique du Territoire. Les événements récents ont démontré que, malgré ces instructions, le haut commissaire s'est peu à peu laissé enliser dans la mécanique habituelle de la répression au point d'identifier parfois les intérêts de la France à la cause d'Ali Aref, l'actuel chef du Territoire.

En sera-t-il de même avec le nouveau haut commissaire, Camille d'Ornano, arrivé sur place lundi ? Apparemment rien ne destinait ce haut fonctionnaire français, en poste à Bruxelles, à prendre en charge le Territoire à la veille de son indépendance. Peut-être sa réputation de fermeté a-t-elle joué en sa faveur ? Car le problème le plus urgent n'est pas de manifester de la rigueur vis-à-vis du mouvement indépendantiste, mais de reprendre en main l'administration civile et militaire française en place. De rappeler à l'ordre républicain les éternels nostalgiques de la « colonie » (qui sont particulièrement nombreux à Djibouti, dernière colonie française d'Afrique). Et de remettre à sa juste place le chef du Territoire, qui ne représente plus guère que lui-même.

Personne d'ailleurs ne s'y trompe. Tous les grands partis politiques ont envoyé des observateurs sur place, suivant l'exemple donné par le Parti socialiste, qui a apporté dès le premier jour sa solidarité militante à la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.p.a.i.). Le sort prochain de Djibouti devrait se jouer dès les premières semaines d'activité du haut commissaire. Prendra-t-il immédiatement les mesures qui s'imposent : libération du leader L.p.a.i. Ahmed Dini, arrêt des perquisitions et des déportations ? Rétablira-t-il, autant que possible, les libertés démocratiques dans le Territoire ? Si ces conditions étaient remplies (et elles peuvent l'être presque instantanément), la conférence institutionnelle pourrait se réunir rapidement, à l'initiative du haut commissaire lui-même. Ali Aref ne pourrait plus refuser cette table ronde, ni exiger d'en conserver la présidence.

A certains signes avant-coureurs, on peut légitimement envisager qu'une phase de transition se prépare. Mais Olivier Stirn et Giscard d'Estaing s'obstineront-ils à soutenir Aref ? Si le plan machiavélique dont Stirn et Aref sont convenus lors de leur dernière rencontre à Paris se réalisait (trucage du référendum, passation à Ali Aref de la totalité des pouvoirs de police et soutien militaire français au dictateur de Djibouti), on irait vers un embrasement général et, très probablement, vers une extension du conflit local à l'Ethiopie et à la Somalie.

Les boutefeux du gouvernement français oseront-ils aller jusque-là ?

ALAIN VIVIEN

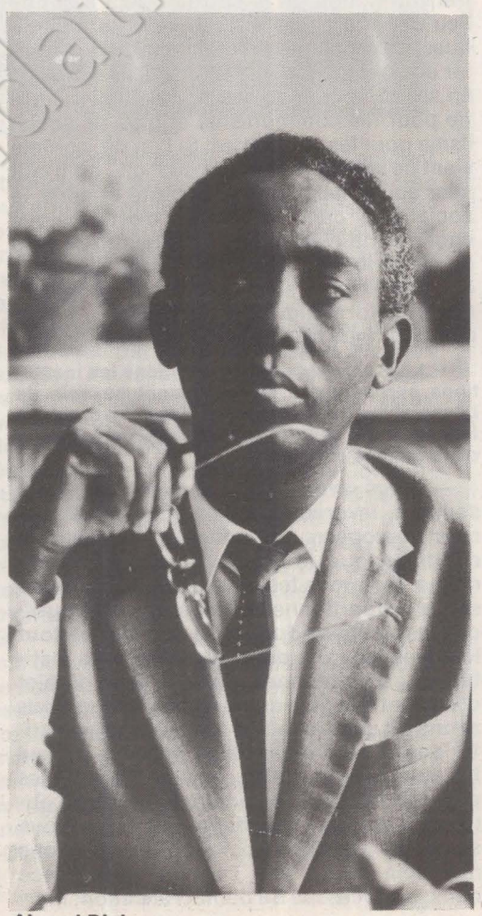

Ahmed Dini.

● Apu Busono Wisoho, Indonésienne, incarcérée depuis 11 ans parce que soupçonnée d'appartenir au P.c. indonésien ; Vyacheslav Chornovil, Ukrainien, condamné à 7 ans de prison plus 5 ans d'exil pour « propagande » ; Emilio Salinas Rosario, Espagnol, incarcéré et torturé pour avoir peint des slogans politiques... Ce sont les trois cas qu'Amnesty International a choisis cette année pour symboliser le malheur de centaines de milliers d'autres prisonniers politiques. Un récital de Claude Nougaro lundi prochain (21 h 15) à l'Olympia aidera à subventionner l'activité que la section française d'A.I. apportera aux campagnes en leur faveur.

changer la vie sociale et économique

GREVE A L'HOPITAL AMERICAIN

Pour la première fois, les 480 employés de l'Hôpital américain de Neuilly sont en grève. Ils ont appris, il y a 10 jours, l'annonce de 45 licenciements. C'est en effet aujourd'hui la ligne suivie par cet établissement (statut privé à but non lucratif) de 145 lits : diminuer les frais de personnel. Ainsi, 39 personnes sont parties volontairement depuis septembre 1975 : elles n'ont jamais été remplacées. Ce n'est pas tout : les prévisions budgétaires pour 1976 prévoient encore 35 licenciements supplémentaires en juillet. Motif de ces mesures : de mauvais résultats financiers et un déficit atteignant plus de 5 millions de francs. En fait : des erreurs de gestion qui ont conduit l'entreprise dans une situation difficile depuis 1967 ; les directeurs se succèdent au rythme d'un par an environ. Craignant pour leur emploi — à juste titre, puisque si toutes ces mesures sont appliquées, c'est un sixième du personnel qui se retrouvera au chômage — le personnel de l'Hôpital américain est donc en grève depuis le 3 février. Il assure les soins des malades présents et les urgences. Mais toute facturation (des laboratoires d'analyse, de la lingerie, du restaurant, etc.) est stoppée. La direction va-t-elle persister dans des décisions qui, de plus, ne permettraient plus d'encadrer sérieusement les malades ?

DURAFOUR ET LA SECURITE SOCIALE

Michel Durafour serait-il nul en calcul ? Ses récentes déclarations sur la Sécurité sociale permettent de se poser la question. Le ministre du Travail, en effet, s'est répandu en affirmations catégoriques, le 26 janvier, à Saint-Etienne, où il prononçait un discours devant l'Assemblée générale des mutilés du travail : il ne faut pas exagérer le montant de la dette patronale à la Sécurité sociale, a-t-il déclaré en substance, il ne s'agit « que d'un milliard de dettes tournantes ».

La C.g.t., elle, estime que ces dettes montent à 6 milliards de francs. Mais, contrairement à Durafour, elle donne cette estimation chiffres à l'appui. La direction de l'Acoss a en effet informé ses administrateurs de la somme des cotisations non recouvrées au 31 décembre 1974. Cette somme, qui n'a soulevé aucune contestation de la part des représentants du ministre du Travail et du ministre des Finances, s'élève à 4 milliards 182 millions. Dont 1 milliard 801 millions pour la seule année 1974. Si l'on ajoute les dettes patronales de l'année 1975, non encore chiffrées, mais sans doute au moins égales à celles de 1974, on arrive bien au total de 6 milliards.

La question reste donc posée : y a-t-il, oui ou non, 6 milliards de dettes patronales à la Sécurité sociale ?

UN TEST POUR ALICE SAUNIER-SEITE

Quand on est blessé, la meilleure stratégie, c'est l'attaque. C'est ce qu'ont dû se dire les conservateurs du Puy-de-Dôme en déclenchant depuis quelques semaines une vaste opération contre l'université de Clermont-Ferrand. Moyen comme un autre d'effacer l'échec de ce cher Michel Debatisse à la présidence de la Chambre d'agriculture et de faire oublier le bruit — gênant pour eux — causé par l'affaire Constantin.

Ces dernières années, les syndicalistes universitaires ont, à Clermont-Ferrand, renforcé leurs positions. Le président de l'université devant être renouvelé, il était clair que serait sûrement élu un membre du Snesup — très probablement Paul Malet, professeur de médecine.

Du coup, cinq U.e.r. groupées autour de Médecine, et où la majorité est conservatrice, se sont mises en devoir de demander subitement la partition de l'université de Clermont. Du côté du nouveau recteur, Jean-Claude Dischamps, et du côté d'Alice Saunier-Seïté, nouveau secrétaire d'Etat aux Universités, cette demande n'a évidemment pas rencontré que des oreilles rétives. Si bien que Alice Saunier-Seïté a finalement annoncé son intention de porter le problème à la connaissance du Conseil national de l'enseignement supérieur et ordonné qu'on ne procède pas à l'élection du nouveau président.

Par le plus heureux des hasards, juste au même moment, le Conseil régional approuvait, sur proposition de l'U.d.r. Audry, un vœu demandant la partition immédiate de l'université. Et ce malgré la vive opposition du sénateur-maire de Clermont, Roger Quilliot, délégué national à l'Education nationale du P.s., qui entendait tout simplement que les choses suivent un cours normal : élection du nouveau président et consultation du Conseil d'université sur le projet de partition.

Car, bien entendu, ledit Conseil n'a pas été invité à opiner sur cette question qui le concerne — faut-il le dire ? — au premier chef. On voit bien la manœuvre : en cassant l'université, les réactionnaires s'en garderaient un bon morceau, tout en mettant hors jeu Paul Malet, puisqu'il est médecin.

En attendant, sans s'en laisser conter, le Conseil d'université a décidé de procéder à l'élection, après quoi il a effectivement élu Paul Malet. Il reste à Alice Saunier-Seïté à confirmer cette élection, car Paul Malet n'a pas obtenu les deux tiers de voix nécessaire à un non-titulaire de chaire pour être élu sans aval ministériel.

Que fera-t-elle ? Les pressions des éléments réactionnaires sont évidemment très fortes. Cependant le secrétaire d'Etat devrait méditer sur le sort de son prédécesseur. A force de multiplier les agissements du même tonneau, celui-ci s'est disqualifié dans l'opinion des universitaires, ce qui l'a amené finalement à être « réaménagé »...

LA C.G.E. SE VENGE

Ce sont des plaintes étranges que porte la direction des Câbles de Lyon contre des syndicalistes : Ambroise Roux, patron de la C.g.e., dont l'usine des Câbles de Lyon, à Clichy est une filiale, poursuit en effet en justice un délégué C.g.t. Pour violences et voies de fait contre un sous-directeur de l'entreprise. Les faits, on s'en doute, ne sont pas aussi simples.

Le 26 mai 1975, les employés des Câbles de Lyon se mettent en grève car ils craignent la suppression d'un atelier occupant 110 personnes. Ce n'est pas la première fois : en matière sociale, l'usine de Clichy a très mauvaise réputation. La preuve : dès le début de cette grève, la direction choisit l'épreuve de force. Le 21 juin, la police fait évacuer les grévistes et la grève continue à l'extérieur de l'usine jusqu'au 17 juillet. Ce n'est pas tout : le 23 juin, deux jours après l'intervention de la police, une voiture blesse neuf grévistes. Cinq sont sérieusement atteints : quatre n'ont toujours pas repris le travail, le cinquième est toujours en maison de repos. On comprend que l'arrivée d'un sous-directeur, une demi-heure après cet « incident », n'ait pas suscité l'enthousiasme des grévistes qui lui font savoir, sans douceur, leur façon de penser. Sans douceur, mais sans violence non plus : le représentant de la direction n'a reçu aucune blessure, aucun coup. Il n'a pas eu une seule journée d'arrêt de travail puisque les employés l'ont vu devant l'usine les jours suivants. Mais la C.g.e. a décidé de se venger. Elle informe immédiatement le Comité d'entreprise qu'elle porte plainte, et qu'elle « se réserve de prendre toutes sanctions qu'elle jugerait utiles, au vu de ces faits et des condamnations qu'ils pourraient éventuellement entraîner ». En clair : si la plainte aboutit, la direction s'en servira pour licencier des militants syndicaux actifs.

SPECIAL



CANTONALES

TOULON: UNE VILLE DE BRIC ET DE BROC

Une tour tout de verre et d'acier, flanquée d'un drapeau bleu-blanc-rouge, dominant le port de Toulon : l'hôtel de ville. Depuis son vaste bureau, strict, bourgeois et confortable, Maurice Arreckx préside aux destinées de la 13e ville de France, et de ses 185 000 habitants. Une ville où il fait bon vivre, à en croire son conseil municipal.

Visiblement satisfait de lui-même, Maurice Arreckx déploie un bilan rose de ses 17 ans de présence à la mairie. « J'attends les critiques avec calme et sérénité ». Il aborde les élections cantonales de mars prochain le sourire aux lèvres. Adhérent depuis septembre 1975 aux Républicains indépendants, dans le but avoué de lutter contre l'opposition, il se présente pourtant « sans étiquette » ainsi que cinq de ses conseillers municipaux.

Et de mettre en avant ses talents de gestionnaire dynamique qui dirige sa ville à l'aide d'un ordinateur. « En quelques années, Toulon a beaucoup évolué », dit-il en arguant des 30 à 35 milliards dépensés à chaque budget annuel. « Je suis prêt à faire la preuve qu'il n'y a jamais eu ici autant de réalisations que ces dernières années. »

Un discours rassurant, en somme, mais démenti par les chiffres. Une enquête du journal « l'Usine nouvelle » (en juillet 1975) classe Toulon 18e des 20 plus grandes villes françaises (hors Paris) pour le niveau et la qualité des services qu'elle offre. D'après cette étude, la capitale varoise bénéficie surtout d'un bon niveau de qualité de vie (4e place), mais elle pèche par l'accueil des entreprises, la qualité du logement et des équipements sanitaires, le niveau de formation de sa population.

Desservie par la proximité de Marseille, Toulon subit une situation d'enclavement. Coincée entre la mer et les collines brûlées du mont Faron, elle souffre de sous-équipement chronique. Arreckx met en avant les réalisations effectuées pendant ses mandats : « 60 % des classes ouvertes depuis 100 ans l'ont été pendant ces 15 dernières années » Mais rien n'existait, ou pratiquement rien, pas plus en matière scolaire que sur le plan sportif ou culturel... Et tout cela reste insuffisant **(voir encadré ci-contre)**, surtout dans le domaine des équipements de quartier dont une ville de cette importance serait en droit de se prévaloir.

Avec un taux de chômage record — 8 %, alors que la moyenne nationale est de 5 % — Toulon subit une crise économique grave.

En 1965, des études de la Fédération varoise du patronat et de la Chambre de commerce concluaient à la nécessité de créer 5 000 emplois nouveaux chaque année jusqu'en 1980, pour faire face à l'expansion de l'arrondissement de Toulon. Mais 3 500 emplois industriels seulement ont été créés et en 1974, c'est un déficit de 650 emplois que l'Assedic a pu constater. Ainsi, de 1973 à novembre 1974, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites passaient de 8 971 à 18 014. Les jeunes et les femmes sont, bien sûr, les plus touchés : 1 diplômé sur 10 trouve du travail à Toulon et le taux d'activité des femmes est très inférieur à la moyenne nationale : 20,8 %.

Encore un triste record : un niveau de salaires parmi les plus bas. Et, pourtant, l'administration et l'arsenal emploient au moins 30 000 personnes correctement payées. C'est dire à quel point le prolétariat toulonnais est exploité. Chérif Fardj, dirigeant C.g.t., cite même le cas de jeunes filles employées comme apprenties dans une grande surface, à raison de 20 heures par semaine, sans la moindre rémunération.

Toute la vie économique de Toulon tourne autour de la présence des industries militaires. D'elles dépend le large secteur du commerce. Sans tradition industrielle, en dehors de l'arsenal, Toulon n'attire pas les entreprises du secondaire ; sans tradition intellectuelle, elle n'attire pas plus le tertiaire, si l'on excepte le secteur des banques qui prospère sur l'épargne varoise, une des plus fortes de

UNE CRECHE POUR 185 000 HABITANTS...

EQUIPEMENTS SOCIAUX
*** Crèche : 1**
Haltes-garderies : 2
*** Maison de soins infantiles : 0**
Instituts médico-pédagogiques pour débiles : 2
Centre psycho-pédagogique : 1
*** Maisons de retraite : 3 (120 personnes au total)**
Foyers troisième âge : 4 (en dehors de Toulon)
Résidences troisième âge : 2 en construction
Foyers pour anciens : 21
*** Foyers de jeunes : 7**
Maison de Jeunes : 1
Foyer pour immigrés : 1 (300 places) pour 18 000 travailleurs
*** Hôpital : 1 469 lits**
Cliniques : 8 (463 lits)
Hôpital de la Marine : 300 lits environ.
Centre d'hébergement : 1
Dispensaire, établissements de quartier : 0
EQUIPEMENTS SCOLAIRES
*** Maternelles : 18 classes pour 7 313 élèves (soit 40 élèves par classe)**
*** Ecoles primaires : 534 maîtres pour 13 308 élèves.**
EQUIPEMENTS SPORTIFS
*** Piscines : 2 + 1 en construction**
*** Gymnases (salles de 40 m x 20) : 5**
*** Stades : 1 de rugby + 1 de football + 1 omnisport scolaire.**
*** Terrains d'entraînement : 8 à 10 et 5 prévus à la Garde.**
*** Patinoire : a cessé de fonctionner.**
*** Grande salle de sport (1 500 spectateurs) : en discussion**
*** Vélodrome : en discussion.**
*** Accès à la mer : l'aménagement de la plage des Mourillons est en discussion.**



La Zup.



Maurice Arreckx.



Port-Marchand.

France. Restent le bâtiment et l'immobilier... Deux valeurs sûres, dans un département méditerranéen en proie aux promoteurs et à la spéculation.

Socialistes, syndicalistes, tous s'accordent pour accuser la mairie d'avoir délibérément refusé l'industrie pour jouer la carte du tourisme et des opérations immobilières. La côte varoise a, jusqu'à présent, su résister aux grandes entreprises spéculatives qui défigurent les Alpes-Maritimes. Mais une vaste opération politique est en cours, amorcée par le déplacement de la préfecture de Draguignan à Toulon. La gauche accuse le Pouvoir de chercher à séparer le Haut-Var de sa côte, les électeurs de gauche des électeurs de droite, pour rattacher la région de Draguignan au département voisin, les Alpes-maritimes, tenu par Jacques Médecin, le plus aisément rallié des « réformateurs ». La côte pourrait alors s'ouvrir aux promoteurs. En particulier le long de la nouvelle autoroute reliant Toulon à Saint-Tropez.

Le plan d'occupation des sols (Pos) que vient de se donner la ville ne contredit pas ce schéma. Malgré la situation, il ne comporte aucune mesure sur l'emploi. Toulon, par exemple, n'a pas de zone industrielle propre : « Il n'y a plus de place, tout est urbanisé », constate le maire, en oubliant de s'en prendre à lui-même. Quant au premier adjoint, il consacre le Pos comme le « document qui met un frein à l'anarchie du passé ». Bel aveu... un peu tardif cependant. Le Pos se définit seulement par un certain nombre de voies rapides et d'autoroutes destinées à contourner ou à traverser une cité en lutte aux embouteillages quotidiens.

Gérard Cras, architecte et militant socialiste, constate que le Pos n'offre aucune vue d'ensemble de la ville. Il se constitue d'opérations ponctuelles. « Les voies rapides qui vont sillonner Toulon n'ont pas été conçues pour relier les quartiers entre eux ; au contraire, elles vont les séparer ». Du point de vue des équipements, un C.e.s. va être transformé en lycée et deux C.e.s. de 900 places chacun vont être construits. 25 classes maternelles s'y ajoutent, « mais c'est nettement insuffisant, il en faudrait le double », souligne l'architecte.



Gérard Febrarou, de la section Ville du P.s.

Visiblement, la municipalité a constaté le besoin en équipements scolaires. Mais, là aussi, la place a manqué : des écoles se retrouvent coincées entre deux voies rapides ! Même chose pour les équipements sportifs. Une vingtaine de terrains ont été répartis dans la ville, mais tous sont petits.

« C'est la manifestation de 20 ans de mauvaise gestion, d'absence totale de réflexion sur l'urbanisme », constate Gérard Cras. Jean-Paul Ferrier, militant socialiste qui se présente contre le maire dans un des six cantons concernés par les élections, porte le même jugement : « L'urbanisme toulonnais s'est limité à quelques opérations immobilières ponctuelles, sans prévoir les équipements collectifs qui auraient dû les accompagner. Il s'agissait seulement de vendre du béton, de faire tourner l'industrie du bâtiment. Quand on fait ça pendant des années, on se retrouve avec une ville de bric et de broc, où s'accumulent les difficultés ».

Supermarché et télé

De même, le Pos ne présente aucune prise de position sur l'avenir de Toulon. Il fait silence sur deux projets essentiels : l'actuel port de commerce va déménager, libérant un espace stratégique dont la mairie voudrait sans doute faire un port de plaisance ; le Pos n'en dit rien, pas plus que du terrain des Lices, au nord de la ville, qui vient d'être racheté à l'armée. Arreckx avait annoncé qu'il ferait l'objet d'une vaste délibération. Puis, sans qu'aucune consultation ait eu lieu, il a parlé d'y implanter la nouvelle préfecture. Gérard Cras accuse : « On va encore y faire une opération de prestige dont les Toulonnais n'ont nul besoin. » Et de se souvenir de la superbe piscine récemment

→

Promoteurs

CAP D'AIL : UN SCANDALE AUX PETITS OIGNONS

Il y a sur la Côte d'Azur des gens qui estiment que les plages sont des endroits trop précieux pour les laisser aux baigneurs. Ainsi en est-il de la plage Marquet, du Cap d'Ail, commune de 4 700 habitants limitrophe de la Principauté de Monaco et qui, croyant profiter du miracle monégasque, est devenue en fait la proie des promoteurs.

En effet, lorsqu'en 1965, Monaco confia à la société Sadim le soin de gagner 22 hectares sur la mer et de construire un port de plaisance, celle-ci eut l'idée de prolonger l'endigage en territoire français, sur la plage Marquet, et d'y créer un port qui serait le pendant du premier. C'était, pour ce groupe financier international, un moyen de doubler l'opération à peu de frais ; d'autant qu'il se trouvait face à une municipalité démunie de ressources et satisfaite de « pouvoir enfin réaliser quelque chose ».

En 1969 est signée entre la Société du Port de Cap d'Ail (S.p.c.a.), filiale de la Sadim, et la municipalité de Cap d'Ail une convention de base. Faut-il le rappeler ? L'Etat seul peut disposer du domaine public maritime. Mais, lorsqu'il consent à en céder une partie — ce qui n'a jamais été explicitement fait dans le cas qui nous occupe — les municipalités jouissent d'un droit de priorité. C'est ce droit de préemption sur 5 hectares du domaine public maritime que la commune cédait à la S.p.c.a., celle-ci s'engageant en contrepartie à endiguer les terrains, à construire le port et à aménager à ses frais les infrastructures de viabilité. Elle devait en outre édifier un terrain de sport, un parking et des jardins publics revenant à la commune. S'ajoutait à cela une somme de 1,5 million de francs pour contribuer à la construction d'un futur centre administratif communal.

Que cherchait la S.p.c.a. en signant une telle convention ? En plus du port de plaisance, il était vaguement question d'un projet immobilier à peine ébauché puisque l'architecte des bâtiments de France demande alors — mais en vain — que lui soient soumis les plans des immeubles à construire.

Ce n'est qu'en juillet 1974, presque dix ans après les premiers contacts, que la commune de Cap d'Ail et la S.p.c.a. présentent aux administrations intéressées un projet de zone d'aménagement concerté (Z.a.c.) englobant la plage, et qui dévoile enfin les véritables projets immobiliers des promoteurs. Il s'agissait d'édifier en bordure du port un grand hôtel de 33 m de hauteur, bénéficiant par contrat d'une plage privée et, le long de la plage Marquet elle-même, une énorme résidence de 200 m de long sur 26 de hauteur. Pourquoi avait-on attendu si longtemps pour en arriver là ? C'est qu'entre-temps le scandale des Marinas, les rapports sévères de la Cour des Comptes, une circulaire ministérielle du 3 janvier 1973 « moralisant » l'aménagement du territoire et prévoyant que « l'utilisation du domaine public maritime doit être fondalement orientée vers la satisfaction des besoins collectifs » avaient quelque peu freiné les opérations. Il fallait donc, avec l'aide du préfet, tourner ces obstacles.

Superbe manœuvre ! Dans un premier temps, on affirme que l'on veut construire un port de plaisance et gagner des terrains sur la mer. On obtient, pour le prix dérisoire de 1,5 million de francs, la propriété de 5 hectares du domaine public maritime... d'autant plus aisés à endiguer qu'ils sont déjà pour les deux tiers hors des eaux, car constitués par les apports d'une vieille décharge et surtout la belle plage Marquet longue de 300 m et large de 70. Dans un deuxième temps, on démolit complètement la plage en question. On la bouleverse, on y apporte des milliers de mètres cubes de terre afin de la couper d'une butte, on la borne par un mur la mutilant à jamais, et, l'ayant transformée en infâme bourbier, on la décrète terrain à bâtir... tout en expliquant aux gens du pays qu'on ne peut décemment pas laisser les choses en cet état et que le mieux, dans ces conditions, est d'implanter un bel immeuble bien propre, bien blanc et bien carré pour gens bien riches.

Il ne reste aujourd'hui de cette plage publique jadis si spacieuse qu'un dérisoire résidu dont une partie sera privatisée par contrat au profit de l'hôtel et qui deviendra pour le reste, car situé à ses pieds, le domaine de fait de l'immeuble.

Mais la municipalité, la préfecture, le ministre de l'Equipement ne sont pas choqués. Pas choqués de savoir que le port était pratiquement terminé lorsque, en 1971, fut délivrée l'autorisation de commencer les travaux. Pas gênés non plus d'affirmer que l'immeuble ne sera pas construit sur le domaine public maritime quand les documents officiels eux-mêmes qualifient ainsi les 5 hectares endigués. Pas embarrassés du tout de plaider le dossier financier de la S.p.c.a. en affirmant que l'ensemble immobilier est le seul moyen de rentabiliser l'intervention de cette société privée. Et, finalement, peu étonnés de lire dans le Journal officiel monégasque que, pour la modique somme de 20 millions de francs — jolie plus-value — la S.p.c.a. envisage d'accorder à la Principauté de Monaco, c'est-à-dire à un Etat étranger, une option de vente sur 2 des 5 hectares du domaine public maritime de Cap d'Ail, domaine imprescriptible et inaliénable aux yeux de la loi, dont elle n'a jamais obtenu la concession de la part de l'Etat. Un comble !

Le député U.d.r. de la circonscription, Emmanuel Aubert, s'accommode parfaitement de cet état de fait et encourage l'incompétente et « apolitique » municipalité de Cap d'Ail à appuyer ce projet. Il lui importe peu que le patrimoine foncier national devienne la chose d'une société privée réalisant de gros profits au détriment de la collectivité...

En cette année 1976 sacrée « année de la qualité de la vie », il sera curieux de voir comment les ministres de l'Intérieur et de l'Equipement vont réagir, eux qui n'ont cessé de soutenir le projet. Un projet dont l'abandon ne ressort même pas d'un effort particulier qu'il faudrait consentir en faveur de l'« environnement », mais de la stricte application des lois en vigueur jusqu'ici consciencieusement violées.

JEAN REY
Délégué national à l'Equipement

TOULON: UNE VILLE DE BRIC ET DE BROC

→ construite, bassin olympique, etc., que seuls peuvent raisonnablement fréquenter les habitants du sud de la ville.

Toulon, livrée aux marchands de béton, a effectivement beaucoup changé depuis dix ans. Fruit de l'urbanisation sauvage, elle a perdu son cachet. Une architecture incohérente a comblé les vides qui séparaient le centre de la ville des trois bourgs du Pont-du-Las, du Mourillon et de Saint-Jean-du-Var. Il s'agit en fait d'un urbanisme de dépolitisation qui a cassé les noyaux structurés où se développaient les relations autour de circuits économiques vivants et populaires.

« Toute l'architecture nouvelle de Toulon est une entreprise de banalisation », constate Gérard Cras. Par exemple, Toulon est la seule grande cité de France à avoir créé une Zup en pleine ville. « On pouvait en faire un vrai quartier, un lieu d'articulation. C'est en fait une Zup classique, de l'espace gelé pour dormir. Rien n'a été prévu pour y vivre. Après le boulot, on va au supermarché ; on rentre chez soi et on regarde la télé ».

Même chose à La Beaucaire, un ensemble H.l.m. de 800 logements. On y constate un certain effort architectural ; les intérieurs sont bien conçus ; dehors, il y a des arbres. Mais, pour tout équipement, la cité bénéficie d'une maternelle et de garages à vélos...

En tant que socialiste, Gérard Cras prône un urbanisme démocratiquement discuté et élaboré. Le cas d'une réflexion collective sur ce thème existe à Port-Marchand, un quartier qui doit être démoli et reconstruit. Les habitants eux-mêmes ont communiqué un programme à la mairie et à la direction départementale de l'Equipement. Ils veulent profiter de la rénovation pour mettre en place des équipements sociaux, crèches, Maison de quartier, dispensaire pour personnes âgées, petits commerces. Ils voudraient que la municipalité accepte de faire une opération non financièrement rentable... Là est le hic.

Cette réflexion est le fruit d'une animation de quartier réussie. Pour Jean-Jacques Céris, animateur de la Fédération des œuvres laïques, la seule association non municipalisée, deux sortes d'« animation » s'opposent. Celle où l'on consomme des loisirs et celle où l'on discute, où les activités sont le support d'une prise de conscience de chacun sur ses problèmes. A Port-Marchand, le foyer de jeunes est devenu une Maison de quartier, un lieu pour le plaisir de se retrouver. Une bagarre avec la municipalité, qui a tenté de fermer le foyer, a largement contribué à souder les habitants entre eux ; à poser leurs problèmes en termes politiques.

Dans la cité du Jonquet, ensemble H.l.m. au nord de la ville, une expérience semblable est en cours. Traumatisée par des incidents raciaux d'août 1973, la cité vit aujourd'hui dans l'indifférence des uns pour les autres. Les communautés ethniques et sociales y sont totalement séparées. Ce qui explique



Gérard Cras, architecte, dans la Zup de Toulon.

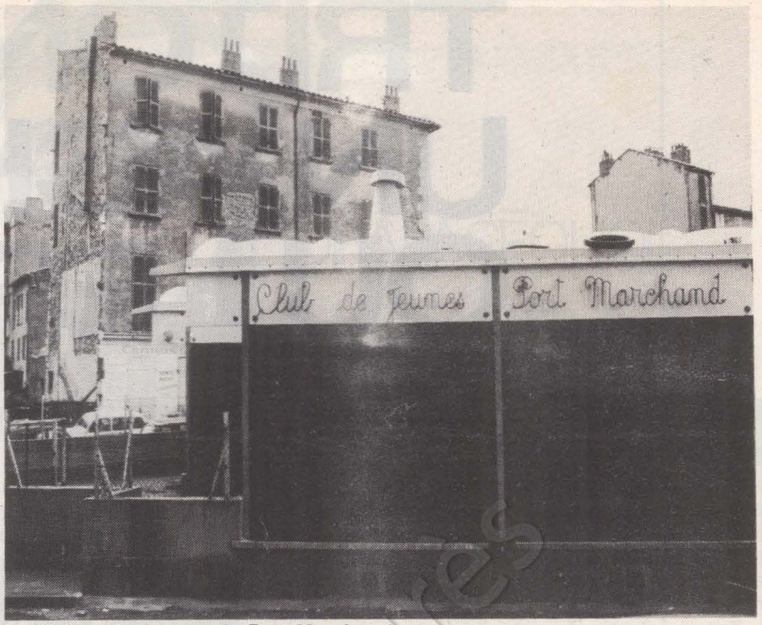

La Maison de jeunes de Port-Marchand.

sans doute les difficultés qu'éprouve la Maison de quartier à voir le jour ; mais la rend plus indispensable encore.

Urbanisme répressif

Toulon, capitale du racisme, a-t-on dit un peu partout. De l'avis des Toulonnais, la tension de 1973 s'est beaucoup apaisée. Sans doute pas grâce aux bons offices de la municipalité qui avait à l'époque publié un communiqué des plus ambigus... Rappelons qu'avant d'être RI, Arreckx a été UNR. Il a rompu en 1962, à la suite des accords d'Evian... Auparavant il avait été élu grâce au soutien de mouvements catholiques fort réactionnaires qui n'hésitent pas à le soutenir encore aujourd'hui face aux « gauchistes ».

Malgré tout, avec une population d'immigrés de 18 000 personnes, Toulon vit relativement harmonieusement. Les problèmes existent cependant dans les grands ensembles où les communautés pied-noir, nord-africaine et gitane s'intègrent mal. Ici aussi, l'urbanisme répressif a sa part de responsabilité : dans les vieux quartiers, comme la Basse Ville, les conflits raciaux n'ont pas cours. Au contraire, la communauté nord-africaine contribue largement à animer la vie du quartier.

Dans l'avenir, le problème risque de se poser car le processus classique de démolition et de rénovation des vieux quartiers tend à transformer la Basse Ville en petit Saint-Germain-des-Prés. Entre les prostituées et le marché provençal, une belle opération immobilière s'apprête à démarrer, chassant les habitants actuels vers la banlieue. Encore un combat en perspective qui s'inscrit dans le cadre de la campagne menée par les socialistes pour qui la lutte urbaine est la base de l'action militante.

L'expérience a montré que la réflexion sur la vie dans la ville débouchait immanquablement sur une réflexion politique. La vie de loisir dépend de la vie de travail. Les choix de la municipalité en matière d'urbanisme et d'équipement ne peuvent être séparés de ses choix politiques : l'urbanisation sauvage profite aux classes bourgeoises, de même que l'absence d'équipements sociaux tend à vider de sa substance la vie des quartiers. Au-delà des critiques esthétiques, cette architecture de cages à lapins remplit son office de dépolitisation. Ce que Gérard Cras résume en décrivant les immeubles de Port-Marchand comme des « terrains de football verticaux ».

Ces problèmes font partie intégrante de la campagne socialiste des cantonales. « Notre stratégie est de regrouper et d'articuler les multiples petits sujets de mécontentement qui naissent du sous-équipement, explique Jean-Paul Ferrier. Pour l'instant, les Toulonnais n'en ont pas pris conscience. Sans doute le soleil et la mer font-ils passer la pilule ».

Le but est de combattre le fatalisme pesant sur les militants eux-mêmes qui disent volontiers : « Toulon, ville de la Marine, est aussi une ville de droite ». « Pas du tout, répond Jean-Paul Ferrier, une tradition ouvrière et communiste existe à Toulon ». Depuis 1971, le score de la gauche s'est sans cesse amélioré, Mitterrand réalisant son score national aux présidentielles, dans une ville qui a largement élu l'U.d.r. Aymeric Simon-Lorière comme député.

Quant à Arreckx, il est passé aux dernières municipales avec 70 % des voix et se targue d'être l'administrateur de Toulon resté en place le plus longtemps depuis 1180. Aussi espère-t-il que sa liste municipale et « apolitique » l'emportera une fois de plus. De leur côté, les socialistes comptent jouer le premier tour des municipales en attaquant le maire sur son propre terrain : la gestion de la ville. Reste à savoir si la masse de la clientèle d'Arreckx, petite bourgeoisie commerçante, catholiques et rapatriés, est prête à virer de bord.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

« ENLEVEZ L'ARSENAL ET TOUT SAUTE »

« Enlevez l'arsenal à Toulon, tout le monde prend le fusil, y compris les petits-bourgeois » : Gérard Febrarou, de la section Ville du P.s. toulonnais, résume ainsi la situation politique et économique de la capitale varoise.

La situation de l'emploi à Toulon est simple : l'arsenal a près de 10 000 salariés, mais on compte qu'environ 25 000 personnes en vivent. La Marine représente également un gros poste : 80 000 personnes en vivent directement dans le Var, dont 21 000 hommes pour la région de Toulon. On estime que l'apport financier de ces activités « para-militaires » représente les 3 /5 de l'apport financier à l'économie locale.

L'administration, quant à elle, est le second employeur toulonnais et le premier du département. Le reste, c'est le commerce essentiellement qui vit surtout des activités dérivées du secteur militaire. Donc,enlevez l'arsenal et tout saute...

C'est d'ailleurs la grande crainte des syndicalistes qui voudraient que l'arsenal entame sa reconversion rapidement, profitant en cela d'un personnel hautement qualifié. En attendant, les entreprises sous-traitantes ont des difficultés : 400 salariés vont être licenciés dans les mois qui viennent.

Deuxième pilier de l'économie locale : le bâtiment et les travaux publics, qui regroupent plus de la moitié des effectifs du secteur secondaire. Avec près de 30 000 salariés, la construction est la première activité économique du département. Grâce au sacro-saint tourisme : si le Var représente 1 % de la population française, il engage 3 % des mises en chantier nationales. Il s'agit de résidences secondaires, puisque la part des logements aidés est très inférieure à la moyenne nationale : 3,6 % dans le Var contre 31,4 % !

Les efforts entrepris pour attirer les industriels et les activités tertiaires n'ont pas abouti. La zone industrielle de la Garde est pleine, pourtant, mais seulement grâce à la décentralisation d'entreprises toulonnaises. La seule implantation récente, Sud-Acier, bat de l'aile : ses ouvriers travaillent actuellement 32 heures par semaine.

De plus, ces zones industrielles, qui ont constitué l'essentiel de la politique des élus varois en matière économique, n'ont pas apporté d'emploi ; leur taux d'occupation est ridiculement faible : 17 emplois à l'hectare dans l'aire toulonnaise, contre une moyenne nationale de 30 à 40 emplois par hectare... En somme, les zones industrielles sont couvertes d'entrepôts.

Toutes les grandes voies de communication (chemin de fer et autoroutes) passent au nord du département ; Toulon n'est relié au reste du monde par autoroute que depuis peu de temps. Encore le trajet est-il hors de prix : 7,50 F pour les 50 km qui la séparent de Marseille.

Dans ce cadre, on comprend comment une personnalité du type d'Arreckx a pu rester aussi longtemps maire d'une municipalité aussi importante. Payant peu d'impôts locaux, les Toulonnais n'ont pas non plus un niveau d'exigence en équipements collectifs très élevé. Petite et moyenne bourgeoisies liées au milieu maritime, sans volonté d'expansion, constituent la masse d'électeurs d'un maire peu aventureux, soucieux d'une image de marque de « bon-gestionnaire-au-service-de-ses-concitoyens »...

TRITON : UN ACHETEUR... OU LES C.R.S.

Un des plus longs conflits de France : voilà plus d'un an, le 21 janvier exactement, les 150 licenciés des Etablissements Triton décidèrent d'occuper leur entreprise. Depuis cette date, sans samedi, sans dimanche, sans vacances, ils n'ont jamais cessé de veiller pour empêcher la fermeture de leur entreprise, ni de se battre pour défendre leur emploi.

Triton, c'est une entreprise moyenne à tradition familiale spécialisée dans la construction de machines à laver industrielles : aussi bien des lave-vaisselle pour collectivité, capables de nettoyer 500 à 10 000 assiettes à l'heure, que des machines destinées à débarrasser des pièces mécaniques de leurs copeaux métalliques, dans l'industrie automobile par exemple.

D'une technologie avancée, cette entreprise fournit 60 % du marché français. Mais, un jour, la direction de l'entreprise a prêté l'oreille aux propos du ministre des Finances — à l'époque, Valéry Giscard d'Estaing. Aux côtés de Georges Pompidou, il a exhorté les entreprises à se décentraliser et à exporter davantage. Toutes les facilités de crédits leur seront accordées. Les établissements Triton suivent cette politique à la lettre. Une nouvelle usine voit le jour, à Tonnerre, dans l'Yonne, pour permettre à l'entreprise de s'étoffer comme elle le prévoit grâce à l'industrie automobile.

Mais les politiques économiques se suivent et ne se ressemblent pas. Avec la récession et l'encadrement du crédit, les établissements Triton, endettés, sont frappés de plein fouet. Le 15 février dernier, la liquidation des bien est prononcée. Le passif est estimé à 5 millions. « Avec 4 millions, affirme Robert Vialle, responsable syndical de la C.g.t. (seul syndicat représenté chez Triton), l'entreprise pouvait repartir ». Une estimation sérieuse : ce sont les cadres de l'entreprise, solidaires des travailleurs, dans leur quasi-totalité, qui l'ont établie. « Au lieu de cela, ils ont préféré nous verser 6,5 millions de francs d'indemnités de licenciement. Quand on a parlé de cette absurdité au ministère du Travail, on nous a répondu que c'étaient deux caisses différentes qui n'avaient rien à voir entre elles ! », s'indigne Marcel Raemy, directeur financier chez Triton, venu aujourd'hui prendre, comme tout le monde, son tour de garde pour la nuit dans l'usine de Bagnolet.

Depuis un an, « les Triton » ne sont pas restés les mains dans les poches. Au point que quelques conseillers techniques au ministère du Travail et de l'Industrie en sont exténués.

« Pensez ! Nous en sommes à notre 47è délégation chez eux, sans parler des interventions tous azimuts ! comptabilise Germain Bodénan, secrétaire de la section C.g.t. chez Triton. Nous, on a la résistance et on sait pour quoi on se bat. Ce n'est pas le cas dans les ministères. Je vous assure qu'ils ont l'air plus éprouvés que nous ! »

5 jours d'hôpital

Organisés, les Triton le sont : différentes commissions fonctionnent chaque jour pour faire connaître leur conflit, contacter les autres travailleurs, organiser des loisirs pour que le moral des troupes reste bon et, surtout, chercher de nouvelles idées de manifestation pour ne pas devenir les oubliés de la « crise ». De l'imagination, ils en ont fait preuve avec leurs lancers de ballons dans les halls de gare, leur défilé à vélo, les bals, les opérations portes-ouvertes, et bien d'autres encore.

La solidarité, ils en ont reçu de tous les côtés, des partis de gauche et des syndicats. Dans ce local commercial qui est devenu le quartier général de la C.g.t. depuis le début de l'occupation de l'usine de Bagnolet, les murs parlent. Couverts d'affiches et de pan-

Framatome: le baron cherche la guerre

Peugeot, Berliet, Citroën, Simca, Chrysler : autant d'entreprises qui ont su se rendre tristement célèbres en élevant les milices patronales au rang d'institution. A cette liste déjà longue, il convient aujourd'hui d'ajouter un nom : celui de Creusot-Loire. A l'heure même où le baron Empain entre au C.n.p.f., on commence à connaître la politique « sociale » adoptée dans ses usines. Une politique qui n'a rien à envier aux entreprises les plus dures. A Creusot-Loire aussi, de curieux employés intérimaires apparaissent ici ou là, et, visiblement, ce n'est pas à leur compétence professionnelle qu'ils doivent leur engagement. A Creusot-Loire aussi la chasse aux militants syndicaux prend des proportions inquiétantes. Et nouvelles. Car le baron Empain ne se contente pas d'imiter un comportement désormais classique, il innove. Ce ne sont plus seulement les militants ouvriers qui sont en butte à l'intimidation ou à la menace : les cadres aussi sont visés. Après le nettoyage des ateliers, celui des bureaux d'études vient de commencer.

Le banc d'essai : Framatome, une filiale de Creusot-Loire, construisant les réacteurs des centrales nucléaires françaises, dont le siège est à La Défense. Là, 1 300 personnes (ingénieurs et techniciens pour la plupart) font connaissance avec les nouvelles méthodes de direction du vice-président du C.n.p.f. Ils font aussi connaissance de collègues étranges qui, depuis le printemps dernier environ — époque à laquelle des salariés de Framatome s'étaient mis en grève pour obtenir des augmentations de salaire — font régner dans la maison un climat pour le moins désagréable : espionnage, fouille des tiroirs des délégués syndicaux, menaces et provocations. Principales victimes : le délégué C.g.t., Maurice Millereau, et le délégué C.f.d.t., Gérard Mahaud.

Espionnage : le 22 octobre 1975, déjà, Maurice Millereau avait porté plainte auprès du procureur de la République ; des bureaux de militants syndicaux avaient été fouillés, des documents avaient disparu. Tous les bureaux « visités » étaient ceux de délégués de la section syndicale C.g.t., d'où disparurent projets de tracts, cahiers de votes, et même le trousseau de clefs de l'appartement d'un délégué.

Ensuite, c'est l'escalade. La femme de Millereau reçoit des coups de téléphone anonymes l'avertissant, en termes choisis (« On va lui faire sa fête », « On va le mettre en l'air ») qu'il devrait renoncer à distribuer le journal d'entreprise de la C.g.t. Une escalade qui tourne à l'hystérie. Un tract diffamant les syndicats est distribué : il utilise, en guise de signature, le nom et l'adresse du délégué C.g.t.

Le délégué C.f.d.t., Mahaud, n'est pas épargné : ainsi certains de ses collègues et de ses voisins reçoivent en son nom un photomontage pornographique : on y apprend que les Editions Mahaud (référence : l'adresse de Mahaud) proposent en exclusivité « le livre pornographique le plus osé que l'on ait jamais osé publier ». Autre genre de tracasserie : de petites annonces passées dans la presse, mettant en vente les appartements des deux délégués ! Millereau a même la surprise de voir dans « le Parisien libéré » que son appartement est libre pour « cause décès ».

Des actes qu'il faut rapprocher d'un procès qui s'est tenu il y a quelques mois à Lyon. En octobre 1975, trois hommes comparaissent devant le tribunal de grande instance de la ville. Ils doivent expliquer pourquoi ils ont organisé une expédition d'intimidation (matraques et coups de poing américains à l'appui) contre des grévistes et des militants C.g.t. de la région. Ils sont condamnés à des peines de prison, allant de 2 mois avec sursis à six mois dont quatre avec sursis. L'un de ces hommes est responsable de la sécurité Framatome à Chalon-sur-Saône, l'autre a des liens avec l'usine Creusot-Loire de Chalon. Canal de recrutement de ces employés musclés : la Siter, une société d'interim qui a déjà fait parler beaucoup d'elle. Une société qui, visiblement, plaît beaucoup à Creusot-Loire, puisque les sociétés du baron Empain y recrutent de plus en plus d'« intérimaires » — de nombreuses factures de la Siter à Creusot-Loire montrent d'ailleurs l'ampleur du phénomène. Framatome, comme les autres, ne néglige pas cette main-d'œuvre et emploie toujours aujourd'hui du personnel de la Siter. De quoi avoir les plus grandes inquiétudes pour l'avenir...

M. B.

neaux, ils racontent le conflit Triton, la volonté de ne pas se laisser enfermer dans une usine. Ici, ce sont des affiches de soutien pour les salariés des imprimeries Chaix et Chaufour. Là, sur un poster, un poème de Pablo Neruda, avec en fond la grande ombre du poète chilien, voisine avec une immense photo de manifestants matraqués par des policiers. « C'était le 2 janvier, quand nous sommes allés porter nos vœux au président de tous les Français, commente Vialle. Sans crier gare, alors que tout se passait dans le plus grand calme, la 82e brigade d'intervention a chargé. Il y a eu 5 blessés. J'ai moi-même passé 5 jours à l'hôpital »... « J'ai vu un travailleur de près de 60 ans traîné à terre et roué de coups de pied et de coups de matraque, raconte un cadre de Triton. Tout ça parce qu'il avait perdu son travail ! Ce jour-là, j'ai vraiment compris à quel bord j'appartenais ! »

Cette réaction, depuis le début du conflit, de mensonge en humiliation, ils sont nombreux à l'avoir eue chez Triton. « Avant, le paternalisme était roi, ici ! raconte Vialle. Personne ne connaissait personne. Chacun se débrouillait. Il n'y a qu'à voir : l'usine comptait à peine 20 syndiqués. Maintenant, la C.g.t. a une cinquantaine d'adhérents, sans parler des très nombreux sympathisants ».

« Dans ce conflit, ce qui nous fait le plus rager, explique Bodénan, c'est de penser qu'avec 10 % de plus par mois nous serions productifs ! Il faut bien être Ceyrac pour s'imaginer qu'on est heureux d'être chômeur, même indemnisé à 90 % ! Surtout que l'entreprise est rentable : Michel d'Ornano l'a reconnu à plusieurs reprises et même par écrit le 20 juin dernier. Entretenue comme elle l'est, il nous faudrait à peine 10 jours pour remettre l'usine en marche ! »

Les clients ? « Depuis une semaine, ils se bousculent au téléphone, raconte un O.p.1. de Bagnolet. Tout à l'heure encore, on nous appelait du Togo... Quand ils ont su que nous acceptions de livrer aux Russes des machines commandées et payées bien avant le dépôt de bilan, ils ont cru que c'était reparti. Nous avons toutes les peines du monde à leur expliquer que nous ne pouvons pas prendre leurs commandes. »

Pour la C.g.t., une solution industrielle existe : la qualité des productions Triton, le réseau commercial national et international dont a su se doter cette entreprise sont autant d'avantages qui lui permettent d'étayer sa démonstration. Le nouveau plan du ministère de l'Industrie concernant le développement des machines-outils vient encore apporter de l'eau au moulin des Triton. « Même s'il faut nous rappeler vigoureusement au bon souvenir de M. d'Ornano ! », affirment les travailleurs.

Un acheteur ou les C.r.s. : de toute façon, les Triton attendent de pied ferme. A leur actif, une expérience solide : celle d'un an d'occupation.

CHRISTINE COTTIN



'enfant apprenait à écrire.

Il savait déjà tracer des lettres et des mots, il composait des phrases.

Parfois, dans les passages délicats, son père lui tenait la main.

Il venait d'écrire une phrase belle et ronflante qui n'en finissait pas.

— A la fin d'une phrase tu mets un point.

— Dis, papa, c'est quoi un poing ?

— C'est un signe de ponctuation.

— On lève un poing ?

— Non, petit, on pose un point, après de longues réflexions.

— ...

— Ton silence, mon fils, s'appelle des points de suspension.

— ? ? ?

— ! ! !

— ;

Ils venaient en très peu de temps d'aborder tous les points essentiels. C'était un petit garçon très doué.

— Dis, papa, s'il n'y avait plus de poing, les phrases ne s'arrêteraient plus ?

— Il ne faut pas qu'elles s'arrêtent définitivement ; le dialogue est une recherche permanente et un signe doit être de son temps.

— Aujourd'hui, papa, c'est le temps de quels signes ?

— Celui des nouvelles ponctuations

main tendue de suspension

main tendue et virgule

main tendue d'exclamation

main tendue d'interrogation.

Ils venaient encore de faire un bond considérable en avant vers la Connaissance.

— Papa, si je dis « Tout vient à main tendue à qui sait attendre » suis-je de mon temps ?

— Certainement car sans passer la main, il est préférable de donner un coup de main qu'un coup de point.

— En somme, reprit le fils, la main tendue, c'est le pied !

La formule bien qu'expressive était un peu vulgaire. Le père sentit le bleu blanc rouge de la colère lui monter au front, mais l'heure était à la détente, aussi se ressaisissant, il retrouva bien vite son teint de Rose (au poing).

— Dis, papa, c'est quoi un poing cardinal ?

— C'est la manière de définir en peu de mots un chrétien marxiste.

— Et un poing noir ?

— C'est un anarchiste.

— Et un poing de côté ?

— C'est un poing qui est remplacé par une main tendue.

La nuit était venue. On pouvait voir, à travers la fenêtre, la lune briller au-dessus du clocher comme une main tendue sur un i.

Le fils avait encore tant de choses à demander et le monde allait si vite, mais il avait bien travaillé ce soir et maintenant il avait sommeil, il referma ses cahiers.

Le père le prit tendrement dans ses bras, le porta, jusqu'à sa chambre et le borda dans son lit.

Cinq minutes après l'enfant dormait à poings fermés.

Armée espagnole

LA PREMIERE FISSURE

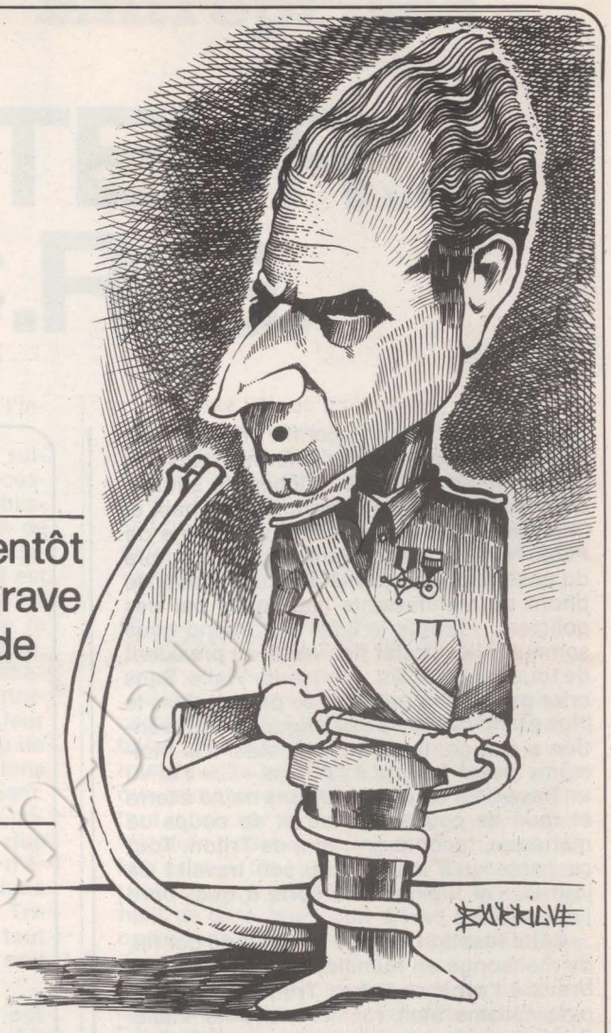

Le procès de 9 officiers progressistes qui va bientôt s'ouvrir à Madrid constitue une erreur politique grave pour le régime, car il va consacrer la division de l'armée et surtout démontrer que l'opposition espagnole peut désormais compter sur l'appui d'une partie importante des forces armées.

Avant la fin du mois de février, les autorités militaires espagnoles auront fixé une date précise pour le procès de dix officiers — neuf d'entre eux sont détenus depuis le mois de juillet dernier et le dixième est en exil. Ces dix officiers sont accusés d'appartenir à l'Union militaire démocratique (U.m.d.), organisation clandestine à l'intérieur de l'armée espagnole, dont l'existence était ignorée de l'opinion — nationale et internationale — jusqu'à l'arrestation des accusés. Ce procès, qui n'a pas beaucoup retenu l'attention de la presse espagnole — pourtant plus « ouverte » désormais — a été étrangement boycotté par la presse internationale.

Pourtant, ce procès va constituer — dans la mesure où les peines encourues sont de 12 ans de prison et l'expulsion de l'armée — un événement politique d'une importance capitale dans l'évolution du processus démocratique.

Tout au long des 40 dernières années de régime franquiste, les forces armées espagnoles, très étroitement contrôlées par la hiérarchie, sont apparues comme un appareil de coercition, fidèle sans réserves au général-dictateur et imperméable aux problèmes sociaux et aux alternatives politiques. Ce procès inflige un démenti à ce postulat : l'armée espagnole a, elle aussi, été finalement pénétrée, et plus sérieusement qu'on avait pu le croire, par les courants d'opposition à l'Etat totalitaire.

Par ailleurs, le jugement consacrera un fait politique d'une importance indéniable : à savoir que les forces armées espagnoles sont divisées — contrairement à ce que voudrait faire croire la propagande officielle — et qu'une partie importante de cette armée cherche d'ores et déjà la réconciliation avec son peuple.

« Ce jugement va être le point de départ pour l'union du peuple et de l'armée, ce qui sera un fait déterminant pour le processus démocratique », disait un dirigeant de la gauche espagnole ces derniers jours. C'est pourtant un accident fortuit qui a permis qu'aujourd'hui nous en sachions un peu plus sur l'U.m.d. En effet, quand les militaires progressistes furent arrêtés, l'un d'entre eux, le capitaine d'aviation Dominguez se trouvait en vacances à l'étranger. En apprenant l'arrestation de ses camarades, il choisit l'exil et devint le porte-parole de l'U.m.d. à l'extérieur. C'est ainsi que, le 15 octobre dernier, il tint une conférence de presse à Paris afin de révéler à l'opinion internationale l'existence et les caractéristiques de son organisation.

L'U.m.d. est née en novembre 1974, quelques mois après le 25 avril portugais — les hommes de l'U.m.d. reconnaissent d'ailleurs l'influence décisive que les événements du Portugal eurent sur la constitution de leur mouvement, tout en récusant toute analogie avec les objectifs du Mouvement des forces armées portugais. L'U.m.d. se présente comme une organisation professionnelle visant à un double objectif : création d'une armée efficace, au service du peuple et non de l'oligarchie au pouvoir. Mais, pour atteindre ce but, les militaires progressistes prévoient un préalable politique : le rétablissement des libertés et des droits de l'Homme en Espagne. Assurant que, une fois la liberté restaurée, ils retourneraient dans leurs casernes et ne tenteraient pas d'intervenir dans la vie politique.

Les membres de l'U.m.d., dans laquelle convergent diverses tendances politiques, s'imposent une restriction : n'appartenir à aucun parti. Mais ils assurent être en contact avec tous les partis, particulièrement avec la Junte démocratique et la Plate-forme de convergence démocratique, qu'ils souhaiteraient voir prochainement réunies en une seule organisation d'opposition. Depuis sa formation en 1974, 400 officiers — c'est le chiffre donné par les dirigeants de l'U.m.d. — se sont joints au mouvement.

La décolonisation hâtive du Sahara, décidée par le gouvernement de Madrid, a accru le malaise au sein de l'armée et considérablement renforcé le prestige de l'U.m.d., favorable au Front Polisario.

Les irrégularités sont d'ores et déjà manifestes — ce qui ne manque pas d'augmenter le trouble au sein des forces armées. Ainsi, depuis le début de leur détention en juillet dernier, les neuf officiers ont changé cinq fois de prison ; ils n'ont pas eu la moindre occasion de communiquer entre eux et les visites de leurs familles ont été réduites au strict minimum. Leur solde a été réduite et, pour venir en aide à leurs familles qui se trouvent dans une situation précaire, l'U.m.d. a constitué une caisse de secours. De plus, ils n'ont pas obtenu d'être défendus par des avocats civils, des défenseurs militaires étant commis d'office. Enfin, ces derniers se sont vu accorder cinq jours pour préparer leur défense à partir d'un dossier qui comportait quelque 3000 pages.

En prévision du procès, les services secrets de l'armée espagnole (S.I.e.) ont déjà mis au point un véritable scénario. L'audience aura lieu dans une salle exiguë, seuls seront autorisés à entrer une dizaine de journalistes « de confiance » et des observateurs officiels venus de la plupart des garnisons du pays et... triés sur le volet. Avant la mise au point de ce scénario, l'U.m.d. s'était adressée à diverses organisations internationales, entre autres — pour la France — aux Conventions pour l'armée nouvelle, afin qu'elles obtiennent d'être invitées au procès à titre d'observateurs. Seules sans doute elles auraient pu témoigner objectivement devant l'opinion publique du déroulement du procès.

Si le régime et les services secrets ont su si bien préparer leur mise en scène, l'opposition a, elle aussi, mis au point sa riposte. Tous les partis et organisations politiques démocratiques se sont déjà solidarisés avec les officiers détenus et mènent une intense campagne à travers tout le pays en leur faveur. Bien que récusés par l'autorité militaire, les défenseurs civils choisis par les inculpés sont tous des personnalités connues de l'opposition espagnole : les démocrates-chrétiens Ruiz Jimenez et Gil Robles, les socialistes Tierno Galvan et Peces Barba, etc.

En fin de compte, ce procès est une grave erreur politique pour le régime madrilène. Son issue, indépendamment des peines de prison qui frapperont les inculpés, lui sera doublement néfaste. Car il va consacrer — ou, plutôt, il consacre déjà — la division de l'armée entre démocrates et tenants de la dictature ; et, surtout, il montrera que l'opposition espagnole peut désormais compter sur l'appui précieux d'une partie de plus en plus importante des forces armées.

DANIEL TABER

changer la vie politique internationale

ECONOMISTES MILITANTS DE TOUS LES PAYS...

Durant la semaine du 2 au 7 février 1976 s'est tenu à Alger le premier congrès des économistes du tiers-monde. Cette manifestation, la première du genre dans l'Histoire des trois continents, a été complètement passée sous silence par la presse capitaliste pour des raisons évidentes, car elle constitue la première réponse organisée sur le plan idéologique, politique et scientifique aux pays riches. Une des phrases clés du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Mohamed Seddik Benyahia, dans un discours remarquable que chaque socialiste devrait méditer, donne le ton : « Il faut élaborer une réflexion théorique et économique réellement militante. » Rejoignant l'authentique pensée de Marx, exprimée dans une des Thèses sur Feuerbach : « Il ne s'agit pas seulement d'expliquer le monde, il s'agit de le transformer ». Ce congrès avait pour but de donner à tous les peuples qui sont victimes de l'impérialisme une stratégie pour faire front à l'exploitation dont ils sont les victimes. Le combat doit se poursuivre dans trois directions : récupération des ressources naturelles, développement agricole et industriel, remise en cause du rôle de dépendance où l'on souhaite cantonner les pays du tiers monde.

Les 300 participants se sont regroupés dans 6 commissions destinées à approfondir ces thèmes généraux : l'enseignement de la recherche économique, les problèmes de technologie, les problèmes financiers, le contrôle des ressources naturelles, la coopération économique, le développement économique et la lutte contre l'ordre économique actuel. Un petit nombre d'économistes progressistes originaires du monde occidental avaient été invités comme observateurs. Parmi ceux-ci, quelques économistes français qui sont engagés de façon militante dans la lutte se sont retrouvés et étaient heureux de participer à ce congrès.

Il est très probable que, au cours des années à venir, ce congrès permettra l'élaboration d'une théorie et d'une doctrine authentiquement socialistes et unifiées, car, comme le rappelait « El Moudjahid » dans une de ses opinions-débats, « il serait erroné de partir de l'idée que les chercheurs du tiers monde ont tout à refaire. Loin de là. Leur action se situe dans le prolongement des efforts déployés par leurs prédécesseurs scientifiques. Il existe des instruments d'analyse valable et universelle que nous devons utiliser. La pensée révolutionnaire est une ! »

CHRISTIAN GOUX

ANGOLA : LA R.P.A. S'AFFIRME

Reconnue maintenant par 27 pays membres de l'O.u.a. (donc par la majorité), la République populaire vient d'abriter à Luanda les travaux d'une conférence extraordinaire de l'O.s.p.a.a. (Organisation de Solidarité des Peuples d'Afrique et d'Asie) qui a manifesté son total appui au jeune Etat. Sur le plan militaire, la prise de la dernière ville tenue par le F.n.l.a. au Nord (Santo Antonio do Zaïre) et celle, au Sud, de Huambo, principale ville contrôlée par l'Unita, transforment sensiblement la situation.

L'avancée militaire et diplomatique de la République populaire d'Angola est telle que Mobutu lui-même semble prêt à modérer ses positions. On parle à l'étranger d'éventuelles négociations entre la R.p.a. et l'Unita de Jonas Savimbi. Elles semblent logiques, vues de l'extérieur, mais certains dirigeants du M.p.l.a. outre qu'ils les rejettent, ne cachent pas qu'elles seraient difficiles, car disent-ils, « les masses qui nous soutiennent auraient du mal à les comprendre ».

LA VALSE DES POTS-DE-VIN

La R.f.a. avait dans les années 60 acheté 700 Starfighters à la firme américaine Lockheed. 177 d'entre eux se sont abattus au sol, causant la mort de 85 pilotes. Tout cela grâce à des pots-de-vin. Mis à part cet aspect tragique, l'affaire commence à devenir amusante. Que les grosses compagnies nationales ou multinationales pratiquent la corruption à grande échelle ne saurait surprendre, mais il est toujours intéressant de se rafraîchir la mémoire sur un cas concret. La Lockheed (dont le dossier vient sur la sellette après celui d'autres multinationales) s'est imposée sur certains marchés mondiaux grâce à d'importants et réguliers pots-de-vin destinés à des hommes politiques de tout premier plan.

Beaucoup de pays semblent avoir été victimes de ces pratiques, parmi lesquels la Grèce, la Turquie, la Colombie et le Danemark, mais les exemples les plus intéressants sont ceux de l'Italie, du Japon, de la Hollande et de la R.f.a. A Rome où le scandale est monnaie courante, les nouvelles révélations n'ont guère ému. Il suffira d'ajouter quelques noms à la liste des corrompus connus. Il en irait de même au Japon, où l'ancien Premier ministre Tanaka est de nouveau compromis, si le pays n'était pas en pleine phase électorale. Le cas de la Hollande est déjà plus intéressant puisque c'est un membre de la famille royale, redoutable homme d'affaires, qui est mis en cause. Mais il est surtout plaisant d'apprendre que les deux personnalités ouest-allemandes incriminées sont le général Rall et Franz-Josef Strauss. Le premier avait dû démissionner l'année dernière de ses responsabilités en raison d'un étrange voyage en Afrique du Sud. Quant au second, il s'est rendu célèbre comme défenseur intransigeant de l'ordre et de la morale. Nous apprenons pourtant que Lockheed a, entre 1961 et 1964, versé 10 millions de dollars à un compte en banque munichois et que les relations entre Strauss (alors ministre de la Défense) et le représentant de la firme américaine en Allemagne étaient si bonnes que le premier avait accepté d'être parrain d'un des enfants du second. 10 millions de dollars valent bien une messe de baptême.

Toute cette vase est remuée alors que l'on reparle du « marché du siècle ». Les Belges, qui avaient opté pour l'avion américain contre la promesse de participer à sa fabrication, découvrent un peu tard qu'ils ne tireront presque aucun bénéfice de leur choix, car la compagnie nord-américaine refuse d'honorer ses engagements. Quant aux Français, ils sont eux aussi jugés. En Hollande, cette fois, pour avoir tenté de soudoyer deux députés du Parlement néerlandais. Il y a vraiment quelque chose de pourri au royaume du capital !

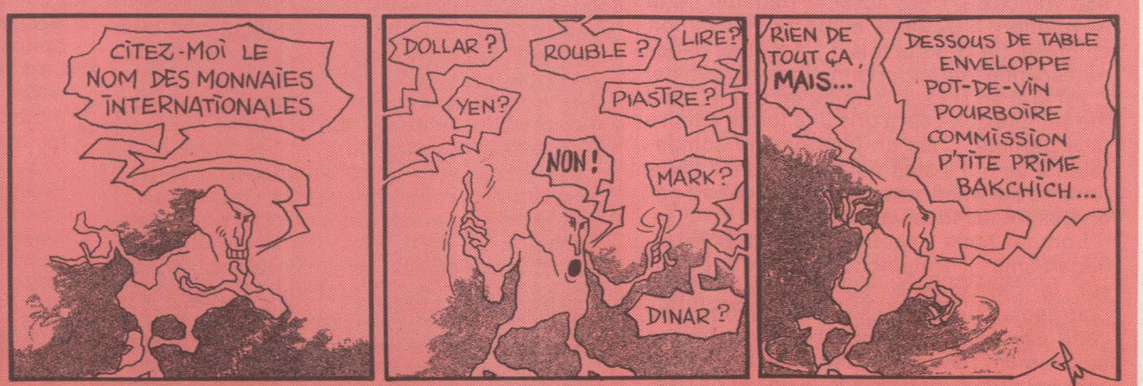

PLIOUCHTCH: «QUAND LES EGLISES GAGNENT, ALORS LES IDEES ONT PERDU»

En dehors de la conférence de presse qu'il a tenue la semaine dernière (voir le précédent numéro de « l'Unité ») Léonid Pliouchtch a encore peu parlé depuis son arrivée en France. C'est à « l'Unité » qu'il a réservé ses premières réflexions politiques. Le ton de ces réflexions comme de celles qu'il a échangées mercredi soir avec François Mitterrand au cours de l'émission télévisée « C'est-à-dire » rendent encore plus insupportables les grossières attaques dont il continue à être l'objet dans la presse soviétique.

L'UNITE : Quelle est, selon vous, la véritable nature de l'Etat soviétique ?

LEONID PLIOUCHTCH : Je pense que, du point de vue économique, ce n'est pas un Etat capitaliste, dans la mesure où il n'y a pas de propriété privée ; pourtant les forces productives n'appartiennent plus au peuple, mais à l'Etat. La bureaucratie du parti soviétique a accaparé le contrôle de la vie économique et en a privé toutes les autres classes sociales. Dans le domaine politique, c'est une idéocratie, c'est-à-dire que le pouvoir appartient à un parti coupé du peuple.Au cours des quelques décennies de son pouvoir, on a oublié les idées sur lesquelles devrait être fondé ce parti. Dans le domaine national, c'est le prolongement de la politique de grande puissance menée par le tsarisme en ce qui concerne la politique de russification des nationalités.

— A qui profite ce pouvoir ?

— Le principal exploiteur apparaît comme un monstre qui reprendrait vie : un capitalisme abstrait et complètement coupé du peuple, c'est-à-dire l'Etat. C'est comparable à ce qui se passait dans l'Egypte ancienne, par exemple, quand les immenses forces du peuple participaient à la construction des pyramides. L'exploiteur semblait être Dieu, mais les serviteurs de cet exploiteur c'était la bureaucratie religieuse, les serviteurs de cet exploiteur : l'idée de Dieu. C'était une théocratie. En Union soviétique, je pense qu'il s'agit d'une idéocratie — c'est assez proche — et que les bureaucrates soviétiques sont les serviteurs de ce capitalisme global, abstrait, renaissant : le capitalisme d'Etat.

— Vous avez utilisé, lors de votre conférence de presse, l'expression « mao-stalinisme ». Que signifie-t-elle exactement ?

— C'est la tragédie de la grande Révolution française, c'est aussi la tragédie de la Révolution d'Octobre et de la Révolution chinoise : à chaque fois il y a eu une dégénérescence thermidorienne et bonapartiste. C'est vrai en U.r.s.s. comme en Chine, où il me semble que cela a pris une forme encore plus parfaite. C'est un phénomène comparable à ce qui s'était déjà passé dans l'Histoire du christianisme : quand l'Eglise a gagné, alors les idées ont perdu.

Lorsque Marx a expliqué ce qu'était le bonapartisme, il a démontré qu'il s'appuyait sur la paysannerie, sur l'élément petit-bourgeois, sur la conscience politique de cette paysannerie. Bonaparte a joué sur le mouvement paysan et utilisé ses tendances conservatrices. Staline a joué un jeu de bascule entre la classe paysanne et la classe ouvrière. La paysannerie était l'élément le plus important de l'Armée rouge, mais elle n'était pas capable de lutter de manière organisée pour ses droits et même elle n'avait pas conscience de ces droits. La classe ouvrière de Russie, trop peu nombreuse, ne put faire face aux forces armées et à la Guépéou, au N.k.v.d. et au K.g.b. C'est de la même façon aussi qu'Hitler, par exemple, a pratiqué ce jeu de bascule entre les classes, en s'appuyant sur la force politique de la petite bourgeoisie et, également, sur la force économique de la grande bourgeoisie ; il a fait jouer un certain besoin de changement dans la petite bourgeoisie tout en s'appuyant sur les forces économiques du grand capital.

Grâce à cette politique de bascule entre les classes, on réussit à créer une force indépendante : la bureaucratie. Les fonctionnaires ne se contentent plus seulement d'être les serviteurs d'une classe au pouvoir, ils défendent aussi leurs propres intérêts, qui deviennent dominants dans l'Etat.

— Avez-vous lu les œuvres de Trotski et quelle lecture faites-vous de Lénine ?

— En Union soviétique, j'ai pu, avec beaucoup de mal, lire des œuvres de Trotski : « Les leçons d'Octobre », « Thermidor et l'antisémitisme » et quelques autres de ses livres. Déjà, en Union soviétique, je considérais Trotski comme l'un des grands de la révolution d'Octobre. Certaines de ses idées ne me plaisent pas, mais cela vaut pour tous. Quant à Lénine, je le respecte beaucoup, même après avoir lu « L'archipel du Goulag ». J'ai réfléchi à certaines de ses erreurs, mais je ne peux rien dire de plus précis : je dois y réfléchir encore et même faire des recherches.

— Vous n'êtes donc pas de ceux qui estiment que le stalinisme était une des possibilités du léninisme ?

— Non, je pense que le stalinisme est l'antiléninisme. Il y a un fait simple : c'est que Staline a liquidé tous les compagnons de Lénine. Il est même allé, comme l'a écrit Roy Medvedev dans son livre, jusqu'à assassiner la famille qui avait abrité Lénine lorsque celui-ci se cachait pour fuir la répression tsariste. De vieux bolcheviques m'ont dit, par exemple, que Dmitri Oulianov (1) avait peur de la police secrète de Staline et se cachait chez des amis. Je soupçonne fortement la police de Staline d'avoir assassiné Kroupskaïa (1) — c'est une information qui n'est malheureusement pas vérifiée. Stassova (1) a écrit dans la revue « Iounost » que le jour de l'anniversaire de Kroupskaïa, devant des amis intimes — de vieux bolcheviques qui s'étaient rassemblés chez elle — Kroupskaïa aurait menacé de dénoncer Staline devant le Parti. Au lendemain de cette conversation, Kroupskaïa mourut. Et je pense que ce n'est pas par hasard.

— Vous vous définissez comme néo-marxiste. Qu'est-ce que cela signifie, aujourd'hui, en Union soviétique ?

— C'est le développement le plus récent du marxisme classique. Nous, néo-marxistes soviétiques, nous appuyant sur certaines idées de Marx, d'Engels, de Lénine, d'Antonio Gramsci, nous considérons qu'il est indispensable de développer le marxisme, de réexaminer toutes les possibilités qu'offre le marxisme dans ce siècle, de prendre en compte l'énorme apport de la philosophie occidentale, bourgeoise ou marxiste, et du passage à une nouvelle étape de la civilisation étant donné tout ce qui est arrivé dans le monde au cours des dernières décennies, notamment le développement de l'industrie, de l'automatisation, etc. Il faut en effet absolument tenir compte de tout cela. Et voir enfin quels sont les changements intervenus par rapport aux bases du marxisme.

— Combien y a-t-il de néo-marxistes en U.r.s.s., à votre avis ?

— Ça, le K.g.b. le sait mieux que moi ! Il y en a peu à Moscou, mais le néo-marxisme regroupe un grand nombre d'oppositionnels en province. Seulement, comme les villes de province ont peu de contacts entre elles, il est très difficile de s'en faire une idée.

— Et que peut être le néo-marxisme dans l'action de tous les jours ?

— Moi-même et tous les néo-marxistes que je connais ou dont j'ai lu les œuvres sommes tous sur les positions d'un réformisme soviétique. Nous ne sommes pas pour une voie révolutionnaire dans le développement futur de l'Etat soviétique, mais pour une voie réformiste. Notre action est d'abord une propagande de l'intelligentsia oppositionnelle au sein de la classe ouvrière, de l'intelligentsia et de la paysannerie. Et nous espérons que, sous la pression du mouvement ouvrier international et de toutes les forces humanistes, le gouvernement soviétique, le Comité central du Parti et le Politburo seront amenés à choisir entre l'humanisme et la pratique de type chinois. Les liens économiques avec l'Occident, les liens culturels et politiques ne peuvent à l'évidence se développer sans laisser de traces en Union soviétique. Le rideau de fer est devenu plus perméable et c'est pourquoi une libéralisation du régime doit aussi se faire jour. Parmi les forces intérieures — noi.

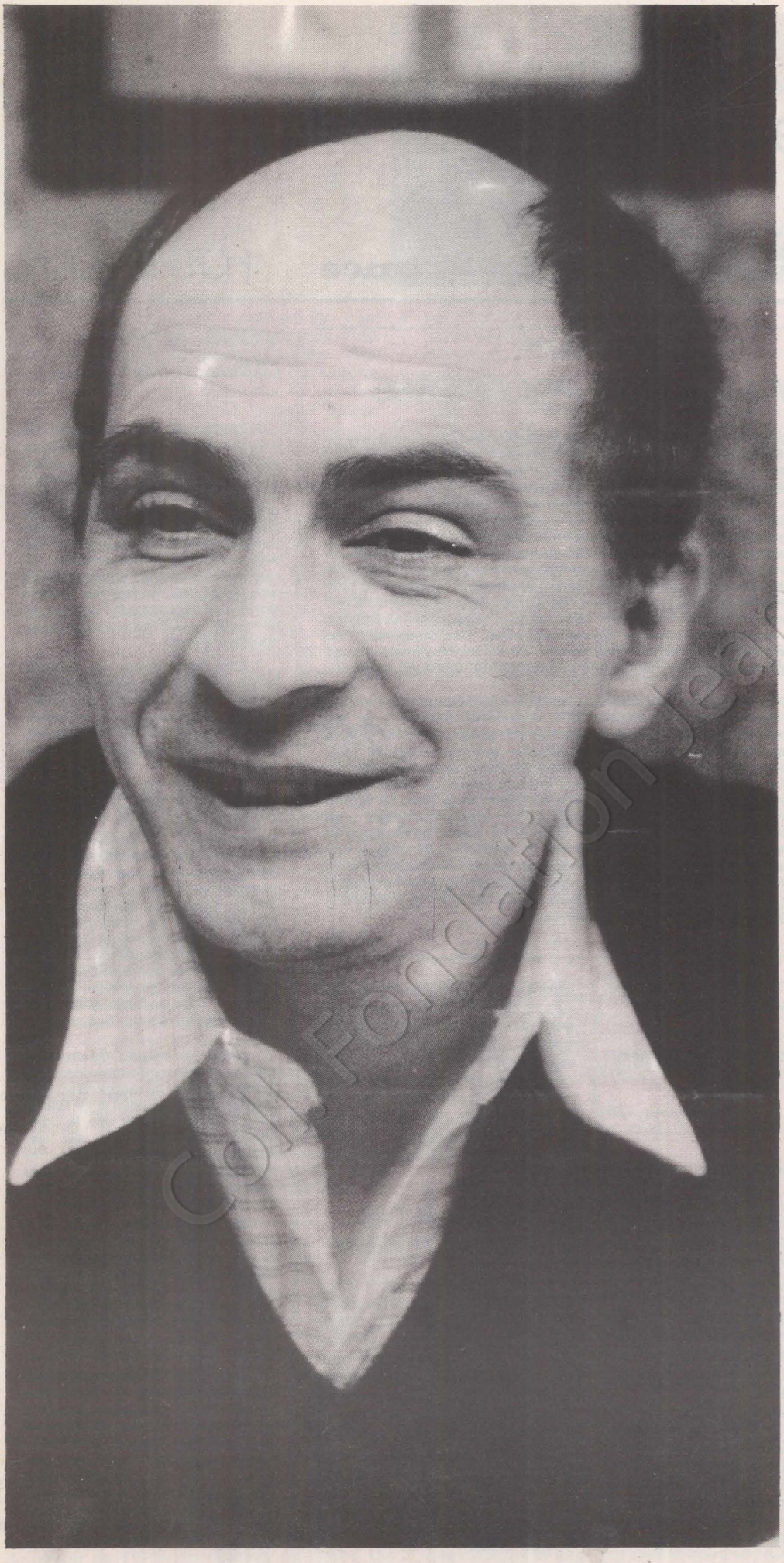

EXCLUSIF

seulement les oppositionnelles, mais aussi celles qui tendent vers le pouvoir — je considère comme une force assez sérieuse l'intelligentsia technicienne. Cette dernière prend de plus en plus d'importance dans la direction de l'Etat. Il n'est pas exclu que dans un certain temps les technocrates et les spécialistes remplaceront les bureaucrates. Je connais quelques-uns de ces importants spécialistes et je connais leurs idées politiques. Je sais qu'ils veulent consciemment arriver au pouvoir pour écarter les staliniens — comme ils les appellent eux-mêmes — qu'ils considèrent tout simplement comme des imbéciles.

— Mais l'appareil du Parti n'est-il pas une machine à digérer ces sursauts ?

— L'exemple de Khrouchtchev démontre que les difficultés qui se font jour dans l'Etat soviétique, qui sont aussi bien extérieures qu'intérieures et qui à l'évidence vont croître, amèneront la direction du Parti à une démocratisation du pays. Je ne me considère pas comme optimiste et je crois que l'humanité — pas seulement l'Union soviétique, tous les pays — est maintenant entrée dans une impasse à la fois spirituelle, politique et économique dont je ne vois pas aujourd'hui l'issue. Mais la situation, je pense, est si mauvaise qu'elle ne peut être pire. Ou l'humanité se suicide, ou elle trouve une issue : c'est-à-dire offrir aux gens une existence digne de ce nom. Dans quel délai ? En indiquer un serait idiot : les sciences sociales ne sont pas des sciences exactes et ce n'est pas avec une quelconque machine cybernétique qu'on peut répondre à cette question.

— Que signifie pour vous « communisme à visage humain » ?

— Le but est de créer pour chacun des conditions sociales telles qu'il pourrait briser ce qui l'attache à son environnement physique, se libérer de cet environnement. L'homme ne se bat pas pour l'air qu'il respire, il n'y pense pas et ne perd pas son temps à lutter pour respirer. C'est ainsi que doit lui être offerte, à l'image de l'air qu'il respire, la meilleure façon de vivre. Il ne faut pas produire pour produire, mais produire juste ce qui est nécessaire à l'existence spirituelle de l'homme. Dans la société sans classes, l'exigence principale, c'est la satisfaction de ces besoins spirituels. Là, l'homme deviendra un créateur. Je pense que, dans son essence, chaque homme a reçu de la nature de vastes richesses et que seules les conditions biologiques ou sociales détruisent ce don inné.

— Vous avez dit que l'Etat soviétique, à l'égard des nationalités, a la même politique que l'Etat tsariste...

— Avant tout c'est la russification de toutes les nationalités, la confiscation de la culture et de la langue de toutes les nationalités. Cela n'est pas fait tellement consciemment, je dirai même que ce n'est

→

Coll. Fondation Jean Jaurès

changer la vie politique en France

MERCI, MONSIEUR LE MAIRE

A la fin de décembre dernier, les socialistes du canton de Villecresnes (Val-de-Marne) avaient sollicité auprès du maire de Mandres-les-Roses une salle, ou l'autorisation d'utiliser un car sur la place du marché pour y tenir une réunion publique sur les problèmes de l'armée. Mais ils s'étaient heurtés à un refus motivé, d'une part, par le manque de salle et, d'autre part, par la période des fêtes de fin d'année.

Voulant, néanmoins, faire connaître les positions du Parti socialiste sur ce problème, les socialistes tenaient, le 24 janvier, une réunion publique d'information sur la place du marché de Mandres avec Jean-Michel Rosenfeld, membre du Bureau fédéral du P.s., et Jean-Marie Pernot, responsable de la Convention pour l'Armée nouvelle. Le maire de Mandres requérait alors les forces de police pour faire cesser la manifestation socialiste — lui-même et ses adjoints n'ayant pas le courage de venir procéder eux-mêmes à l'expulsion. Telle est la conception qu'a de la liberté d'expression le « libéralisme avancé » dont le maire de Mandres — dénommé... Constantin, pour tout arranger ! — est un des plus chauds supporters.

CLETTA MAYER

A tous ceux qui l'ont connue, elle laissera le souvenir d'une femme modeste, effacée, mais combien lucide et courageuse. A 73 ans, elle avait passé le cap d'un demi-siècle de vie militante, compagne fidèle de Daniel Mayer dans tous ses combats, ceux de la Résistance, du socialisme, des droits de l'Homme. Avec les Amis de Léon Blum, elle consacrait depuis des années un soin infini à la mise à jour de l'œuvre du leader du Front populaire qu'elle avait rassemblée et connaissait mieux que personne. Sans que cela l'empêche, jusqu'à ce que la maladie l'atteigne, de militer à la base au sein de la section socialiste du 18e arrondissement de Paris. Que Daniel Mayer sache que ses amis, ses camarades partagent sa douleur d'avoir perdu Cletta.

C.E.

Congrès de la Fen

LA MAJORITE PROGRESSE

Le congrès de la Fen, qui a commencé lundi passé et s'achèvera ce vendredi à Grenoble, s'est déroulé jusqu'à présent dans un climat qui, il y a une semaine, paraissait devoir être tout autre. Il y a eu, c'est clair, un choix politique, celui de ne rien créer d'irréparable, ni même d'en poser les prémices. D'où une atmosphère relativement sereine, et en tout cas jusqu'à présent plus détendue : « Il n'y a pas de congrès ! », plaisante Michel Pouchareissas, un des dirigeants du Sni. Bien entendu, çà et là, des mouvements divers se sont produits, amenés par des interventions un tantinet provocatrices et d'un niveau parfois assez peu élevé. La partie la plus originale du débat a sans doute été le complément au rapport d'activité du secrétaire général André Henry : les thèses de la majorité U.I.d. ont été réaffirmées avec une force particulière et dans le cadre d'une analyse globale du contexte de crise du régime capitaliste. Les défenses et les critiques de ce rapport d'activité ont sans doute été moins neuves ; aussi bien les arguments avaient-ils depuis longtemps été élaborés, politisés, publiés.

Le résultat du vote sur le rapport d'activité est important. Après une décrue qui n'avait pas cessé depuis 1963, la majorité fédérale a vu son rapport approuvé par 56,08 % des mandats (contre 53,21 % en 1973), et ce malgré l'opposition d'une tendance gauchiste — le F.u.o. — qui, en 1973, avait voté pour. Il s'agit donc d'un retournement de tendances significatif. La minorité « Unité et Action » l'attribue principalement à l'application d'une récente modification du règlement intérieur de la Fen. En réalité cette explication paraît très insuffisante : « C'est bien plus simple , dit André Henry ; l'action de la direction fédérale a reçu l'adhésion d'un nombre accru de syndiqués parce qu'elle le méritait ». Au-delà, il faut cependant ajouter que le laminage subi par les trois tendances gauchistes (F.u.o., Ecole émancipée, et Rénovation syndicale qui disparaît presque) a provoqué un certain reclassement. C'est ce que les votes d'orientation devaient, mercredi soir, démontrer clairement.

J.-P. M.

DES PROFESSIONS « ESPACES VERTS »

« Les professions libérales demain » : tel était le sujet du colloque organisé samedi à Paris par le Club Droit et Démocratie. François Mitterrand devait notamment participer à la table ronde au cours de laquelle les représentants de différentes organisations syndicales et professionnelles lui demandèrent comment le Parti socialiste envisageait l'avenir des professions libérales.

« Franchement, l'opinion ne considère pas les professions libérales avec une grande faveur. Elle est à leur égard d'une indifférence assez hostile, très rarement favorable », avait observé un invité, le journaliste Jean Ferniot. Devant cette indifférence de l'opinion et les menaces de la technocratie qui pèsent sur leurs professions, médecins, pharmaciens, architectes, avocats ont conclu à la nécessité d'une action commune pour faire connaître à l'opinion publique l'intérêt et l'originalité de la profession libérale, « espace vert » de la société de demain.

CONSTANTIN DEVRA ATTENDRE

A la demande du procureur de la République de Moulins, la date du procès que nous fait M. Paul Constantin a été... repoussée au 7 avril. D'ici là, le procureur aura eu lui-même le temps de se plonger dans le dossier et de vérifier le bien-fondé de nos informations. D'ici là aussi, le procès en appel qui oppose Constantin à la Caisse primaire de Sécurité sociale de l'Allier aura eu lieu à Riom. Nous attendons avec curiosité la suite des événements.

VOUS M'EN DIREZ TANT !

*** Leonid Brejnev, lors de sa dernière rencontre avec Kissinger, a ordonné au « counsellor » américain Sonnenfeldt : « Donnez-moi votre montre ! — Je ne peux pas, a protesté ce dernier. C'est un cadeau de ma belle-mère. — Je vous la rendrai lorsque nous signe ns un accord final de désarmeme , a répliqué le Premier soviétique. En attendant, voici la mienne ». Ainsi gagna-t-il une superbe Omega en or massif contre un modeste chronomètre d'acier.**

*** Léo Tindemans, le ministre belge des Affaires étrangères, interviewé sur un poste périphérique, a donné naissance à un monstre néologique en affirmant sa volonté de « communautariser le serpent ».**

*** « Le rôle du journaliste ne consiste pas à refléter les communiqués officiels d'autosatisfaction... Si nous devons considérer qu'il y a diffamation ou injure dès qu'on cesse d'écrire que la soupe est bonne ou que « tout le monde il est beau tout le monde il est gentil », il ne reste plus qu'à coiffer les fonctionnaires de la Justice d'un képi galonné et à les faire défiler avec les journalistes obéissants ». De qui, cette fière proclamation ? D'un rédacteur du « Figaro » normalisé de Robert Hersant.**

*** Jean Lecanuet, Garde des Sceaux, a montré l'estime dans laquelle il tenait la séparation des pouvoirs en déclarant à la télévision : « Dans certains cas, je n'hésite pas à recommander aux magistrats de prononcer la peine de mort. En me forçant l'âme et le cœur, bien sûr, mais vous avez vu les sondages ? »**

*** Jacques Martin, notre Petit Rapporteur national, a trouvé un allié inattendu en la personne d'un père franciscain qui lui a écrit pour le féliciter de rendre aux dimanches un certain goût de fête et lui signaler que l'humour était « le huitième don du Saint-Esprit ». A quand la canonisation de Piem ?**

*** Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux Départements et Territoires d'outre-mer, à propos de la tuerie qui a suivi, à Djibouti, l'assaut lancé par les troupes françaises contre le commando qui avait enlevé 30 enfants : « C'est miracle qu'il n'y ait pas eu davantage de victimes ». Ce « miracle » se chiffre pourtant à neuf morts, dont deux fillettes.**

LEONID PLIOUCHTCH



pas conscient du tout : cela se fait d'un point de vue purement bureaucratique. Ainsi pour les Ukrainiens qui vont à l'armée : il est évidemment plus commode aux bureaucrates de parler russe avec eux et qu'ainsi l'armée soit monolithique, unitaire. Autrefois, les bolcheviques parlaient d'une armée territoriale : chaque soldat sert là où il vit. Ils pensaient que cela rapproche l'armée du peuple et que, de cette façon, on ne peut pas utiliser l'armée contre lui. Au cours de la révolte de Novotcherkask, en octobre 1957 les soldats et les officiers refusèrent de tirer sur les ouvriers. C'est alors qu'on a envoyé des soldats d'autres nationalités, des soldats qui ne cherchaient pas à comprendre pourquoi les travailleurs de Novotcherkask s'étaient soulevés. Mais ce n'est là qu'un exemple. Les tendances centralisatrices de la bureaucratie tendent à former une façon unique de penser, de parler, de gérer l'économie, etc.

— Croyez-vous que certaines nationalités sont traitées d'une manière différente ? L'Arménie, la Géorgie, par exemple ?

— Je ne suis pas allé en Arménie ni en Géorgie. Je ne peux parler que de l'Urkraine en connaissance de cause. Mais je sais que et en Arménie, et en Géorgie, et en Moldavie, et dans les Pays baltes se développent des mouvements nationalistes, ce qui démontre qu'à eux aussi leur droit national est bafoué. Les Moldaves veulent sauver leur culture et, pour cela, s'intégrer à la Roumanie ; les communistes roumains — du moins une partie d'entre eux — pour autant que je sache soutiennent ces exigences mais ne le disent pas officiellement.

Les classiques du marxisme ont toujours éludé la réponse à cette question des nationalités, estimant que leurs descendants seraient plus intelligents et régleraient eux-mêmes leurs problèmes. Je pense qu'une telle approche est compréhensible, car cela n'a pas de sens de faire des pronostics.

— Pensez-vous que le Printemps de Prague, auquel vous vous référez souvent, avait résolu cette question pour les Tchèques, les Slovaques et les minorités ?

— Ils ont seulement commencé à résoudre ce problème. D'après ce que je sais, les protestations des Slovaques contre la tchéquisation avaient commencé à porter leurs fruits. J'ai lu la revue des Ukrainiens de Tchécoslovaquie dans laquelle ils parlent de leurs problèmes. Ils ont accueilli avec faveur tout ce que les communistes de Tchécoslovaquie avaient commencé à mettre en œuvre en faveur de cette minorité ukrainienne.

— Dans votre conférence de presse, vous avez distingué « chauvinistes » et « patriotes »...

— Le patriotisme n'éloigne pas de l'internationalisme, mais au contraire l'en rapproche. L'homme aime naturellement sa patrie, mais aujourd'hui aimer sa patrie, c'est aimer les autres peuples. Car de chaque peuple dépend le destin des autres, tout comme le destin de l'individu dépend du destin du peuple auquel il appartient. Mais les chauvinistes attribuent un rôle messianique à leur peuple et, forcément, détestent les autres peuples.

— Que pensez-vous de l'appréciation très négative que Soljénitsyne avait eue au moment de la conférence d'Helsinki et que dites-vous vous-même des chances de la politique de détente ?

— Je ne peux rien vous dire encore. Je pense qu'il faut absolument lutter de façon très active pour la détente des relations internationales et qu'elle est nécessaire. Mais, naturellement, cette lutte ne doit pas se confondre avec la lutte pour la démocratisation de tous les pays. Parce que la détente avec les pays anti démocratiques peut se révéler un leurre.

— Comment estimez-vous qu'on puisse le mieux lutter contre des dictatures comme le Chili, l'Iran, l'Afrique du Sud et autres ?

— Le problème, c'est que la presse soviétique présente les choses d'un seul point de vue et se faire une opinion des questions internationales d'après la presse soviétique est particulièrement difficile. C'est pourquoi je ne voudrais pas parler de ce que je connais mal. Se batttre contre ces régimes sanguinaires est évidemment indispensable, mais comment ?

— Quelle image vous faisiez-vous de la France et la réalité y correspond-elle ?

— Je connais la France des siècles passés par la littérature, mais sur la France contemporaine je connais malheureusement très peu de choses, bien que votre pays me semble le plus beau du monde — à la vérité, je dois dire aussi que j'aime beaucoup l'Inde, pour l'apport spirituel colossal qu'elle a apporté au monde. Pour en revenir à la France et pour le peu que j'ai vu, la nature et l'architecture des villes diffèrent beaucoup de ce que j'attendais.

— Que faites-vous depuis que vous êtes ici et que comptez-vous faire dans les prochains mois ?

— Je discute avec des gens, je réponds et je tente de trouver du temps pour la lecture. Pour autant que me le permet le temps qui me reste, je lis beaucoup. Je lis Soljénitsyne (j'ai presque tout lu de lui), Sakharov, le « samizdat » ukrainien. J'ai beaucoup de choses à lire. Je lis des journaux et des revues en russe et en ukrainien ; on me traduit du français et de l'anglais des articles de presse. Quant à l'actualité je voudrais bien connaître les thèmes de discussion des communistes français à leur congrès, on m'a déjà promis qu'on m'en parlera en détail et qu'on me traduira « l'Humanité ».

Avant tout, je voudrais me trouver une occupation professionnelle qui me donnera la possibilité de gagner ma vie, mais je ne voudrais pas abandonner la politique. Depuis 8 ans que je ne travaille plus — 4 ans sans travail, plus 4 ans d'internement en prison et en hôpital psychiatrique — j'ai perdu toute qualification en tant que mathématicien. Au cours des 4 années qui ont précédé mon arrestation, je me suis progressivement détourné de ma spécialité et je me suis réorienté vers la psychologie et la psychanalyse. Mais je ne sais pas encore ce que je pourrai faire et dans quelle mesure je pourrai me rétablir quant à mes capacités. Il est évident que la dégradation de mes facultés intellectuelles au cours de mon séjour à l'hôpital psychiatrique a été très importante. Je ne pouvais même pas me souvenir des connaissances mathématiques acquises dans l'enseignement supérieur...

— Comment appréciez-vous la politique d'union de la gauche dans plusieurs pays occidentaux ?

— Pour ce problème aussi il faut que je réfléchisse, mais je pense que l'union de toutes les forces humanistes du monde, sans tenir compte de leurs divergences politiques ou idéologiques, est indispensable. Ce qui ne veut pas dire que ces divergences doivent être effacées. Une vive polémique entre toutes les tendances est nécessaire. Mais, dans cette polémique, il est important de trouver ce qui rapproche plutôt que ce qui éloigne. Et ce qui nous rapproche, c'est que nous sommes des hommes, et que nous sommes capables d'agir en hommes. Je pense aussi que la diplomatie n'a pas sa place dans cette polémique, car c'est une polémique qui porte sur les problèmes de l'existence de l'humanité. Il ne doit pas y avoir de « secrets d'arrière-boutique » et tout doit être ouvert, propre, clair. On ne doit pas se laisser aller à quelque méchanceté que ce soit, même si cette méchanceté peut apparaître comme profitable à un moment donné.

— Peut-être désirez-vous dire quelque chose aux lecteurs de « l'Unité » ?

— Je veux remercier la classe ouvrière de France qui a suivi avec attention notre mouvement d'opposition et qui, à mon avis, lutte pour l'humanisation du régime soviétique. Je suis, en particulier, très reconnaissant aux syndicats ouvriers pour leur lutte en vue de ma libération et pour l'aide qu'ils ont apportée par la suite à ma famille. J'espère que la classe ouvrière de France accentuera sa lutte pour l'humanisation dans tous les pays, et pas seulement en Union soviétique.

— Comment voyez-vous votre action politique future ?

— Je voudrais pouvoir, mais je ne sais pas si j'en aurai la force, poursuivre cette lutte que mènent mes camarades en Union soviétique. J'essaie de trouver des moyens de lutte pour l'humanisation de tous les pays du monde, des moyens de lutte qui répondent à mes capacités. Je ne sais pas encore très clairement comment agir. Mais je veux agir.

Propos recueillis par
EMMANUELE PLAS et SERGE RICHARD

---

(1) Dmitri Oulianov : le frère de Lénine ; Kroupskaïa : l'épouse de Lénine ; Stassova : la secrétaire de Lénine.

Economie soviétique

LA TENTATION OCCIDENTALE

PAR JEAN MATOUK

Revenant d'un voyage d'études en U.r.s.s., Jean Matouk, professeur à l'Université de Montpellier et expert du P.s., fait, à la veille du XXVe Congrès du P.c.u.s. le point sur les succès et les faiblesses de l'économie soviétique.

Où va l'économie soviétique ? A cette question, il paraît simple de répondre en se reportant aux objectifs du 10e Plan quinquennal dont le contenu va être discuté au XXVe congrès que va tenir le Parti communiste d'Union soviétique. La réalité est malheureusement plus complexe et la question est à triple détente. Le Plan soviétique est un Plan impératif et « tendu », c'est-à-dire qu'il s'impose aux agents économiques et qu'il ne laisse que peu de place à l'imprévu ; et moins encore, pour ne pas dire aucune, à cet imprévu d'une nature particulière qu'est le non-respect des normes par les intéressés eux-mêmes. Or, cet imprévu existe : les Plans ne sont pas réalisés à 100 %.

Derrière ce constat se profile la seconde question : pourquoi ces écarts ? Quels sont, sur le plan qualitatif, les causes de ces disfonctionnements de la planification soviétique ? Certaines sont connues et largement étalées dans la presse occidentale, mais ce diagnostic est insuffisant : plus fertile est la discussion avec les économistes soviétiques car ceux-ci proposent des remèdes. Et c'est là que se situe la troisième question : ces remèdes, apparemment techniques, purs fruits de la « science » économique — mais, à propos, ré-existe-t-elle dans une économie socialiste ? — sont-ils anodins ? Ne sont-ils pas de nature à changer profondément le système socialiste soviétique ? Cette dernière question est du plus haut intérêt pour ceux, qui, en Occident, se réclament du socialisme.

Et d'abord, le premier niveau : les statistiques. Durant le 9e quinquennat (1970-1975) les revenus réels par habitant ont augmenté de 24 % contre une croissance planifiée de 30,1 %. Ce 9e quinquennat devait marquer un progrès décisif en faveur des biens de consommation (dits biens du groupe B). Leur croissance devait pour la première fois dans l'histoire de la planification soviétique être plus rapide que celle des biens servant à la production (biens dits du groupe A). Mais cet objectif a dû être abandonné en cours de plan et ce sont les biens du secteur A qui ont repris le dessus. En partie — mais en partie seulement — en raison des récoltes particulièrement mauvaises des années 1972 (baisse de 4,1 % par rapport à 1971) et 1974 (baisse de 2 % par rapport à 1973). Et les autorités ont « compensé » en forçant les feux sur la production des biens d'équipement, en particulier sur le matériel agricole pour tenter de pallier la faiblesse endémique de l'agriculture et parce que les tracteurs soviétiques sont, semble-t-il, un produit d'exportation apprécié aux Etats-Unis. Le retard pris dans le domaine du pétrole et du gaz a une autre raison. La Sibérie est bien

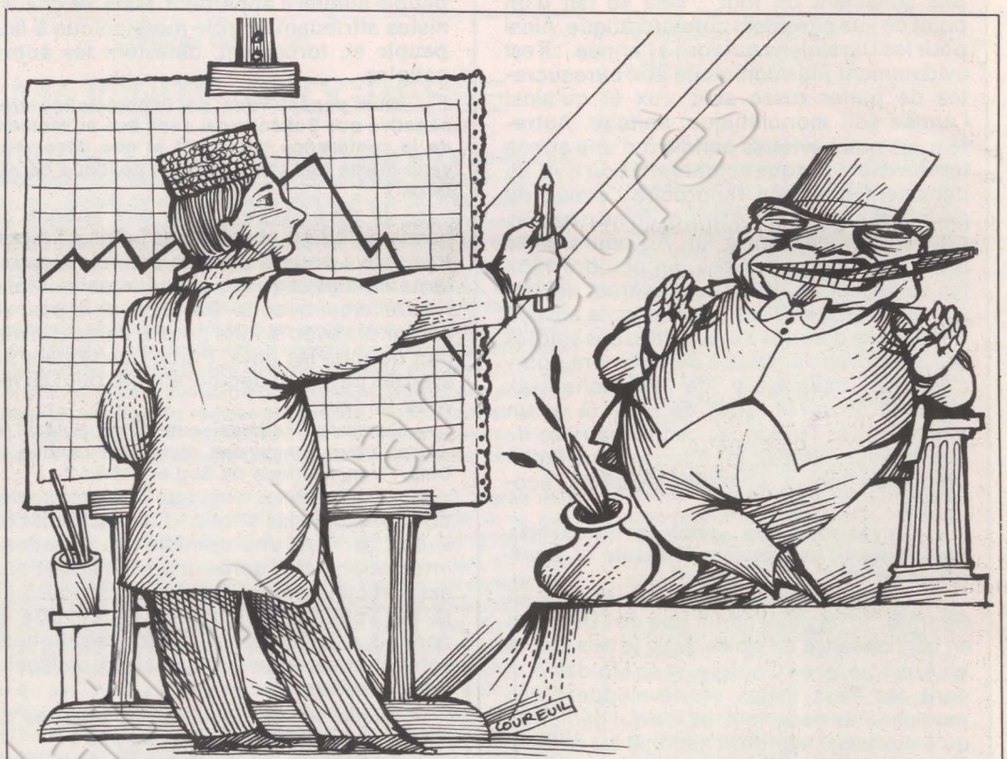

ECONOMISTE SOVIETIQUE DE LA TENDANCE "REALISME SOCIALISTE"

l'Eldorado attendu. Mais il faut l'exploiter et les Soviétiques rencontrent actuellement plus de difficultés techniques qu'ils n'en avaient prévu.

Ce nouveau retard pris par la production des biens de consommation a une conséquence surprenante : le pouvoir d'achat des salaires ayant, lui, augmenté d'un pourcentage supérieur au Plan, les Soviétiques ont accumulé une épargne abondante qui, s'ils disposaient des capacités de production de l'industrie occidentale, déclencherait un véritable « rush » sur les achats de biens durables. Pour le limiter au maximum, le gouvernement soviétique est contraint de fixer des prix élevés pour toute une série de marchandises : ainsi, la plus petite des automobiles, la Zaporogetz, coûte 3 000 roubles environ, la Gigouli (Fiat) 5 000 à 7 000 roubles selon le modèle. Le salaire moyen de l'ouvrier étant, lui, de 150 à 160 roubles...

Faut-il pour autant tenir pour exacte l'image que donne, en général, la presse occidentale de la vie matérielle des citoyens soviétiques ? Certes pas. Façonné par la propagande antisoviétique, on est même un peu étonné de tout ce que proposent les supermarchés de Moscou, de Leningrad, de Novossibirsk. Bien sûr, rapportée au salaire moyen, la nourriture est aussi chère, sinon relativement plus chère, qu'en France. Sur la base de 6 F par rouble, le kilo de beurre coûte 18 F, le sucre 5,40 F, le litre de lait 1,60 F, la dizaine d'œufs 5,40 F, le kilo de pommes de terre 60 centimes. Mais on paye un loyer de 30 roubles par mois à Moscou (20 dans les autres villes) pour un trois-pièces charges comprises. Les activités culturelles sont très bon marché, les soins gratuits, le ticket de métro moscovite coûte 0,30 F. Et la retraite est à 50 ans (45 ans pour les femmes) pour la plupart des travaux manuels et industriels.

Verticalement sous Staline...

Pour le 10e quinquennat (1975-1980), dont les projections ne sont pas encore publiées, on prévoit que les revenus réels de la population augmenteront de 20 à 22 %. Mais que l'ensemble des sommes allouées au bien-être des citoyens — comportant, en particulier, les services collectifs — s'accroîtra en valeur réelle de 28 % à 30 %. Un effort particulier sera fait en faveur des kolkhoziens puisque leurs revenus réels s'élèveront de 2 % plus vite (22 % à 24 %) que ceux du reste de la population. On construira 550 millions de mètres carrés de logement dont 110 millions par an. Ce dernier chiffre est faible : en France, ce sont 40 à 50 millions de mètres carrés qui sont construits chaque année pour une population plus de quatre fois inférieure. Et c'est très insuffisant...

Bref, la vie des Soviétiques est moins mauvaise qu'on le dit en Occident. Leur niveau de vie, compris au sens large, s'élève au moins aussi vite. Et même plutôt plus. Mais,

une fois cette correction apportée, il faut relever des lacunes importantes. Elles sont visibles et ont été, maintes fois analysées. Tout d'abord la distribution. Outre l'absence générale d'aménité des employés, les gammes de produits, par tailles, par nature sont toujours incomplètes, les arrivages sont saccadés d'où les « fameuses » files d'attente. Le responsable ? Aux dires des économistes eux-mêmes, la « centralisation » du commerce. L'usine produit selon un plan fixé par les autorités de sa branche (I), elle livre sur les instructions d'un organisme central ou régional de commerce de gros : la seule entente directe autorisée entre usine et détail porte sur les gammes et les tailles. Et elle n'a pas lieu parce que les dirigeants respectifs du magasin et de l'usine ne s'y sentent pas incités. Le problème se pose de manière encore plus nette en ce qui concerne les fournitures de produits industriels. Là, pas ou peu de liens directs entre entreprises, immixtion constante d'organismes centraux la plupart du temps bureaucratiques. Vieux problèmes que les gouvernements successifs ont tenté de résoudre par deux grandes réorganisations qui semblaient logiques mais qui, pour une part, tenaient aussi aux hommes. Schématiquement, sous Staline l'organisation était verticale : une trentaine de ministères techniques de branches, dirigeant, planifiant toutes les usines de la branche sur le territoire soviétique. En 1957, Khrouchtchev réorganise « horizontalement » l'U.r.s.s. : 104 sovnankhozes dirigent les entreprises de leur ressort territorial. En 1965, avec Brejnev, retour à l'organisation verticale, mais avec moins de branches dirigées de Moscou. Les autres ont pour autorité de tutelle le ministère ad hoc de chaque République. On garde donc une forme de territorialité et les « devoirs » des ministères vis-à-vis des entreprises sont édictés, garantissant ces dernières contre un autoritarisme aveugle.

Simultanément, en 1965, avait été lancée — là-bas aussi ! — une réforme de l'entreprise. Une série de pratiques s'étaient instaurées (sous-estimation volontaire des capacités de production, fournitures clandestines, truquage des comptes d'exécution...) qui conduisaient à fixer aux firmes des objectifs irréalistes. Dans un sens ou dans l'autre, l'entreprise ou l'intérêt général étaient donc lésés. Sous l'inspiration de certains économistes, dont Liberman, ces principes rigides ont été amendés. Le plan de chaque firme lui est fixé globalement, à elle de « détailler » et de fabriquer des productions vendables. On l'incite par ailleurs à développer sa productivité en lui laissant plus de liberté de gestion et en instaurant comme critère de jugement le rapport du profit au fonds productif. Mais les ministères centraux ont mal joué le jeu : pour présenter de « bons » bilans, ils modifient brutalement en cours d'année les plans des entreprises, surchargeant les meilleures pour compenser les défaillances des autres.



Forage d'un nouveau puits au gisement de gaz de Vouktyl (République des Koumis).

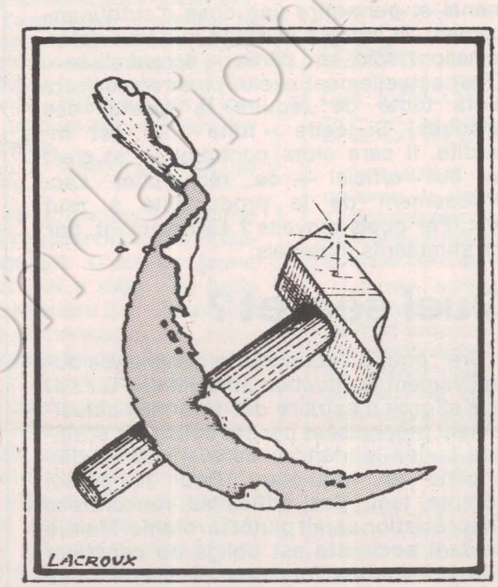

Tracteurs « Belarous » produits par l'usine de Minsk.



La productivité d'ensemble de l'industrie soviétique et surtout celle du secteur des biens de consommation, ne croît donc pas assez vite et c'est ce qui explique que, sur les 10 dernières années, le rythme de croissance de la production des biens de consommation soit passé de 50 % entre 1965 et 1970 à moins de 35 % de 1970 à 1975, alors que cette décennie aurait dû voir le consommateur récolter les fruits de l'accumulation.

A cela s'ajoute le problème crucial de la production agricole. On peut, bien sûr, accuser le climat. En 1975, il a fait trop sec ; cette année, déjà, on déplore que l'épaisseur de la couche de neige soit insuffisante. Certes, en 10 ans, de 1963 à 1973, la production céréalière d'U.r.s.s. a doublé : mais c'est une performance légèrement inférieure à celle de la France alors que les niveaux relatifs de départ donnaient à l'U.r.s.s. des possibilités de développement beaucoup plus rapides. Pour le 10e quinquennat, les « prévisions » de récolte sont de 215 à 220 millions de tonnes par an (140 millions en 1975). Les autorités soviétiques affirment qu'il ne s'agit plus de couvrir les besoins alimentaires directs. C'est très probablement vrai, car les Soviétiques, comme les autres, déplacent leur consommation du pain et des produits à base de céréales vers la viande, au fur et à mesure que s'élève le niveau de vie. Mais c'est déplacer le problème, car le bétail est nourri à base de céréales et les besoins réels, compte tenu de l'élevage, sont évalués à 250 millions de tonnes par an. Les planificateurs affirment que de telles récoltes sont possibles : en 1973, année exceptionnelle, on est parvenu à 222 millions de tonnes. Il faut donc espérer. Il est certain, en tout cas, que le climat n'est pas seul en cause. L'organisation de la production pose un véritable problème car les kolkhoses ne réalisent pas, en général, la production planifiée.

La conséquence involontaire, mais bien regrettable, de cette insuffisance agricole, c'est que les achats soviétiques de céréales sont passés de 4 millions de tonnes en 1971 à plus de 25 en moyenne 1973 /1975. Absorbant 30 % des exportations des pays capitalistes, l'U.r.s.s. a donc fait grimper involontairement les prix au détriment des pays pauvres.

l.b.m. pour le Plan

De tous ces « disfonctionnements » de l'économie et de la planification, on discute beaucoup et partout. Surtout entre économistes. Pour l'agriculture, les avis semblent partagés. Pour les uns il faut accroître la marge de liberté des kolkhoziens, décréter

(1) Ministère de l'Union soviétique, ou ministère de la République fédérée, selon les branches, avec en intermédiaire un organisme régional : les Glavki.

LA TENTATION OCCIDENTALE

une nouvelle vague de libéralisation comme celle amorcée par Khrouchtchev en 1958. D'autres, dont le nombre semble croître, seraient favorables à une extension des sovkhozes, ces usines agricoles qui se sont montrées plus productives. Le problème est donc éminemment politique. L'opposition « ville-campagne » est toujours présente. Premier sujet de méditation pour les socialistes français !

Sur l'industrie et le commerce, les économistes sont presque tous d'accord. Quelques rares « idéalistes » s'imaginent encore que la planification ultra-centralisée peut maintenant fonctionner correctement grâce aux ordinateurs, que l'on peut tout fixer depuis le centre : production, prix, échanges, avec la « dive » machine. Or les Soviétiques ne disposent pas encore d'ordinateurs de troisième génération. Ce serait donc I.b.m. qui planifierait l'économie soviétique ! Pour la plupart des experts c'est dans l'autre sens qu'il faut aller, vers une plus grande décentralisation. Leurs objectifs ?

▶ d'énormes combinats disposant chacun, autour de l'unité de production principale, d'écoles, d'entreprises de transports, d'instituts de recherche de moyens de construction, le tout sous direction unique (2);

▶ le développement des investissements de « productivité », c'est-à-dire rendant l'appareil productif plus « efficace » (c'est une véritable obsession chez les économistes au niveau du mot lui-même) et dont une part croissante serait à décision et financement « décentralisés ». L'entreprise utiliserait, à cet effet, une certaine part de ses profits et emprunterait directement aux banques avec un taux d'intérêt variable selon l'investissement ;

▶ le développement des liens directs usines-commerces et des techniques d'études de marché (on parle même de « marketing ») ;

▶ un nouvel accroissement de l'usage des stimulants matériels pour les travailleurs — dont le plafond est fixé pour l'instant à 30 % du salaire. Deux mots (anglais) utilisés par un académicien favorable à ces réformes pour les désigner : « business machanism ». Ce qui est significatif !

Et c'est là que l'on peut se poser la troisième question : si ces tendances se prolongent, où va le système économique soviétique ? Restera-t-il socialiste ?

Soyons modeste et posons la question plus simplement : jusqu'à présent, le niveau de vie et la satisfaction du travailleur-consommateur soviétique ont été, malgré tous les avantages annexes, inférieurs à ceux du travailleur-consommateur des pays capitalistes. L'écart de développement au départ — c'est-à-dire en 1945, puisque la Russie est pratiquement repartie de zéro après la Deuxième Guerre mondiale — expliquait ce sort moins enviable. Mais, à terme, y aura-t-il vraiment une différence favorable au Soviétique ? Le travailleur sera-t-il moins aliéné, moins dépossédé de son produit que dans les pays capitalistes ? Le consommateur sera-t-il plus libre ? Les classes se seront-elles dissoutes ?

Les réformes proposées, les discussions avec les économistes laissent, hélas ! quelques craintes à ce sujet. Et, d'abord, le problème de la décentralisation de l'investissement et plus généralement de la gestion. Incontestablement, l'excès de centralisme et la bureaucratie qui lui est nécessairement liée sont à l'origine des rigidités de l'économie soviétique. Mais cela pose un problème complexe. De quel critère se servira le directeur de l'entreprise pour fixer le montant des investissements ? Quel objectif poursuivra-t-il ? Bien évidemment, il cherchera à rendre maximum le « profit » de l'entreprise. Celui-ci, bien sûr, sera contrôlé, réparti par des règlements publics, mais une partie de la production tendra ainsi à être orientée en fonction d'intérêts particuliers.

Et les prix ? Pour financer ces investissements et permettre une dose d'autofinancement, la logique voudrait que leur détermination soit en partie « décentralisée ». C'est actuellement exclu. Le directeur sera alors tenté de réduire la qualité des produits. Si cette « fuite » lui est interdite, il sera alors contraint — et c'est le but officiel — de rechercher l'accroissement de la productivité à tout prix. Par quels moyens ? Evidemment, par les stimulants matériels.

Quel secret ?

Bref, pour un économiste qui analyse objectivement la situation actuelle de l'U.r.s.s. et s'efforce d'extraire des réformes actuellement préconisées par ses collègues soviétiques, les tendances du système, le diagnostic est inquiétant. Pour le passé, compte tenu des difficultés rencontrées l'appréciation serait plutôt favorable. Mais le militant socialiste est obligé de constater que les libertés fondamentales que nous croyons valables pour tous les pays, sont mal respectées en U.r.s.s. Sa logique le conduit à chercher la cause des « erreurs » dans le système économique lui-même et, pour l'avenir, dans les projets actuels. Il est alors tenté d'adresser aux économistes soviétiques l'exhortation suivante :

Ces stimulants matériels existaient déjà ; on parle de les accroître encore. Mais qui peut nier que leur développement, qui ne peuvent aller qu'en s'individualisant, soit le meilleur garant du maintien d'une division du travail de style capitaliste, qu'ils soient un obstacle à la prise de conscience du sens collectif du travail et de l'intérêt général ? Et ces travailleurs, stimulés, productifs, qui financeront l'accumulation socialiste, même si leur acquis en matière de conditions de vie et de travail est fermement défendu par les syndicats — et il l'est — , quel contrôle auront-ils sur le fruit de cet effort ? Ne seront-ils pas dans ces combinats géants, dans la pratique quotidienne, autant dépossédés du fruit de leur travail que les travailleurs de Renault, Michelin ou Saint-Gobain, aussi peu concernés par le devenir de leur entreprise ?

Et ce travailleur stimulé, quel consommateur devient-il une fois sorti de l'usine et des bureaux ? Que les Soviétiques aspirent à plus de bien-être matériel, à la hausse de leur niveau matériel de vie, rien de plus légitime. Mais la planification soviétique leur prépare aussi un « mode de vie » qui risque de ressembler d'assez près à celui des pays capitalistes. Pour prévoir la consommation des Soviétiques un an ou cinq ans plus tard, les économistes, fascinés par la réussite de l'Occident, utilisent des « fonctions de consommation », que le plus orthodoxe de nos enseignants ne renierait pas. L'un d'entre eux m'a même affirmé que « sa » fonction était « internationale », qu'elle s'appliquait à tous les pays. Cette fonction recèle toutes les aberrations, tous les gaspillages de notre société. Beaucoup d'économistes, plus conscients, s'en rendent compte, mais le choix entre un développement individualiste et aberrant ou un développement collectif de la consommation est de plus en plus crucial ; il est de moins en moins aisé de revenir de l'un à l'autre et le premier, le mauvais, répond, comme un écho, au développement trop poussé des stimulants matériels.

Camarades, vous étudiez avec attention les « modèles économétriques » de l'Occident parce que, dites-vous, l'U.r.s.s. est en compétition avec lui, parce que vous voulez découvrir le secret de « sa » productivité, de ses mécanismes économiques. Mais ce secret, vous le connaissez aussi bien que nous. Les fondateurs de votre révolution les ont merveilleusement analysés : ils ont noms plus-value, exploitation, impérialisme. C'est contre eux qu'ils se sont battus, victorieusement, contre eux que nous luttons, pied à pied. Et à parler avec vous, on est bien forcé de craindre que le système que vous préparez, sans être, peut-être, le Capitalisme d'Etat que dénoncent les gauchistes, en prenne finalement le caractère vis-à-vis des travailleurs. On peut même craindre que vous ne soyez en train de recréer un système de classes où les uns ont la maîtrise des moyens de production et où les autres en restent les servants. Le développement des stimulants matériels, la décentralisation telle que vous semblez la concevoir vont dans ce sens. Et s'ils vous apparaissent indispensables, c'est peut-être parce que vous ne pensez plus suffisamment que faire le socialisme c'est aussi, en même temps, changer l'homme.

JEAN MATOUK

(2) L'objectif est de disposer de 2 500 de ces combinats en 1976 /1977.



changer la vie culturelle

Théâtre
L'ACTUALITE DE MARIVAUX

Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux était, comme son nom l'indique, un homme « bien sous tous les rapports », membre de l'Académie française par surcroît. Mais, sans avoir l'air d'y toucher, sans le savoir peut-être, il écrivait des pièces révolutionnaires, c'est-à-dire qui dérangent, démasquent, détruisent l'ordre établi. Les monarchies peuvent passer, l'humour contestataire garde sa raison d'être. Il semble même (Louis XV aurait-il repris du service ?) que les flèches décochées voici plus de deux siècles trouvent aujourd'hui leur cible. Et le public parisien ne s'y trompe pas, qui court applaudir « La double inconstance » (aux Bouffes du Nord) et « Les jeux de l'Amour et du Hasard » (à la Comédie-française).

Ici, une jeune troupe accumule les audaces, au risque d'en remettre, là, des comédiens chevronnés respectent scrupuleusement les traditions ; partout Marivaux impose, en douce, sa vérité. Il ne s'agit pas d'un message mais d'un constat, d'une sournoise leçon de stratégie. « Ainsi marche le monde, nous dit-on, à vous d'en tirer vos conclusions ». Que voyons nous ? Les maîtres et les valets, les puissants et les faibles, contraints, par les caprices de l'auteur, à échanger leurs places pour découvrir la vérité. C'est toujours la même histoire à quelques détails près. Chacun cherche sa chacune à l'aveuglette et prétend la connaître, la séduire, la surprendre, incognito. Prisonniers du carcan des conventions, les princes et princesses aspirent à faire peau neuve, à se glisser sous les barrières sociales, pour mener leur entreprise en terrain réaliste. Certes, une fois l'expérience accomplie, le succès obtenu, tout rentrera dans l'ordre. Mais cette escapade dans « l'autre monde » laisse des traces. Admis soudain parmi les grands, les petits touchent du doigt les vices du système, tandis que la plongée parmi les « inférieurs », révèle aux nantis l'existence d'une « relève » prête à leur succéder. Un demi-siècle après s'être pliés aux caprices des seigneurs, les Arlequin et les Lisette joueront à prendre la Bastille.

GABRIELLE ROLLIN

Chanson
VOGUE LA PENICHE !

La « Péniche » de Jean-Paul Farré et Mireille Larroche (voir notre n° 177) partira prochainement sur les canaux de France. En attendant, elle poursuit son rôle de promotion des nouveaux talents. Elle accueille depuis mardi le groupe Imago. Vincent, Claude et Bernard : ce sont les trois éléments constitutifs de l'équipe. D'eux, on connaît déjà « Jéronimo » (L'Escargot ESC 17629) et « La Mosquée » (L'Escargot ESC 17646), que quelques animateurs avertis (Claude Villers et Pierre Bouteiller) ont bien voulu diffuser sur les ondes de temps à autre. Jean-Louis Faulquier vient de leur consacrer un « Studio de nuit » sur France-Inter. Ils sortent le 15 février leur premier 33 tours (L'Escargot ESC 329) : « Folle Avoine ». L'Olympia n'est certes pas au bout du canal Saint-Martin mais, déjà, pour eux la Péniche vogue bien.

Denis Wetterwald est de la même « écurie » : il porte la casaque de L'Escargot comme Imago, François Béranger et Gilles Vigneault. C'est un jeune chanteur qui a déjà une belle carrière derrière lui : deux fois finaliste du concours de La fine fleur, organisée dans le cadre de l'ex-O.r.t.f. par Luc Bérimont, il a hanté quelques cabarets parisiens. Il est auteur-compositeur. Les seuls animateurs de radio qui l'aient accueilli ont nom : Claude Villers, Pierre Bouteiller et José Artur. Certains l'ont traité de « Buster Keaton jouant les cancres ». Il vaut mieux qu'un cliché. Disons simplement qu'il ne semble pas trop mal armé pour prendre la place d'un certain Boby Lapointe. Il est depuis mercredi aux Blancs-Manteaux. Son unique disque est un 33 tours : « Le Caméléon » (L'Escargot ESC 327). Si ça vous chante...

Livres
DOCTEUR FRANCOISE SAGAN

Quand d'autres préfèrent la cantate et l'exaltation du monde en marche, Françoise Sagan donne volontiers dans le concerto pour couches sociales en faillite. On aime ou non ses livres. Une certitude : sous la désinvolture se cache un œil attentif, sous le ton enjoué se découvrent des blessures secrètes. De quelques gestes apparemment anodins, de quelques mots légers, elle fait un tissu à la trame serrée. Est-ce vraiment superficiel ? Qui mieux qu'elle, en ce siècle de furie et de révolutions, a su traquer et noter le désarroi d'une classe sociale en péril : la bourgeoisie ? Sagan connaît ce beau monde. Elle ne s'y vautre pas. Elle ne s'y complait point. Elle y plante son scalpel. Elle ne guérit rien. Elle n'est que médecin légiste. Ce métier-là est utile. Et Sagan pense : à d'autres les enquêtes et les réquisitoires.

Avec « Les yeux de soie » (publié récemment par Flammarion), Sagan poursuit en douceur son « évocation musicale » d'un milieu perdu : sa série de nouvelles chuchote aux oreilles du lecteur comme autant de petites sonates. Et voilà son livre qui se peuple de femmes riches et mûrissantes, de voitures de grosse cylindrée, de robes de chez Dior, d'écuries de courses, de bamboches frivoles, etc. Tout cela est bien dérisoire. Le talent de Sagan consiste justement à le montrer dans son accablante réalité. Elle dit tout à mi-voix, c'est vrai. Mais qui lui servirait-il de tonitruer sous les derniers lampions de cette décadence ?

J.-P. L.

Radio
LA FALSIFICATION DE CHIAPPE

On pouvait, naïvement, penser qu'avec le temps, les esprits s'étaient quelque peu calmés autour de la grande Révolution — et cela de quelque bord qu'on fût.

Lourde erreur ! 184 années d'émigration intérieure n'ont pas suffi à d'aucuns pour comprendre ni même apprendre quoi que ce soit. Il n'y a avait pour s'en convaincre, qu'à écouter sur France-Inter samedi passé la Tribune de l'Histoire consacrée par le sieur Jean-François Chiappe à la « journée du Dix Août » 1792.

Louis XVI ? Un bien brave homme, un peu inconscient, qui adorait la France et la concorde nationale et détestait voir le sang couler. La reine ? Des sentiments identiques l'animaient, sensiblerie en moins. Les parisiens ? Des braves couillons de badauds qui suivaient, par habitude, les manifestations organisées par quelques poignées d'agités. Paris ? Une ville lugubre où l'on n'osait pas parler, désormais, à son voisin de palier. Les Fédérés, qui, avec les sans-culottes, firent la journée du Dix-Août ? Des bagnards libérés des geôles de Brest et de Toulon par la canaille, montés à Paris après avoir pillé, tué et violé tout le long du chemin. Les Français ? Des millions d'êtres apeurés attendant fiévreusement de la victoire des Autrichiens leur libération de la tyrannie révolutionnaire. Le « manifeste de Brunswick », qui mit le feu aux poudes ? Une proclamation au fond très modérée. Et de tout ainsi...

On a certes le droit, aujourd'hui, d'être encore royaliste. On laisse bien en vie les sauriens des îles Galapagos, directement venus de l'ère secondaire. Pourquoi ne laisserait-on pas s'exprimer ceux qui pensent que, le 10 août 1792, il aurait mieux valu que la victoire ait souri aux aristocrates ?

Mais le royalisme n'est pas une raison pour falsifier les faits et passer sous silence des éléments déterminants. Le bon Louis XVI, dans le temps même qu'il faisait déclarer la guerre à l'Autriche, écrivait au baron de Breteuil que la France « n'était pas en état de soutenir une demi-campagne » Sa délicieuse compagne, pour faciliter les choses, avait transmis auxdits Autrichiens le plan d'offensive français. Quant aux Parisiens, ils n'avaient pas eu besoin de quelconques bagnards pour faire le 14 juillet — entre autres. Du Paris révolutionnaire, nul n'a jamais dit, si ce n'est un habitant des beaux quartiers, qu'il fut une ville morte, bien au contraire. Quant aux forfaits des Fédérés convergeant sur Paris, ils relèvent de la plus abusive des généralisations à partir de rares faits isolés. Les bagnards libérés, pourquoi l'avaient-ils été ? Parce qu'ils avaient été condamnés pour des délits bénins, des actions révolutionnaires ou des délits d'opinion. Quant au manifeste de Brunswick, on appréciera sa modération en sachant qu'il promettait Paris « à une exécution militaire et à une subversion totale ».

J.-P.M.

Annie Girardot: «Oui, je sais où est mon camp»

Girardot par-ci, Girardot par-là. Tout le monde la réclame, la plébiscite. « Paris-Match » veut en faire une de ses prochaines couvertures. Guy Lux l'a fait entrer dans les sondages de ses émissions du dimanche après-midi à Antenne 2 : première comédienne de l'année 1975, deuxième femme après Simone Veil. La pestiférée d'hier, celle qui portait la poisse aux films, est demandée de tous les côtés. Le public court voir « le dernier Girardot ». Manque de chance ! Tout cela n'intéresse guère Annie, qui boude ce vedettariat sans mâcher ses mots : « Je ne crois pas aux vedettes. Deux stars dans un mauvais film, ça donne un bide. » Mieux : elle n'a plus du tout envie de faire « ce métier-là ».

Elle a tourné avec Visconti, Lelouch, Astruc, Cayatte et des dizaines d'autres. Elle a joué avec les plus grands : Fresnay, Gabin, Piccoli, Brasseur, Noiret, Michel Simon, Hossein, Montand, Mastroianni, Belmondo, etc. Elle a partagé l'affiche avec Micheline Presle, Danielle Darrieux, Catherine Deneuve, Bernadette Laffont et Brigitte Bardot. Et la voilà qui court la province : « Madame Marguerite ». Elle joue à guichets fermés, partout. C'est plus que du théâtre : la salle reste éclairée ; les spectateurs sont traités comme des élèves par le professeur Marguerite ; chaque soir il se passe quelque chose de différent, selon les gens, selon les lieux. Dans cette pièce, Annie Girardot est comme dans sa vie aujourd'hui : étrangement forte, soudainement enthousiaste, définitivement combative. « J'ai l'impression que je viens de naître », dit-elle. Après longtemps de somnolence — elle l'avoue — Annie Girardot va tenter de vivre. Un beau printemps nous est promis.

L'UNITE : Aujourd'hui, votre nom à lui seul déplace les gens. Il n'en a pas toujours été ainsi. Vous avez connu des « années noires ». Vous avez fait des « bides » retentissants. Avant la « réussite » — comme on dit — il y a eu des échecs et des désespoirs. Comment l'adolescente qui abandonna ses études d'infirmière pour devenir comédienne a-t-elle vécu ces soubresauts ? Comment juge-t-elle la « carrière » de Girardot ?

ANNIE GIRARDOT : Ce qui compte pour moi, c'est maintenant. Mais, c'est vrai, j'ai fait de telles conneries dans le passé... Pouvais-je faire autrement ? Je ne crois pas. Ce qu'il faut voir, c'est pourquoi et comment j'ai parfois fait n'importe quoi.

Mes débuts ont été tout à fait conventionnels. J'ai débuté par le théâtre. J'ai d'abord fait le Centre d'art dramatique de la rue Blanche puis le Conservatoire. A la sortie, en 1954, avec mes premiers prix, j'ai été engagée d'office à la Comédie-française. Là, je me suis terriblement ennuyée à faire de la figuration ou des petits rôles. La bouffée d'air est venue avec « La machine à écrire » de Jean Cocteau, à l'Odéon.

J'ai tourné mon premier film en 1955 : « Treize à table » d'André Hunebelle, avec Fernand Gravey, et Micheline Presle. Je me souviens ; c'était aux studios Francœur On m'a dit : « Des cheveux raides, courts comme les vôtres, c'est impossible au cinéma. » J'ai été prise, pourtant. On m'a affublée d'un horrible costume. Quelqu'un a crié : « Moteur ! » J'ai été prise de panique. J'ai voulu m'enfuir. Je n'ai pas trouvé la sortie... Ma deuxième expérience cinématographique a été « L'homme aux clés d'or » avec Pierre Fresnay, dans la foulée de « La machine à écrire ». J'y jouais une garce avec un petit béret, une jeune fille fatale. C'est — si j'ose dire — grâce à ce premier vrai rôle que j'en ai bavé par la suite : pendant les 5 ou 6 ans qui ont suivi, on ne m'a proposé que des personnages du même genre ; pendant tout ce temps, j'ai été une garce qui tuait, qui était tuée... Je n'avais pas choisi ces idioties. Mais je n'avais pas le choix : ou bien j'acceptais, ou bien j'abandonnais le métier.



— Et, au théâtre, on vous avait collé la même étiquette ?

— Heureusement, non ! Au théâtre, ça démarrait plutôt bien. D'abord, parce que j'avais refusé à temps de devenir sociétaire de la Comédie-française. Je me voyais mal pendant vingt ans prisonnière d'un comité qui aurait décidé de ce que je devais jouer sans me demander mon avis. J'ai donc choisi la liberté. Et ça ne m'a pas trop mal réussi. D'abord avec « Deux sur la balançoire », monté en 1958 au Théâtre des Ambassadeurs par Luchino Visconti. Puis avec « L'idiote » de Marcel Achard au Théâtre Antoine. La série noire n'a commencé que lorsque j'ai voulu prendre des risques, sortir de la routine et des recettes frelatées du Boulevard. J'ai risqué de camper Marilyn Monroe dans la pièce d'Arthur Miller, « Après la chute », mise en scène par Visconti. J'ai osé me lancer dans une comédie musicale, « Le jour de la tortue ». Et, sous la direction de Raymond Rouleau, j'ai créé un personnage de femme aveugle dans « Seule dans le noir » au Théâtre Edouard VII. Résultat : trois bides ! Donc fiasco comme au cinéma. Du coup, j'ai arrêté le théâtre pendant 9 ans. J'ai seulement repris avec « Madame Marguerite ».

— Au cinéma, vous avez quand même eu une grande joie : « Rocco et ses frères »...

— Oui, je dois à Luchino Visconti ma première grande chance de travail... et quatre mois de bonheur pendant le tournage. Mais, en même temps, cette réussite jette des ombres sur ce qui s'est passé avant et après. Avant, de 1956 à 1960, je n'ai rien choisi de ce que j'ai tourné. Après, pendant 6 ans, tout ce que j'ai fait a été désespérant. Une coupe décrochée au Festival de Venise pour « Trois chambres à Manhattan » de Carné n'a évidemment rien arrangé. Au contraire. Ce genre de palme est plutôt néfaste : comme Sophia Loren, comme Emmanuèle Riva, je n'ai absolument rien tourné pendant les deux ans qui ont suivi la récompense... Je ne suis sortie de cette mouise qu'avec « Vivre pour vivre » de Claude Lelouch en 1966.

— Cette période 1960-66 fut la grande époque de la « nouvelle vague ». Vous auriez pu être de l'aventure, non ?

— J'ai été assez blessée de ne pas travailler avec les gens de la « nouvelle vague ». Je ne sais pas pourquoi la rencontre ne s'est pas faite. Peut-être étais-je, pour eux, trop marquée par le système cinématographique dans lequel j'évoluais et que Truffaut et les autres désapprouvaient. Cela dit, j'ai, par contrecoup, comme tous les comédiens, bénéficié des victoires de la « nouvelle vague ». D'abord grâce à Godard qui, sur le fond, a autant révolutionné le cinéma que Renoir. Ensuite parce que la façon de travailler des metteurs en scène de la « nouvelle vague » a été bénéfique à toute la profession : avant eux, un comédien n'était qu'un produit, une cire Machin destinée à faire briller un film. Après eux, un certain nombre de producteurs n'ont plus eu une vue aussi caricaturale des choses. Si des comédiens ont aujourd'hui des choses à dire, des responsabilités à prendre dans un film, c'est à la « nouvelle vague » qu'il le doivent.

— Est-ce que vous avez bénéficié de ce changement dès 1966 ?

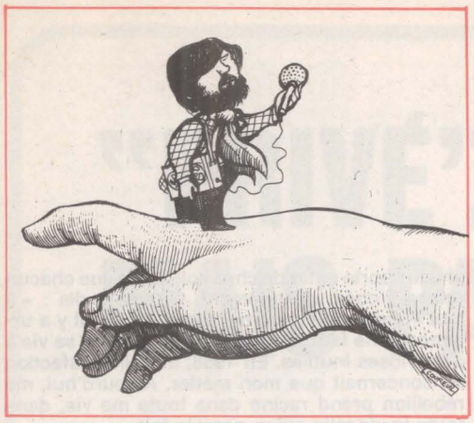

LES ENTRETIENS DE « L'UNITE »

— D'une certaine manière, oui. Parce que les méthodes de travail de Lelouch m'ont sans doute sauvée. C'était donc en 1966. J'étais dans un trou sans horizon. J'avais fait le point pour un hebdomadaire, j'avais dit : « Je suis décidée à me recycler ». Lelouch m'a rattrapé à temps. En me prenant, après quelques bouts d'essai, pour « Vivre pour vivre », il m'a remise en selle. Il m'a réconciliée avec mon métier. Certes, il a des défauts, il est très « pute », on peut discuter ses films. Mais travailler avec lui, quelle joie ! Dans le système que je connaissais jusqu'alors — Visconti mis à part — les metteurs en scène étaient sourds et aveugles. Pour eux, les comédiens n'existent pas. Ils disent simplement : « Vous allez d'ici à là. Vous faites ceci. Vous tournez comme ça. » Lelouch nous laisse vivre et nous regarde. Et nous surprend. Nous ne sommes plus des jouets. Il n'y a pas toute une cour alentour et des spots qui vous traquent. Il fait des choses humaines. Dans le travail, il donne du bonheur. Je ne connais pas beaucoup de metteurs en scène capables de le faire. D'habitude, nous, les comédiens, nous sommes plutôt humiliés.

— Que voulez-vous dire ?

— Le public n'imagine pas ça. Il ne se doute pas des vexations et des humiliations que cachent les auréoles des stars. Personne ne peut imaginer. Je prends un exemple. C'était avant 1966. J'étais seule, sans travail, avec ma fille sur les bras. On me propose un doublage du film américain « Vivre libre ». Trois jours de doublage ! Une aubaine. Une bouée. Je vais à Courbevoie le matin. Je commence. A midi, rien n'allait plus ; ma voix était trop grave, paraît-il. Le producteur me dit : « Ça ne va pas, Annie. Mais nous voulons ménager votre susceptibilité. Vous annoncerez vous-même que ce travail ne vous plaît pas. » En réalité, il voulait que, de cette façon, je dénonce le contrat et qu'il n'ait pas à me payer. J'ai répondu : « Si vous voulez me foutre dehors, faites-le vous-même. » Il l'a fait. Et, pour récupérer la moitié du cachet, les démarches ont été sordides. Il y a des centaines d'exemples de ce genre dont sont victimes tous mes camarades. Pour les hommes d'argent, nous sommes du bétail. Ni plus ni moins.

— Après « Vivre pour vivre », vous avez dû réussir à éviter ces situations déplaisantes. Car, depuis, ça marche plutôt bien pour vous.

— Oui et non. Oui, si on voit cela de l'extérieur. Non, en réalité. Car j'ai fait des films importants qui n'ont hélas pas marché. Je crois que « Le mari de la femme à barbe », que j'ai tourné avec Marco Ferreri, est un des plus beaux travaux de ma carrière. A la sortie du film, nous avons été injuriés. Comme nous avons été traînés dans la boue à Cannes, avec Michel Piccoli et le même Ferreri, pour « Dillinger est mort ». Il a fallu attendre la sortie de « La grande bouffe » pour voir les gens de la critique écrire : « Ah ! Ferreri, on vous l'avait bien dit... » Qu'on me laisse rire !

J'ai aussi dû affronter des situations — pour reprendre votre mot — qui n'étaient pas au-dessus de toute sérénité. Je pense notamment aux climats, d'ailleurs différents, des tournages de « Mourir d'aimer » et de « Docteur Françoise Gailland ».

— « Mourir d'aimer » de Cayatte, c'est un film qui m'a toujours posé un problème. Vous y êtes, comme on l'a dit, « plus que belle : vraie ». Mais je trouve que l'ensemble manque de souffle. Pareil sujet — l'affaire Gabrielle Russier — ne méritait-il pas un traitement moins plat ?

— On peut discuter la manière fruste dont André Cayatte a traité le sujet. Il est toutefois difficile de mettre en doute son honnêteté. J'en a été témoin. Et je peux le dire : personne d'autre que Cayatte n'aurait mené le projet à son terme. Car nous avons eu droit à tout : pressions, refus d'autorisation de tournage, menaces, tentatives de corruption, le juge qui a voulu arrêter le film ... Cayatte a bousculé tous ces obstacles dans un climat terrifiant. Et si le film manque de souffle, c'est sans doute aussi parce que Cayatte s'est essoufflé à combattre cette adversité organisée jusque dans le bureau du Garde des Sceaux. Il est clair qu'en tournant ce film nous touchions des tréfonds bien gênants pour l'ordre établi. J'avais déjà peur à cause de la responsabilité que je portais : incarner Gabrielle Russier, incarner une victime de l'intolérance. L'atmosphère du tournage a ajouté à cette trouille. A la sortie du film, nous étions toujours sur un brûlot : quand je suis allée le présenter à Marseille, j'ai reçu des menaces de mort et j'ai dû me faire protéger par trois « gorilles » énormes. Alors, vous savez, un film fabriqué dans ces conditions... L'important, c'est qu'il ait réussi à exister. non ?

— Et « Docteur Françoise Gailland », qui fait des centaines de milliers d'entrées actuellement ?

— L'histoire de ce film est exemplaire. Exemplaire de ce qu'est actuellement le cinéma français. Quelle tristesse ! Au départ, il y a ce livre de Noëlle Loriot que j'ai reçu par la poste : « Un cri ». J'ai été sensible à ce roman parce que à l'époque où je l'ai lu je m'occupais d'une amie confrontée à un cancer. Un jour, mon agent arrive : « Annie, j'ai trouvé un truc qui vous irait comme un gant, c'est un roman de Noëlle Loriot... » « Oui, « Un cri », je sais », ai-je terminé. J'ai alors rencontré Loriot qui m'a appris que la personne qui lui avait inspiré le livre existait bien et était vivante. Aussitôt, j'ai été d'accord pour porter ce beau livre à l'écran. Entre-temps, un projet avec Jean-Louis Bertucelli — adapter « La fête », de Roger Vailland, avec Montand et moi — avait avorté. J'avais beaucoup aimé « Remparts d'argile » et « On s'est trompé d'histoire d'amour » de Bertucelli. Avec Loriot, nous nous sommes dits : il pourrait faire « Un cri ». Car c'est ce titre que nous voulions. Bertucelli a accepté. Nous croyions que c'était bien parti. Et c'est alors que tout a déraillé.

Il y a des gens qui ont pris leur calepin et raisonné ainsi : « Voyons, Girardot a fait tant d'entrées dans « Mourir d'aimer » et tant dans « La gifle ». En accommodant à cette double sauce, on doit avoir tant... » Et ils ont fait faire un scénario selon cette recette. Quand j'ai eu connaissance de cette adaptation, j'ai été catastrophée. C'était insipide, crétinisant et la femme du film était le contraire du personnage du roman.

Comment expliquer ce projet dévoyé ? C'est simple. C'est le distributeur qui fait tout. Il fait bâtir un truc à l'eau de rose pour faire saliver tous les directeurs de salle de Béziers à Arras. Si ça mord, il dit ce qu'il m'a dit dans le cas de ce « Docteur Françoise Gailland » (le titre fait partie de la sauce) : « Je suis très content, on va faire 700 000 entrées... » Voilà comment se fait le cinéma en France. Voilà comment on achète les droits d'un livre, comment on passe tout ça à la moulinette mercantile et ça n'a finalement, sur l'écran, plus rien à voir avec le livre d'origine. C'est insensé. Ce sont les directeurs de salle et le distributeur qui font la pluie et le beau temps, ce sont eux qui amènent l'argent et ils se foutent éperdument de respecter une œuvre ou un projet.

→













Alors, il n'aurait pas fallu faire le film. Ce qui aurait été un échec. J'ai horreur de baisser pavillon. Avec Noëlle Loriot, nous avons préféré le suicide : faire le film malgré tout pour essayer de sauver les meubles. Pendant tout le tournage, nous nous sommes battues. Noëlle Loriot a vite été écartée. J'ai continué seule. C'était effarant. On remplaçait une scène par une autre. Je lâchais le scénario et je prenais le livre. J'essayais de rectifier le tir séquence après séquence. La pauvre script-girl était complètement perdue. Je crois que j'ai seulement évité la catastrophe. Si j'avais laissé faire l'idiotie d'adaptation qu'on m'a présentée, tout le monde aurait hurlé de rire tellement c'était stupide ! Je ne veux plus jamais faire de ce cinéma-là.

— Vous êtes plus à votre aise au théâtre, dans votre tournée (1) de « Madame Marguerite » ?

— Un jour, quand je jouais au Théâtre Montparnasse à Paris, Raymond Devos est venu me voir. Il m'a dit : « Tu sais Annie, avec cette pièce d'après-demain, tu peux vraiment tout faire : sortir, dormir 20 minutes, faire ta gymnastique, tout. Car elle change l'attitude du public, qui est extraordinairement réceptif. » En tournée, j'ai pu vérifier que Devos a raison. Ce spectacle « débloque » les gens. A la fin ils viennent, ils m'ont vu parler de tout pendant deux heures ; ils s'y mettent à leur tour. Ils viennent et nous parlons de tas de choses qui n'ont apparemment rien à voir avec le spectacle. Mais la pièce les touche aussi. L'autre jour, en Belgique, à Frameries, dans le fief socialiste, un syndicaliste s'est approché de moi : « Madame Girardot, je vais vous dire une bonne chose ; ce que vous avez dit en une soirée, c'est ce que je voulais dire depuis des années. » On s'est embrassé. La pièce dit simplement qu'il y en a marre et qu'il faudrait se remuer pour changer tout ça. A Saint-Quentin, un dimanche après-midi, la salle était pleine ; des gens sont venus me demander : « Vous ne pourriez pas revenir ? On pourrait faire des choses ensemble. Car aujourd'hui vous avez réveillé une ville habituellement morte. » Pourquoi pas ? Pourquoi ne pas aller travailler à Saint-Quentin ? C'est sûrement plus important que de remplir les poches d'un distributeur de films.

— Il y a un an encore, le 20 février 1975, vous n'aviez pas ce ton. Vous êtes allée très sagement déjeuner chez le président de la République avec Marcel Carné et quelques autres. Nous avons été plus d'un à en être surpris...

— Ce que j'ai fait ce jour-là a été mon dernier acte irresponsable. En sortant, j'avais compris. J'avais en fait compris bien avant. « Madame Marguerite » m'y avait aidé. Tourner « Il pleut sur Santiago » avec Helvio Soto aussi. Et même, depuis « Mourir d'aimer » je savais où était mon camp. Mais je n'avais pas très bien saisi ce que cela implique. Je crois que, de cœur, j'étais du bon côté, mais j'étais encore un peu paumée. J'ai très mal vécu ce déjeuner à l'Elysée. Ce qui m'a mis les pieds sur terre. J'ai ouvert les yeux définitivement ce jour-là et, depuis, je me tiens bien sur mes jambes.

Disons que je sens les choses à ma façon. Et je me rebelle. J'essaie de bouger à ma façon. Ce n'est pas encore grand-chose, j'ai besoin de beaucoup réfléchir et apprendre. Je reste encore discrète parce que j'ai peur d'être maladroite. Mais je ne me tais plus. Et le jour où je l'ouvrirai, ça fera beaucoup de bruit.

Aujourd'hui, c'est clair, je dirais non, je n'irais plus à l'Elysée. Mais cette expérience cuisante aura été utile : elle m'aura permis de prendre conscience.

— Qu'est-ce que ça change pour vous, cette prise de conscience ? Envisagez-vous de vous recycler, comme vous le disiez en 1966 ? Allez-vous abandonner votre métier ?

— Maintenant je me rends compte qu'il y a beaucoup à inventer. Et que ce métier-là n'a pas plus d'importance qu'un autre. Si je peux être utile ailleurs, à faire autre chose, pourquoi pas ? Il n'y a pas que mon petit univers qui compte. Il faut que chacun sorte enfin de chez soi. Il faut que chacun refuse d'obéir aveuglément. Quand je dis : « Il faut », cela me concerne, bien sûr. Car il y a urgence. Il ne faut plus se tromper, perdre sa vie à des choses inutiles. En 1966, mon insatisfaction ne concernait que mon métier. Aujourd'hui, ma rébellion prend racine dans toute ma vie, dans toute la vie telle qu'on nous la fait.

Si je refais du cinéma, ce ne sera que dans deux conditions : ou bien avec des gens qui ne plient pas devant les exigences du fric, des gens comme Claude Sautet ou Jean-Pierre Blanc, avec qui je viens de tourner « D'amour et d'eau fraîche ». Ou bien je prendrai moi-même la caméra pour avoir le droit, enfin, d'être complètement responsable de mon travail ; il y a longtemps que j'y pense ; il n'est pas dit que je ne le fasse pas. Mais alors il faudra changer des choses : par exemple, le gros cachet de la vedette qui prend tout et ne laisse rien pour les techniciens et les autres acteurs...

— Et la télévision ? Ça vous fait envie d'y travailler ?

— Qu'est-ce qu'on peut faire à la télévision aujourd'hui ? C'est le règne de la censure et de la débilité. C'est à vous faire rentrer sous terre. Quand j'ai vu la retransmission des obsèques de Franco, j'ai eu honte d'être Française. Comment voulez-vous travailler avec des gens qui acceptent de faire ça ? Avant de faire des choses intéressantes à la télévision, il faudrait foutre dehors tous ceux qui marchent dans ce système. Il faudrait rétablir la liberté. Cette liberté dont l'opinion a perdu l'habitude : l'autre jour, je suis allée à France-Inter avec Helvio Soto pour présenter « Il pleut sur Santiago » ; en direct, j'ai dit ce que je pensais du Chili, j'ai dit que ça me dégoûtait et que ça me désespérait. Il s'est trouvé des crétins pour téléphoner à des amis : « Mais qu'a donc Annie ? Elle est malade ? » Oui, je suis malade, malade devant l'horreur. Et je préfère ma maladie à leur surdité, à leur aveuglement quand ils dégustent les paroles de Zitrone commentant la beauté de la robe de la nouvelle reine d'Espagne... et qu'ils oublient les milliers de morts qui ont précédé cette belle cérémonie.

Quand tout cela aura été balayé, alors, oui, on pourra travailler à la télévision : faire autre chose que du théâtre filmé ou des émissions en play-back, faire de la création spécifiquement pour la télévision. Il y a des milliers de comédiens qui n'attendent que cela.

— Vous n'avez pas peur de paraître un peu naïve dans votre explosion soudaine ?

— Je revendique ma naïveté. Elle m'a joué de sales tours, peut-être simplement parce que je l'ai mal utilisée. Mais, de manière générale, elle m'a aidé à tenir le coup. Etre enfantin est moins grave qu'être gâteux. Et puis, refuser toute naïveté, n'est-ce pas refuser tout espoir, tout changement possible ? J'ai envie de voir bouillir la marmite. Depuis longtemps. Mais, maintenant, je sais : ça ne viendra pas tout seul. Il faut — pardonnez-moi l'expression — se remuer le cul. Chacun dans son petit coin, on peut réagir. Mais c'est insuffisant. Seule, je ne pourrais pas grand-chose. Alors qu'avec les autres...

— Peut-on dire que vous êtes désormais « engagée » ?

— Je veux bien. A condition qu'il soit bien clair que ce n'est ni dans les paras ni dans une milice.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-PAUL LIEGEOIS

(1) Tournée d'Annie Girardot dans « Madame Marguerite » : le 13 février à Rodez ; le 14 à Aurillac ; les 17, 18, 19 et 20 à Toulouse ; le 23 à Rouen ; le 26 à La Rochelle ; le 27 à Angers ; le 28 à Angoulême. Le 1er mars à Liège ; le 2 à Bruxelles, les 4 et 5 à Boulogne-Billancourt ; le 6 à La Celle-Saint-Cloud ; du 10 au 19 à Nantes ; le 20 à Saint-Lô ; le 21 à Caen ; du 23 au 26 en Suisse ; le 27 à Annecy ; le 30 à Villefranche-sur-Saône ; le 31 à Lyon. Le 5 avril à Toulon ; le 6 à Carcassonne ; le 8 à Aix-en-Provence et le 13 à Montpellier.

"PRIVÉ"... CERTES MAIS PAS DE FONDS PUBLICS

Enseignement

Rue Alfred-de-Vigny, près du parc Monceau, à Paris. Les élèves de l'Ecole active bilingue sortent des cours. Devant la porte stationnent plusieurs voitures, une Rolls notamment, chauffeur au volant. En quelques minutes, l'endroit est dégagé, les limousines sont parties avec leur cargaison d'enfants à papa. C'est un visage de l'école privée. A la même heure, le même spectacle a lieu en maints endroits. A l'institution Notre-Dame des Oiseaux, rue Michel-Ange dans le 16e, ou encore à Sainte-Marie, à Neuilly. Là, peut-être, avec un peu de chance, pourra-t-on croiser mademoiselle Jacinthe Giscard d'Estaing.

A la même heure, toujours à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, les élèves du cours Louise-de-Morillac s'égaillent dans la ville. Autre monde : les parents — des gens du sud de Paris et de la banlieue sud — sont des cadres moyens, des employés, quelques ouvriers. Cela se voit, rien qu'aux vêtements des enfants. Il y a même une petite Polonaise dont la mère — une femme seule qui a huit enfants à charge dont un handicapé — rêvait d'études secondaires pour sa fille. Elle ne paie point de scolarité. Autre visage de l'école privée.

A cent lieues de là, dans un village perdu du fin fond de la Bretagne — ou dans cent — d'autres enfants sortent de « l'école de M. le recteur » (le curé). Là, aucun doute : ce sont les enfants des paysans, des ouvriers agricoles, des gens du cru, en un mot. Autre visage, encore, de l'école privée.

L'école privée ? Un monde. Qui a la charge de quelque deux millions d'enfants (enseignement supérieur non compris), contre dix millions trois cent mille pour l'enseignement public. Un monde dont les élèves, à raison de 90 à 92 %, dépendent de l'enseignement confessionnel. Un monde où l'étalage le plus insolent du luxe côtoie la gêne, voire la pauvreté. Comme dans l'école publique. Mais là, il faut payer pour. Qu'est-ce qui peut bien amener le banquier et l'ouvrier agricole à choisir pour leurs enfants cet enseignement privé ?

Mais d'abord, peuvent-ils choisir ? Si c'est généralement le cas, ça ne l'est pas toujours. Dans le diocèse de Besançon, par exemple, un accord tacite régnait depuis le début du siècle entre l'inspecteur d'académie et l'évêque : les filles iraient à l'école paroissiale, tandis que les garçons iraient à l'école laïque. Dans ce cas-là, le choix des familles était fait d'avance. Il en va de même pour les établissements techniques. Les insuffisances du réseau public alimentent les différents réseaux privés.

Il y a cependant autre chose. Ecoutons cette enseignante du cours Louise-de-Morillac, déjà cité : « Notre école, c'est vrai, est beaucoup plus disponible que ne peuvent l'être les établissements publics ; grâce à nos sœurs (des filles de la Charité, l'ordre fondé par saint Vincent de Paul. N.d.l.r.), nous pouvons assurer une étude aux élèves, après les cours. Si un maître manque, l'enfant n'est en aucun cas invité à sortir de l'établissement ; une activité de substitution est immédiatement mise en place. » Ce que corrobore cet ancien enseignant d'anglais de l'école des Francs-Bourgeois, qui siège en l'hôtel de Mayenne, au Marais : « Les parents des élèves de cette école sont souvent des petits commerçants du quartier. Ils veulent que leurs gosses ne soient pas livrés à eux-mêmes. Or ils ne peuvent pas les surveiller personnellement, puisqu'ils ne rentrent que vers 19 h 30 ou 20 h. Pour eux, l'école des Frères (les Frères des écoles chrétiennes N.d.l.r.), c'est une sécurité : l'enfant pourra faire correctement ses devoirs et être encadré. » Et il est vrai que c'est là un aspect important. L'école privée offre des services que son homologue publique n'offre pas. Ou plutôt : n'offre plus. Par hasard, bien entendu...

Il y a encore un autre motif : le rattrapage. Gaston Dutilleul, directeur du cours qui porte son nom, à Boulogne-Billancourt, précise : « Les élèves qui viennent chez nous ont généralement eu des difficultés dans leur scolarité. Les parents qui tiennent à ce que leurs enfants accomplissent certaines études auxquelles l'Education nationale les a jugés inaptes s'adressent à nous. Et, à force d'encadrement et de

→

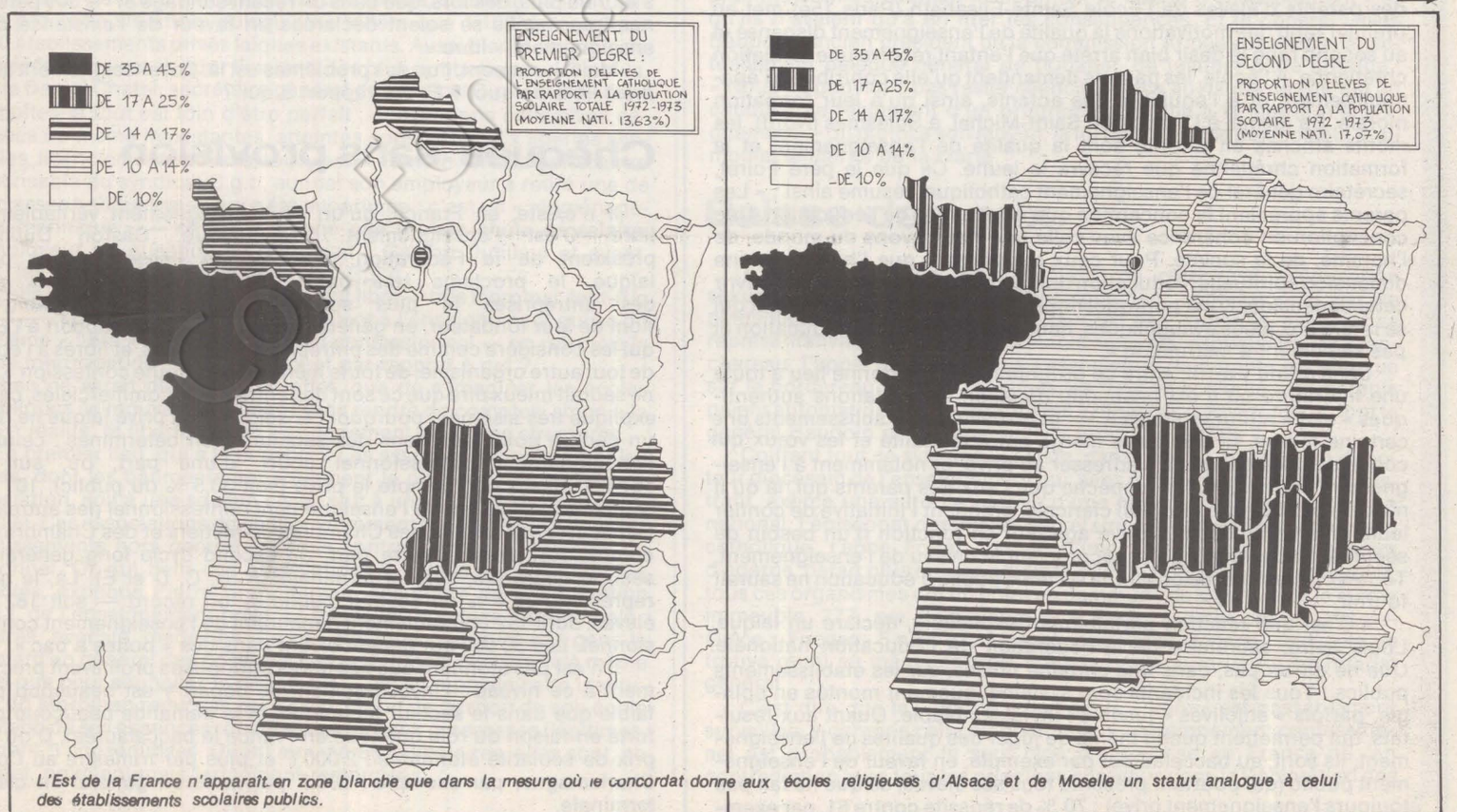

L'Est de la France n'apparaît en zone blanche que dans la mesure où le concordat donne aux écoles religieuses d'Alsace et de Moselle un statut analogue à celui des établissements scolaires publics.



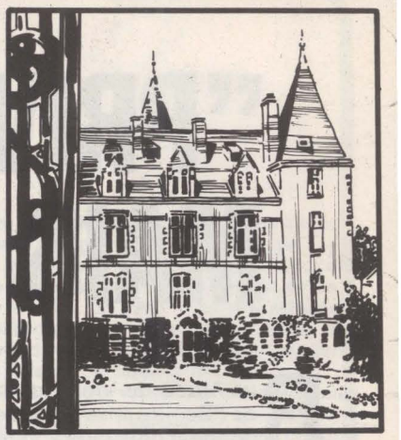

travail, nous arrivons à des résultats ». C'est une réalité. De même, les responsables du C.e.s. privé mixte d'Allaire (Morbihan) peuvent se vanter d'avoir, par des stages réellement accomplis et vraiment bénéfiques chez des artisans du cru, permis à leurs élèves de C.p.a. (15-16 ans) de trouver un travail qui les intéresse et de mettre fin à la situation d'échec qu'ils connaissaient jusque-là. Ce n'est sûrement pas négligeable.

Au-delà, évidemment, il y a l'instinct de classe bien affirmé. Quand un père choisit d'inscrire sa fille aux « Moineaux » ou aux « Oiseaux », son fils à Stanislas (chez les Maristes) ou à Saint-Louis-de-Gonzague (chez les Jésuites), c'est à la fois pour être assuré d'études sérieuses — elles le seront — et pour avoir la certitude que ses chers enfants ne se commettront pas avec le bas peuple du quartier. Des fois qu'ils côtoieraient le fils de la concierge et que celui-ci « marcherait » mieux qu'eux, horreur !

Il ne faudrait pourtant pas prendre un arbre pour la forêt. Si les gens envoient leurs enfants dans l'enseignement privé, c'est, peu ou prou, pour toutes ces raisons. Mais il y en a d'autres, dont l'influence est plus massive.

Le proviseur en automobile

La première, c'est bien entendu la tradition. Il n'y a qu'à dresser une carte des zones d'influence de l'enseignement privé pour deviner qu'elle tient à des considérations qui remontent loin : l'Ouest royaliste et clérical, notamment, se détache avec une aveuglante clarté. Mais il y a sans doute d'autres causes. Une enquête effectuée par l'Association des parents d'élèves de l'Ecole Sainte-Elisabeth (Paris 15e) met au premier rang des motivations la qualité de l'enseignement dispensé et au second rang le désir bien arrêté que l'enfant reçoive une formation chrétienne. A l'école, les parents demandent qu'elle contribue à l'épanouissement et à l'équilibre des enfants, ainsi qu'à leur formation morale. De même, à l'institution Saint-Michel, à Solesmes (Nord), les motifs affichés en priorité sont la qualité de l'enseignement et la formation chrétienne que recevra le jeune. Ce que le père Foiret, secrétaire général de l'enseignement catholique, résume ainsi : « Les parents apprécient la conception que nous avons de l'éducation. Une conception en cohérence avec celle que nous avons du monde, de l'homme, de la société. Pour ceux qui pensent que l'homme a une dimension spirituelle, l'éducation doit permettre au jeune de découvrir cette dimension. C'est pourquoi nous cherchons à créer un climat qui se réfère aux idées évangéliques, dans une perspective d'éducation et pas seulement d'instruction ».

Sans doute y a-t-il, entre ce programme — qui donne lieu à toute une littérature où il est beaucoup question de « relations authentiques » et d'« attitudes vraies » — et la réalité des établissements une certaine marge. Et une autre marge entre la réalité et les vœux qui conduisent les parents à s'adresser au privé, et notamment à l'enseignement catholique. Il n'empêche que ceux des parents qui, là où il n'existe pas de forte tradition cléricale, prennent l'initiative de confier leurs enfants au secteur privé agissent en fonction d'un besoin de sécurité. Sécurité morale et sécurité sur le niveau de l'enseignement. Toutes choses que, selon eux, le système public d'éducation ne saurait fournir.

« C'est une réaction parfaitement explicable, déclare un laïque, Louis Astre, secrétaire de la Fédération de l'Education nationale. Que ne dit-on pas, dans une certaine presse, sur les établissements publics ! Tous les incidents sont systématiquement montés en épingle, parfois « enjolivés » jusqu'à l'invraisemblable. Quant aux résultats, qui permettent quand même de juger des qualités de l'enseignement, ils sont, au baccalauréat par exemple, en faveur de l'enseignement public (qui pourtant présente tous ses élèves, ce que ne fait pas toujours l'enseignement privé) : 70 % de réussite contre 61, par exemple, en 1973. Il est vrai, en revanche, que l'atmosphère des établissements privés est souvent plus détendue. Mais cela ne tient-il pas d'abord au fait que ces établissements sont des entreprises de dimensions humaines, alors que la politique de construction suivie depuis des décennies par le ministère de l'Education va dans le sens inverse ? Allez donc voir la cité scolaire d'Alès : 5 000 élèves, le proviseur forcé de se déplacer en automobile dans son établissement ! A côté, le sympathique lycée d'Uzès, avec sa centaine d'élèves, est menacé de fermeture ! »

Tous ces éléments sont réels. On a plus vite fait le tour d'un quelconque cours privé ou même d'une institution secondaire de 500 élèves que de la monstrueuse cité scolaire de Surville, à Montereau. De même, la présence de religieux ou de religieuses assure souvent une permanence très appréciable. Par-dessus le marché, il y a la liberté pédagogique. Même si elle n'est pas entière, elle est tout de même réelle. Les élèves du C.e.t. de l'école du Sacré-Cœur, à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère), s'en vont souvent en équipes pour réparer à domicile tracteurs, scieuses de bois ou autres machines. Dans le système public, ils ne le pourraient qu'après que leur directeur eut essuyé cent objections et dû remplir des dizaines de papiers. De même, si Mme Gay, directrice de l'institution du même nom, aux Lilas (93), veut envoyer ses élèves en Grande-Bretagne, elle n'a qu'à se mettre d'accord avec les parents. La directrice du C.e.s. voisin, elle, devra d'abord solliciter l'autorisation du ministère !

Au-delà, cependant, c'est bien souvent un certain ordre moral que désirent les parents. L'enseignement privé peut donner l'impression d'une liberté et d'une disponibilité qui n'interdisent pas, mais fournissent une certaine cohérence. Que souhaiter de mieux ? Et l'on ne s'étonne plus, dès lors, que dans un récent sondage 87 % des personnes interrogées se soient déclarées en faveur de l'existence d'un enseignement « libre ».

Mais, justement, l'un des problèmes est là. Cet enseignement libre, il est libre de quoi ? Et par rapport à qui ?

Chèques sans provision

Il n'existe, en France, qu'un seul enseignement véritablement libre. C'est l'enseignement privé laïque. Gaston Dutilleul, président de la Fédération nationale de l'enseignement privé laïque, le proclame très haut : « Nos établissements sont des entreprises le plus souvent familiales. Ils portent le nom de leur fondateur, en général. Ils sont libres par rapport à l'Etat, qui les considère comme des entreprises ordinaires, et libres à l'égard de tout autre organisme, de toute hiérarchie, de toute confession ». On ne saurait mieux dire que ce sont des entreprises commerciales, ce qui explique très aisément pourquoi l'enseignement privé laïque ne revêt un certain poids que dans des secteurs bien déterminés : celui de l'enseignement professionnel court, d'une part, où, sur les 167 000 élèves que compte le privé (soit 30,5 % du public), 101 500 seulement relevaient de l'enseignement confessionnel (les autres relevant essentiellement des Chambres de métiers et des Chambres de commerce) ; celui, d'autre part, du second cycle long général du second degré (2e, 1ère et terminales A, B, C, D et E). Là, le privé représente 36,4 % du secteur public — un record — soit 182 000 élèves, dont 152 000 seulement dépendent de l'enseignement confessionnel. Les 30 000 qui restent errent dans des « boîtes à bac ».

Il n'est pas étonnant que ces libres entreprises prolifèrent précisément à ce niveau : l'investissement de départ y est beaucoup plus faible que dans le secteur technique, et la demande beaucoup plus forte en raison du rôle que joue en France le baccalauréat. D'où des prix de scolarité étonnants : 2 000 F et plus par trimestre au Cours Charlemagne, par exemple ; 500 F par mois en général en classe terminale.



CE QUE DIT LE PROGRAMME COMMUN

Tous les secteurs de l'enseignement initial et une partie importante de l'éducation permanente seront réunis dans un Service public unique et laïque dépendant du ministère de l'Education nationale.

La collation des grades et la délivrance des diplômes seront assurées exclusivement par l'Education nationale.

Le bénéfice des lois laïques sera étendu à tout le territoire (y compris Alsace-Moselle).

Dès la première législature, les établissements privés — qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnels — percevant des fonds publics seront, en règle générale, nationalisés.

L'intégration progressive de leurs personnels non ecclésiastiques se fera selon des procédures garantissant le droit d'option, le respect des qualifications, le bénéfice des avantages du service public.

Les transferts nécessaires de locaux excluront toute spoliation.

La situation des locaux ou des personnels des établissements privés ne recevant pas de fonds publics fera l'objet d'un examen en vue de leur intégration éventuelle.

Malgré cela existent nombre de forbans, telle cette fondation Charles-Vandamme, aujourd'hui en liquidation après avoir, dans un de ses quatre établissements, payé son personnel avec des chèques sans provision, tout en ne respectant pas la législation du travail (employés non déclarés). Toutes choses qui n'empêchent pas, selon le syndicat C.g.t. de l'enseignement privé, cette officine, ou du moins son propriétaire, de continuer à inscrire des élèves. Dutilleul ne nie d'ailleurs pas cette situation, puisqu'il ne fédère que 1 100 des quelque 2 000 établissements privés laïques existants. Aussi bien le contrôle de cette fédération est-il, pour l'instant, des plus symboliques. « De plus, ajoute Daniel Chatel, secrétaire général du syndical C.g.t., même dans ces boîtes-là tout est loin d'être parfait : conventions collectives dépassées ou même inexistantes, atteintes constantes aux libertés syndicales, licenciements abusifs, tout y est. » Témoin Arnaud Spire, autre responsable du syndicat C.g.t., auquel son employeur a retiré une de ses classes habituelles — qui a été supprimée : c'est un « réaménagement technique » — ce qui a amené une brutale chute de salaire. L'employeur en question se nommant... Gaston Dutilleul et ayant, dit-il, les meilleurs rapports avec ledit Spire...

Voilà pour le véritable enseignement libre — très marginal, faut-il le dire ? — et principalement lucratif. Quant à l'enseignement qui se dit lui-même « libre » — l'enseignement confessionnel — on retrouve la même interrogation : libre de quoi et par rapport à qui ?

Rien ne serait plus faux, en effet, que de s'imaginer les écoles catholiques se mouvant librement sans rendre de comptes, sinon à la loi. En réalité, la liberté de cet enseignement y est très structurée.

En premier lieu, qui a le pouvoir ? Les associations qui gèrent les écoles, dont les bâtiments appartiennent le plus souvent soit à une association, soit à une société civile, soit à une société de droit commercial. Ces associations de gestion nomment le directeur et, dans les établissements hors contrat ou sous contrat simple, l'ensemble du personnel. Or qui tient ces associations ? « Sans aucun doute les notables, explique Pierre Branchereau, secrétaire de la Fédération C.f.d.t. de l'enseignement privé. Et même les notables traditionnels : notaires, avocats, médecins. Ce qui explique pourquoi ces gens-là adoptent en général des positions conservatrices, bien au-delà même de ce que peut souhaiter la hiérarchie ». On se rappelle cette institutrice du Morbihan renvoyée par l'association de gestion de son école en raison de ses absences répétées dues à deux grossesses (légitimes, pourtant !) consécutives. Quant aux mères célibataires, elles sont, en général, poliment mais fermement remerciées.

Ces associations de gestion sont fédérées, sur le plan national, par la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (Fnogec), qui est le principal et très coriace interlocuteur des organisations syndicales, mais non le seul. Il existe aussi en effet un Syndicat national des chefs d'établissements de l'enseignement libre, dont le délégué général est le père Jean Lorge. Ne regroupant que des chefs d'établissements secondaires (1 020 en tout), dont 54 d'établissements hors contrat, ce syndicat patronal — et non point professionnel — se préoccupe surtout des problèmes de recrutement du personnel, semble-t-il.

A côté de tout cela, existe l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre, puissant organisme qui regroupe quelque 800 000 familles. L'Unapel est d'abord un groupe de pression en faveur de l'enseignement « libre » et elle entretient des liens suivis avec le « lobby » parlementaire de l'enseignement privé mené par le député Guy Guermeur. En pleine communion d'idées, au demeurant, avec le ministre René Haby : « Nous ne pouvons qu'être d'accord avec l'esprit d'une loi qui reprend nombre de nos idées sur l'apprentissage personnel des enfants à la liberté et aux responsabilités, sur l'orientation scolaire professionnelle effectuée en collaboration avec les parents, sur le développement de la communauté éducative dans chaque école et l'autonomie des établissements. (...) Ce n'est pas nous qui allons baisser les bras au moment précis où les principes que nous défendons depuis si longtemps sont enfin étendus à l'ensemble du système éducatif français ». C'est ainsi que s'exprimait Dominique Vallery-Masson, premier vice-président de l'Unapel, en août 1975. Au demeurant, Haby avait renvoyé l'ascenseur à Giscard d'Estaing car, pendant la campagne présidentielle, l'Unapel avait publié un tract « rappelant » (inexactement) aux parents que le programme commun voulait « supprimer la liberté d'enseignement » et qu'ils n'avaient qu'à en tirer les conséquences. Et le général Gilles Baudoin, ancien président de la commission Armées-Jeunesse et actuellement délégué général de l'Unapel, de justifier cette attitude : « Nous ne pouvions pas rester silencieux face au risque de voir élu un candidat se réclamant d'un programme hostile à la liberté d'enseignement — ou plutôt à son moyen, la loi Debré. » Une position qui a, au moins, le mérite de la clarté.

Baisse des prix

L'Unapel s'occupe, parallèlement, de catéchèse, d'éducation sexuelle et de promotion de l'enseignement confessionnel par de petits films suivis de débats. Il ne faudrait pas, toutefois, exagérer sa représentativité : « Dans maints établissements, explique Pierre Branchereau, l'appel de cotisation à l'association de parents est effectué sur le bordereau où sont réclamés les frais de scolarité : les parents paient automatiquement, sans même y regarder ». Phénomène dont le général Baudoin ne nie pas qu'il se produit « parfois ».

Coiffant tout ce système, il existe, dans chaque diocèse, un directeur diocésain de l'enseignement qui, sans détenir de pouvoir administratif, exerce une autorité morale d'une réelle efficacité. Sur le plan national, l'épiscopat nomme un secrétaire général de l'enseignement catholique, l'abbé Foiret, assisté d'une adjointe qui, à beaucoup d'égards, paraît plus qu'une adjointe, Nicole Fontaine. Au demeurant, tous ces organismes ont un point en commun : ils logent dans le même immeuble, 277, rue Saint-Jacques à Paris, à deux pas du Val-de-Grâce ; Fnogec, S.n.c.e.e.l., Unapel, secrétariat général, tout cela se trouve réuni au même endroit, sous la haute autorité du secrétariat général.

C'est dire que la « liberté » de l'école « libre » est passablement surveillée, y compris celle du personnel. L'enseignement confessionnel est probablement le seul type d'entreprise en France où, en contradiction avec tous les principes contenus dans la Déclaration des

droits de l'Homme de 1946, on peut refuser à quelqu'un un emploi pour des raisons religieuses. C'est ainsi que l'article 7 de la convention collective de l'enseignement catholique primaire — écoles hors contrat et sous contrat simple, soit l'immense majorité — signée le 2 mars 1970, prévoit que « les candidats doivent produire en vue de leur engagement... 2) l'acte de baptême ; 3) l'acte de mariage catholique le cas échéant) ;... 9) l'exeat du directeur diocésain s'il y a changement de diocèse... »

A côté de l'espèce de ministère privé de l'Education qu'est le 277, rue Saint-Jacques, le rôle de l'Etat paraît finalement bien modeste. Il paie.

On sait que la loi Debré de mars 1959, prorogée et modifiée par la loi Pompidou de 1971, a établi trois sortes d'établissements privés : les établissements hors contrat, qui sont de simples entreprises commerciales dont le directeur, aux termes de la loi Falloux (1850), doit posséder le baccalauréat ; les établissements sous contrat simple ; et les établissements sous contrat d'association. Dans l'esprit logique de Michel Debré, ces derniers, les plus proches de l'enseignement public à tous les égards, devaient être les plus aidés.

Les établissements sous contrat simple ont la charge de recruter et de gérer eux-mêmes leur personnel. Cependant, c'est l'Etat qui prend en charge la rémunération des maîtres, mais non les charges sociales qui en résultent. Il y a donc simple substitution de payeur, et le contrôle étatique est réduit : les personnels sont inspectés par les services diocésains. Le contrôle de l'administration de l'éducation se borne à « vérifier » si l'établissement correspond à un « besoin scolaire reconnu » — notion extrêmement vague. Pour les établissements sous contrat d'association, les choses sont assez différentes : la rémunération des maîtres est entièrement prise en charge — y compris les charges sociales — par les fonds publics. De plus, les établissements perçoivent un « forfait d'externat » qui est une sorte de subvention de fonctionnement.

Une telle politique a eu pour résultat, bien évidemment, de faire tomber en chute libre les prix pratiqués par l'enseignement privé, pour l'essentiel confessionnel. En Bretagne, par exemple, où les municipalités ajoutent parfois quelques subventions — par le biais de la Caisse des Ecoles, ou directement — on arrive, dans des écoles primaires sous contrat simple, à des scolarités mensuelles de 8 F, 5 F et même 3 F. A Paris, la moyenne dans le primaire est de 30 F par mois. Ce qui met cet enseignement privé à la portée de la quasi-totalité de la population. Dans le second degré, où les responsables de l'enseignement confessionnel ont préféré choisir le contrat d'association, plus contraignant, mais plus rémunérateur — or les charges pédagogiques et administratives sont infiniment plus lourdes que dans le premier degré — on arrive à des scolarités variant entre 80 et 250 F par mois, selon les régions et les conditions d'accueil.

Le grand argument que Michel Debré avait avancé en 1959, c'est que l'explosion scolaire nécessitait de l'Etat un effort tel qu'il était impossible de le confier au seul secteur public. Argutie, faut-il le dire ? Argutie qu'ont d'ailleurs justement huée les députés de la majorité quand, récemment, Louis Mexandeau — citant Michel Debré, mais ne l'ayant pas encore dit — avait rappelé cet argument. Qui perd, de plus en plus, de sa réalité.

Quelle a été en effet la politique d'application de la loi Debré ? Elle a systématiquement favorisé la pérennisation du contrat simple, que la loi de 1959 n'envisageait que comme une étape provisoire, notamment dans le secondaire. En 1970, par exemple, les charges sociales des établissements sous contrat simple ont été transférées à l'Etat. Il est vrai que l'allocation Barangé servait de gage à l'opération (il s'agit d'un fonds annuel de 39 F par élève). Que s'est-il passé ? Une vaste campagne « contre la suppression des crédits Barangé » a été menée, si bien qu'en deux tranches (1975 et 1976) l'allocation a été rétablie, les charges sociales restant à la charge de l'Etat. Coût de l'opération : 46 millions nouveaux.

Pour favoriser le contrat simple et faire des économies, l'Etat avait, en revanche, bloqué depuis des années le forfait d'externat donné aux établissements associés. Le retard était évalué, en 1974, à 66 %. Moyennant quoi un arrêt du Conseil d'Etat a obligé dernièrement le gouvernement à tenir ses engagements. Au total, 39 milliards anciens de mieux. Si bien qu'en fin de compte les coûts de l'enseignement privé se rapprochent, pour la collectivité, de ceux de l'enseignement public. Le chapitre 43-34 du budget de l'Education (aide au privé) a augmenté, de 1970 à 1975, de 188 %, tandis que les dépenses de fonctionnement du ministère de l'Education (chapitre 43-34 déduit), n'augmentaient que de 86 %. Désormais, on approche d'une situation où l'on aura deux systèmes revenant en gros au même coût par élève, qui seront l'un et l'autre financés par la puissance publique, mais dont l'un sera soumis au contrôle de forces privées. C'est ce qui est inadmissible.



On aurait tort de croire, en effet, que le système des contrats a permis un renforcement du contrôle réel de l'Etat. A l'exception — mais est-ce déterminant ? — des conditions d'hygiène et de sécurité. Tout en assurant la rétribution des maîtres, la loi Debré n'a prévu en effet qu'un contrôle pédagogique assez mince, que la pratique a d'ailleurs réduit. Les maîtres des écoles sous contrat simple, quoique rétribués par l'Etat, sont recrutés par les associations de gestion et soumis au contrôle pédagogique des directions diocésaines. Quant aux maîtres des écoles associées, il était prévu à l'origine qu'ils seraient nommés par le rectorat après avoir été choisis par les chefs d'établissement sur des listes proposées par les recteurs. En réalité, les rectorats n'exercent pas leur droit de proposition : ce sont les chefs d'établissement qui recrutent directement leur personnel enseignant. Puis les recteurs les nomment.

Mais il y a plus. Les écoles associées peuvent en effet être pourvues de trois types de maîtres : pour ceux qui n'ont pas le titre pour enseigner, ou qui occupent un poste de façon provisoire (en remplacement, par exemple), il existe une « délégation rectorale », révocable à tout moment ; pour les maîtres titulaires des diplômes requis, il existe en revanche des « contrats provisoires », qui après une inspection favorable deviennent « définitifs », ou sont réputés tels au bout de trois années, même sans inspection. Les maîtres de ce type ne peuvent pas être renvoyés sans comparaître devant une commission paritaire. Enfin des maîtres du privé associés qui réussissent un concours d'Etat comme le Capes peuvent, sur leur demande, rester comme titulaires dans l'enseignement privé.

Or que voit-on ? Dans plusieurs académies, des maîtres diplômés nommés sur un poste vacant ont été engagés par délégation rectorale, ce qui a eu pour effet de les mettre à la merci de leur direction. Si l'opération suppose des complicités au sein de l'administration de l'Education nationale, elle n'en est pas moins de la dernière gravité. Or le Révérend Père Lorge se déclare tout net partisan de ce système : « Il me paraît anormal qu'un enseignant débutant, jeune licencié, soit inspecté favorablement dès la première année et ainsi pérennisé jusqu'à 65 ans ». Ce qui amène tout droit à la politique suivante : on prend les gens à l'essai deux ou trois ans, et s'ils donnent satisfaction on les engage définitivement.

Au demeurant, on voit bien où converge tout cela : l'enseignement « privé » l'est, du point de vue matériel, de moins en moins. En revanche, du point de vue du recrutement de son personnel il l'est toujours autant qu'avant, niveau scientifique des maîtres mis à part. La politique suivie est claire : créer, à côté du réseau public, sous contrôle et fonds publics, un réseau privé, sous contrôle privé, mais à fonds publics. « Le système hollandais » — c'est-à-dire, précisément, cela — fonctionne, explique le père Fouaret, « à la satisfaction de tous ». C'est dans cette optique que les organismes confessionnels mettent en place désormais leurs propres centres de formation des maîtres. C'est là une chose inadmissible. On ne peut accepter que les fonds provenant des contribuables servent à rétribuer des gens qui font fonctionner un système que la puissance publique ne contrôle pas. C'est bien pourquoi la gauche propose l'intégration dans l'enseignement public des établissements percevant ou ayant perçu une aide publique. Ce qui n'est pas interdire l'existence de cours entièrement privés. A cela le père Fouaret répond : « C'est donner une liberté sans donner les moyens de la mettre en œuvre ». D'autres ajoutent : « C'est préférer, à l'école privée actuelle, ouverte à toutes les couches de la population, une école privée ouverte seulement aux riches, une école de classe. » L'argument n'est point faux, encore que les rentes dont l'enseignement intégré bénéficierait, en rétribution du rachat par l'Etat de son équipement immobilier, lui permettraient de pratiquer des tarifs modestes. C'est ce qu'on remarque au syndicat C.g.t., qui approuve sans réserve le programme commun. Mais, entre une école privée ouverte à tous et contrôlée par une minoritée incontrôlable, et une école privée aux effectifs limités, le choix est forcément tout fait.

JEAN-PIERRE MOULINS

Au risque de vous plaire



Cinéma

*** Michel Lang : A nous les petites Anglaises.**

Deux zozos en goguette de l'autre côté de la Manche oublient d'apprendre la langue anglaise pour placer la leur dans la bouche d'adolescentes dévergondées ou timides. Un regard complice sur les forfaits perpétrés par nos adolescents à l'étranger et un brin de nostalgie pour les canulars de nos seize ans. Pascal Thomas a maintenant des disciples et le père Dupanloup des admirateurs.

*** Patrice Leconte : Les vécés étaient fermés de l'intérieur.**

C'était une bonne idée que de « mettre à plat » une enquête policière dans le style de certaines bandes dessinées. C'est complètement raté.

*** Damiano Damiani : Un génie, deux associés, une cloche.**

Le nom de Sergio Leone (producteur) au générique confirme une certaine « patte » qu'on retrouve dans tout le film : cette lenteur cérémoniale, ces gros plans, cette façon de démythifier le western en s'amusant irrespectueusement avec ses clichés n'appartiennent qu'à lui. Divertissement joyeusement iconoclaste, ce « spaghetti » révèle un comédien inattendu : le chanteur québécois Robert Charlebois.

*** Claude Lelouch : Le bon et les méchants.**

Des années de l'Occupation, Claude Lelouch a tiré un film d'aventures rétro en sépia que l'on peut trouver gentillet et vif. A condition d'admettre que Résistance et collaboration peuvent être prétextes à pirouettes et plaisanteries. En prenant pour héros gendarmes et voleurs, il dévoile encore au passage sa fascination pour le luxe et l'argent dans ce qui est peut-être son meilleur film.

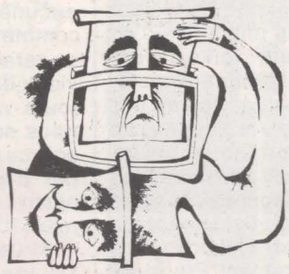

Télévision

SAMEDI 14 FEVRIER

Retour à la nature et amitié : « La maison d'Albert », une dramatique de Bruno Gantillon (20 h 30, F.r.3).

DIMANCHE 15

« Les aventures de Robin des Bois » : avec Errol Flynn, un réjouissant film de Michael Curtiz (17 h 05, T.f.1).

Le début d'une série sur un monstre sacré du cinéma : Abel Gance (19 h, F.r.3).

Au magazine Le masque et la plume : menus propos sur le cinéma politique (20 h 30, F.r.3).

« Les feux de la Chandeleur », un film de Serge Korber : à regarder strictement pour Annie Girardot — voir notre article p. 24 (20 h 30, T.f.1).

Une émission exigeante de Gérard Chouchan sur le héros d'une grande bataille intellectuelle, Darwin : « L'évangile du Diable » (21 h 20, F.r.3).

L'homme des P.m.e., Léon Gingembre, au magazine Questionnaire (22 h 05, T.f.1).

Le socialiste Jean-Pierre Chevènement dans la série Cadets de la politique (22 h 35, A2).

LUNDI 16

L'animatrice de la troupe des Athévains, un poète, un musicien... « Droit de cité », une enquête de Jean Frapat sur les créateurs (21 h 45, A2).

MARDI 17

Presque toutes les vedettes de l'époque (1937) dans un Sacha Guitry d'anthologie : « Les perles de la couronne » (14 h 05 T.f.1).

Après un peu convaincant « Le vieil homme et la mer » de John Sturges d'après Hemingway, un débat sur les richesses des océans (20 h 30, A2).

La première partie d'une série sur la naissance des Etats-Unis : « Les architectes du Nouveau Monde » (21 h 45, T.f.1).

MERCREDI 18

Un des premiers films « libéraux » de Hollywood sur le colonialisme : « Le Carnaval des Dieux », de Richard Brooks (20 h 30, F.r.3).

Un souverain étranger (?), Rainier de Monaco, au magazine C'est à dire (21 h 30, A2).

JEUDI 19

« La légende des bulles » : une émission réalisée par Claude Miller sur la bande dessinée (14 h 05,T.f.1).

La saga des grands viticulteurs américains : « Cette terre qui est mienne », un film de Henry King (20 h 30, F.r.3).

Un énorme essai de « théâtre total » mis en scène par Barrault sur une musique de Darius Milhaud : « Christophe Colomb » de Claudel, avec Laurent Terzieff, Madeleine Renaud, etc. (20 h 30, A2).



Livres

*** Emile Pouget : Le Père peinard (Editions Galilée).**

Pouget fut secrétaire général adjoint de la C.g.t. et rédacteur en chef de « la Voix du peuple ». Pamphlétaire redoutable, rendu populaire par le journal « le Père peinard », il représentait la tendance anarcho-syndicaliste du mouvement ouvrier français.

*** Gérard Hof : Je ne serai plus psychiatre (Stock).**

« Le minimum que puisse faire un psychiatre est de libérer le délire sous-jacent qui l'a attiré vers cette profession morbide de voyeur. » Cette phrase et ce livre vont provoquer de beaux remous... Le débat est ouvert.

*** Brigitte Fontaine : Chroniques du bonheur (Editions des Femmes).**

A mi-chemin entre la parole, la musique et l'écriture. Un livre qui ressemble à ses cinq disques.

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

— pour six mois (75 F) ☐
— pour 1 an (130 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

L'unité

Rédaction : 12 Cité Malesherbes
(Paris 9e) - Tél. 878.40.73

Administration : 41 Bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Michèle Backmann, Robert Butheau, Benoît Colombier, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Régie Publicitaire, 2, rue du Cygne, Paris-1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet-Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

Armée

LES NOUVEAUX « OTAGES »

Faute d'avoir le sens de la justice, Jean Lecanuet possède une certaine subtilité. D'un côté, il n'hésite pas à intervenir personnellement pour faire relâcher un patron emprisonné. De l'autre, il refuse de recevoir les organisations de gauche (P.s., P.c., M.r.g., P.s.u., C.g.t., C.f.d.t., Fen) qui souhaitaient l'entretenir des poursuites et emprisonnements liés à l'affaire de « démoralisation de l'armée ». Motif du refus : il s'agit d'« une information judiciaire sur laquelle les procédures du code de procédure pénale interdisent toute publicité ». Ah bon ? Alors, qu'attend le ministre de la Justice pour poursuivre ses nombreux collègues du gouvernement et amis de la majorité qui ont largement contribué à faire peser de graves soupçons sur les 54 inculpés de cette affaire ?

En réponse à cette nouvelle fin de non-recevoir, les sept organisations concernées dénoncent le prétexte invoqué : celui-ci, relèvent-elles à juste titre, constitue « une interprétation entièrement nouvelle et fabriquée, pour une mauvaise cause politique, du secret de l'instruction ». Force leur est donc de constater que « le Pouvoir s'enferme dans une attitude qui relève du déni de justice ». C'est pourquoi, outre des initiatives locales (1), les partis de gauche et les trois centrales syndicales ont décidé d'organiser des meetings de protestation à Lyon, Montpellier, Nantes et Paris.

Tandis que Lecanuet jouait — mal — les juristes exégètes, la Cour de sûreté de l'Etat mettait en liberté, sous contrôle judiciaire, 2 des inculpés de cette affaire. C'est dire qu'il en reste encore 5 en prison à ce jour, tous civils.

Cela ne signifie pas nécessairement que les appelés, inculpés ou non, aient un sort plus enviable. A la lecture du n° 7 de la nouvelle revue des forces armées, « Armées d'aujourd'hui », on se prend pourtant à rêver. Sous le titre « Participation » oui... syndicalisation : non ! », le général André Sciard y fait preuve d'un bel optimisme. « Il existe dans l'armée, écrit-il, plus que nulle part ailleurs, ces occasions de concertation qui font naître la confiance, l'estime réciproque et, pourquoi pas, l'amitié ». Le général ajoute, sur sa lancée : « J'affirme que nombreuses sont les unités où, grâce à l'engagement généreux des cadres, l'attribution à chacun de responsabilités nettement définies, un dialogue spontané constructif s'établit de lui-même, aussi bien dans le domaine de la vie courante que dans celui de l'instruction, de l'entraînement ou celui des loisirs et de la disponibilité. Des commissions consultatives ont été crées dans le but de recueillir l'avis des différentes catégories de personnels intéressés sur des mesures à prendre pour améliorer les conditions du fonctionnement et de la vie des unités. Là où s'applique l'esprit des nouveaux règlements, la contestation s'éteint d'elle-même et si quelques incidents peuvent se produire, provoqués par quelques maniaques du désordre, par quelques dénigreurs systématiques ou quelques anarchistes infantiles, ils sont rapidement maîtrisés et combattus par l'ensemble de la collectivité militaire ».

Ainsi, de deux choses l'une : on est d'accord ou l'on est maniaque, dénigreur systématique ou anarchiste infantile. Que de tels individus existent, y compris à l'armée, ne surprendra personne. Encore qu'on puisse se demander s'il ne vaudrait pas mieux les dispenser de service en raison de ces tares psychologiques. Il convient également de savoir si, dans son élan, le général Sciard n'a pas un peu idéalisé l'encadrement. Pourquoi celui-ci serait-il automatiquement épargné des tares frappant certains appelés ?

Cependant, les réserves qu'appellent cet éditorial portent, surtout, au fond. Le général Sciard admet que « la liberté d'expression et d'information doit être reconnue et assurée dans l'armée... ». Il parle de dialogue, de concertation, de générosité de l'encadrement, voire d'amitié. En réalité, cela paraît possible... avec les seuls appelés « béni-oui-oui ». Quant aux autres, ceux qui veulent vraiment discuter, ils sont rarement entendus. Trop souvent même, ils sont méprisés et parfois insultés lorsqu'ils ne partagent pas le point de vue de la hiérarchie. L'actuelle chasse aux sorcières à propos des comités de soldats n'a rien arrangé. Plusieurs dizaines d'appelés sont actuellement en cellule dans les casernes. De quoi sont-ils accusés ?

Au 26e R.i. de Nancy, le caporal Pascal G. est actuellement aux arrêts. La Sécurité militaire (S.m.), en fouillant son casier personnel, avait trouvé deux exemplaires d'« Armée nouvelle » (le journal des Conventions pour l'Armée nouvelle, présidées par Charles Hernu), les comptes rendus des réunions de la Convention des appelés (C.a.a.n.) et le tract distribué fin novembre, à la gare de l'Est, par cette Convention et la Fédération de Paris du P.s. Déduction de la S.m. : Pascal G. doit être un délégué départemental de la C.a.a.n. et il doit suivre les consignes du Parti socialiste, lequel fait « en quelque sorte de la subversion et de l'antimilitarisme ». En conséquence, Pascal G., pour la seule présence de ces documents dans son casier personnel, a écopé de 45 jours d'arrêts de rigueur et sera cassé de son grade.

Autre exemple : à la base aérienne de Villacoublay, Christian Raoult, militant socialiste de 25 ans, membre de la C.a.a.n., purge actuellement 60 jours d'arrêt dans une cellule de 3 mètres sur 2 où l'air s'infiltre de partout. Il écrit à sa femme : « Je n'ai pas d'appétit. Je sens déjà mes jambes mollir. Nous restons 23 heures enfermés. Seule une heure est consacrée à la « promenade » dans un enclos carré ». Interrogé par des gendarmes visiblement mal à l'aise, puis par la S.m. le 3 au soir et le 4 février, mis en cellule, menacé des tribunaux permanents des forces armées, qu'a fait Raoult ? Son crime tient dans la distribution de « Nouvelles bases », le journal du comité de soldats de Villacoublay. Qu'y lit-on ? « Tu ne dois en aucune manière considérer l'encadrement comme seul responsable de ta situation : ce serait faire le jeu d'un Pouvoir pour qui le vieux dicton « diviser pour régner » est toujours valable. L'encadrement auquel nous nous sommes souvent montrés comme la source de ces difficultés ne doit pas se tromper d'adversaire. Mais le contingent non plus ». « Bases nouvelles » se défend également d'emblée de tout antimilitarisme.

Alors, pourquoi prendre Raoult en « otage », pourquoi son interrogatoire et celui de deux autres soldats ? Pour décourager le comité de soldats ? Loin d'être décapité, il s'apprête à sortir le deuxième numéro de son journal. Cette attitude est apparue incompréhensible à plusieurs officiers et sous-officiers qui ont lu ce journal. Pour le général Bécam, général de l'armée de l'Air (C.r.), « non seulement il n'y a rigoureusement rien d'antimilitariste dans ce journal, mais si tous les jeunes avaient l'esprit qui s'y manifeste, nous pourrions faire de notre armée une force réellement efficace au service du pays ». Voilà pour le dialogue et l'amitié.

Quant à la concertation, voici ce que pensent des appelés du fonctionnement de leur commission « foyer », dont « l'ordre du jour est fixé autoritairement par le chef de corps » : « La construction d'un bar (objet de la réunion), dont le principe n'est pas à débattre, conduit à un déficit budgétaire de 4 millions (anciens) environ et bloque les propositions concurrentes. Les questions diverses, traitées en une demi-heure, ne concernent donc que les problèmes mineurs : distribution de la bière en cannettes ou à la pression, augmentation de la capacité des appareils à café, tri dans les articles vendus au bazar. Les questions qui peuvent déboucher sur des sujets fondamentaux sont escamotées. C'est le cas en particulier de la distribution de la presse... Le sentiment général des appelés participant à la commission est une déception et une révolte non exprimée, l'impression de ne pas avoir rempli un mandat que leur mode de désignation autoritaire rendait pourtant bien relatif ».

Face à de tels exemples, l'optimisme de commande du général Sciard ne suffit pas à masquer les progrès qui restent à accomplir dans les casernes. Les comités de soldats, si possible non clandestins et réellement représentatifs, peuvent y apporter une importante contribution. En refusant de l'admettre et en renforçant la répression, c'est bien le Pouvoir qui se rend coupable de démoralisation de l'armée.

JEAN-LOUP REVERIER

(1) La section Plaisance du P.s. organise ainsi, avec le Comité (14e arrondissement) de soutien aux soldats et syndicalistes emprisonnés, une soirée-débat avec projection du film d'Yves Boisset « R.a.s. » ce vendredi 13 à 20 h, au 32, rue Olivier-Noyer, Paris-14e.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52325